

*Projet présenté par le Conseil d'Etat*

*Date de dépôt: 26 juillet 2007*

## **Projet de loi**

### **approuvant les comptes, le bilan et le rapport de gestion de la fondation pour la Halle 6, ainsi que de la fondation du Palais des expositions pour les exercices 2000 à 2006**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
décrète ce qui suit :

vu l'article 5 de la loi concernant la création de la fondation pour la Halle 6,  
du 21 janvier 2000,

vu l'article 4 des statuts de la fondation pour la Halle 6, du 21 janvier 2000,

vu l'article 4 de la loi concernant la fondation du Palais des expositions, du  
17 décembre 1960,

vu l'article 4 des statuts de la fondation du Palais des expositions, du  
17 décembre 1960,

décrète ce qui suit :

#### **Article unique Comptes, bilan et rapport de gestion**

Les comptes, le bilan et le rapport de gestion des années 2000 à 2006 de la  
fondation du Palais des expositions et de la fondation pour la Halle 6 sont  
approuvés.

Certifié conforme

Le chancelier d'Etat : Robert Hensler

## **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

### **1. Contexte**

Il est utile de rappeler la complexité des structures de fonctionnement: si les deux fondations sont propriétaires de l'infrastructure, elles en ont confié contractuellement le mandat d'exploitation à la fondation de droit privé sans but lucratif ORGEXPO jusqu'au 31 décembre 2011. Celle-ci a pour charge de dégager les moyens financiers pour couvrir les obligations des deux fondations publiques propriétaires. Dans le but de simplifier ces structures, un projet de loi a été déposé par le Conseil d'Etat en date du 18 juin 2007. Dans cette perspective, mais aussi en regard des engagements pris par le département de la solidarité et de l'emploi dans les rapports de l'Inspection cantonale des finances 2004 et 2005, les états financiers des années 2000 à 2006 sont présentés dans un seul projet de loi pour approbation par le Grand Conseil.

La gestion et la marche des affaires assurées par Orgexpo jouent dès lors un rôle déterminant. Dans ce sens, ses rapports d'activités sont également joints au présent rapport. Ils sont régulièrement soumis pour approbation à la fondation du Palais des expositions et à la fondation pour la Halle 6.

La mission fixée à Orgexpo est complexe et ardue: être au service de la communauté, générer des retombées médiatiques et économiques et assurer le maintien des infrastructures, le tout en autonomie financière.

Cet équilibre complexe a pu être obtenu grâce à la bonne marche des salons en co-organisation ou organisés régulièrement par des tiers ainsi que par une augmentation des services techniques fournis. Cette rentabilité a pu être assurée tout en respectant la notion de service à la collectivité.

Les retombées économiques directes et indirectes de ces activités pour le Canton de Genève se situent entre CHF 450 et 500 millions par année selon le calendrier.

### **2. Eléments financiers**

Sous l'angle financier, il est possible de constater que les comptes de résultats des fondations propriétaires sont régulièrement équilibrés. Concernant la fondation du Palais des expositions, la diminution des chiffres du bilan est expliquée par les amortissements réguliers. Concernant la

fondation pour la Halle 6, les derniers travaux de construction se sont terminés en 2004 pour une mise en service ayant débuté en 2003. Enfin, l'adoption par anticipation des normes IPSAS en 2006 a nécessité des écritures correctives sur la valeur des bâtiments, qui ont engendré une perte comptable de CHF 40.6 millions pour la fondation du Palais des expositions et de CHF 20.7 millions pour la fondation pour la Halle 6.

Concernant la fondation Orgexpo, on constatera également des résultats régulièrement équilibrés, à l'exception de l'année 2004. C'est en effet lors de cette année déjà maigre au niveau de l'activité qu'un plan de restructuration important avait été adopté nécessitant la constitution de provisions.

Chiffres financiers	2000 CHF	2001 CHF	2002 CHF	2003 CHF	2004 CHF	2005 CHF	2006 CHF
<b>Fondation du Palais des Expositions</b>							
Total bilan	206'301'639	203'037'901	200'872'663	199'321'428	197'125'089	195'747'542	153'149'135
Résultat net	50'804	51'953	64'479	-5'460	33'271	5'355	-40'657'317
<b>Fondation pour la Halle 6</b>							
Total bilan	124'322'702	151'504'310	157'019'553	161'414'940	164'306'966	164'074'250	144'045'279
Résultat net	6'324	44'990	46'825	41'488	18'176	26'356	-20'711'018
<b>Orgexpo</b>							
Total bilan	29'074'669	38'606'050	33'151'664	33'584'963	36'498'583	30'430'822	34'900'394
Résultat net	-206'203	1'809'138	1'655'432	5'138'585	-5'967'556	2'836'110	806'941

### 3. Quelques données statistiques

De manière générale et à l'exception de 2004, la plupart des indicateurs d'activités sont en croissance depuis 7 ans et on notera en particulier la spectaculaire progression des chiffres 2005 et 2006. Sur ce plan, il est utile de rappeler que l'année 2003 était une année Telecom, dont il est possible d'observer l'importance sur l'activité de Geneva Palexpo.

Chiffres clé	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nb visiteurs	1'370'528	1'443'549	1'420'131	1'389'553	1'345'867	1'537'066	1'602'459
Nb d'événements	92	101	110	97	140	134	170
Nb m2 bruts	447'280	540'050	548'240	576'480	510'993	621'351	632'628
Nb d'exposants	6'656	7'382	6'722	7'397	3'946	4'429	4'506
Taux d'occupation	29%	34%	33%	50%	26%	35%	33%

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

*Annexes :*

- 1) rapports annuels 2006 de la fondation pour la Halle 6 et de la fondation du Palais des expositions*
- 2) rapports annuels 2000 à 2005 (extrait)*
- 3) rapport d'activité 2006 Geneva Palexpo*
- 4) comptes annuels 2006 fondation Orgexpo*
- 5) comptes annuels 2000 à 2005 fondation Orgexpo (extrait)*

## ANNEXE 1

**CONFIDENTIEL**

Fondation pour la Halle 6  
Genève

# Rapport annuel

Exercice 2006



GENEVA PALEXP0

**Tables des matières**

	Pages
1	FONDATION POUR LA HALLE 6
	<b>Rapport de gestion</b>
	• Rapport de gestion 2
	• Organes de la Fondation 5
2	FONDATION POUR LA HALLE 6
	<b>Etats financiers</b> (audités)
	• Bilans comparés au 31 décembre 2006 et 2005 6
	• Comptes de recettes et dépenses 2006 et 2005 7
	• Tableau de variation des fonds propres au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 8
	• Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 9
	• Annexe relative aux comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2006 10
	• Tableau des amortissements bâtiment 14
	• Rapport de l'organe de contrôle 15

# 1 FONDATION POUR LA HALLE 6

## Rapport de gestion

---

### RAPPORT DE GESTION

#### Institutionnel

La Fondation pour la Halle 6 a confié la gestion et l'exploitation de la halle 6 à la Fondation Orgexpo (Fondation pour la promotion et l'organisation d'expositions et de congrès), par convention et avenants, jusqu'au 31 décembre 2011.

Le Conseil de fondation a tenu 3 séances : les 23 mars, 4 mai et 7 décembre 2006 ; le Conseil de direction a tenu quant à lui quatre séances: les 23 mars, 27 avril, 30 juin et 23 novembre 2006.

Dans le but d'assurer une étroite coopération entre la Fondation pour la Halle 6 et l'exploitant Orgexpo, Mme Laura Bertholon – Membre du Conseil de direction d'Orgexpo, M. Claude Membrez – Directeur général d'Orgexpo et M. Jean-Pierre Jaton – Directeur technique d'Orgexpo participent en tant qu'invités aux séances du Conseil de direction.

#### Administration et finances

##### *Restructuration juridique*

Le projet de restructuration juridique de l'ensemble des entités agissant au sein de GENEVA PALEXPO a été réactivé à l'initiative du Conseil d'Etat. Ce projet couvre les structures juridiques de la Fondation du Palais des Expositions, de la Fondation pour la Halle 6 et de la Fondation Orgexpo. Il vise à modifier la nature des relations de ces entités entre elles, ainsi qu'avec l'Etat.

La volonté du Conseil d'Etat est de simplifier le système qui s'est complexifié au fil du temps par l'empilement des structures et assurer le développement de GENEVA PALEXPO en permettant la participation du secteur privé.

Le projet en cours d'élaboration a pour objectif de proposer la transformation de la structure en une société anonyme de droit privé, dans laquelle l'Etat gardera une part majoritaire, mais qui sera ouverte à des tiers ayant un intérêt au développement de GENEVA PALEXPO. La nouvelle société anonyme devra être propriétaire des murs et exploitera également le site. Le sol sera patrimoine de l'Etat. On retrouve donc l'expression de la puissance publique dans la propriété du terrain tout en dynamisant les structures en les ouvrant au secteur privé.

##### *Normes comptables et immobilisations corporelles*

Le 19 mai 2005, le Grand Conseil de l'Etat de Genève a modifié la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève et introduit le principe de mise en application des normes IPSAS au sein de l'administration et des établissements publics autonomes. La teneur de la nouvelle loi exige la mise en conformité des états financiers des entités publiques autonomes pour l'exercice 2008.

L'Etat de Genève a adapté les normes IPSAS à ses besoins dans le cadre des Directives Comptables de l'Etat de Genève (DiCo-GE). Le champ d'application des DiCo-GE prévoit une exception à l'application des normes IPSAS pour les « government business enterprises » (GBE) ou entreprises publiques commerciales, qui doivent présenter leurs états financiers selon les normes internationales IFRS.

Les conditions cumulatives pour qualifier une entreprise publique de GBE sont les suivantes :

- elle peut contracter sous son propre nom ;
- elle a l'autorité financière et opérationnelle pour gérer ses affaires ;
- elle vend des biens et/ou des services à d'autres entités en réalisant du profit ou en couvrant l'entier de ses charges ;
- elle n'est pas dépendante de l'Etat pour assurer sa continuité d'exploitation, et ;
- elle est contrôlée par une entité du secteur public.

Aujourd'hui, la qualification, ou non, des entités de GENEVA PALEXPO en GBE ne peut être tranchée de manière définitive tant que le projet de restructuration juridique mentionné au paragraphe précédent n'a pas été finalisé.

Toutefois, considérant les remarques des auditeurs externes et de l'Inspection cantonale des finances sur le traitement comptable des immobilisations corporelles, la Direction a souhaité anticiper le passage aux normes en adoptant, dès 2006, un référentiel comptable conforme pour les immobilisations corporelles. Dans le contexte mentionné ci-dessus, ce nouveau référentiel comptable est compatible à la fois avec les normes IPSAS/DicoGe et les normes IAS/IFRS, ce qui a été confirmé par les experts mandatés.

Ainsi, depuis la clôture du 31.12.2006, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique après déduction du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur selon la méthode du coût historique amorti. Les amortissements sont calculés sur le coût historique. Selon les normes IPSAS/DicoGe ou IAS/IFRS, les taux d'amortissement doivent être définis pour chaque composante des immobilisations.

Les composantes et les durées de vie adoptées sont les suivantes :

Bâtiment / Gros œuvre	100 ans
Aménagements intérieurs	20 ans
Installations techniques	16 ans
Equipement d'exploitation	10 ans
Aménagements extérieurs	10 ans

Ce changement de pratique comptable a nécessité le passage d'écritures correctives importantes sur l'exercice 2006 afin de mettre le fonds d'amortissement en conformité avec le nouveau référentiel comptable (rattrapage des amortissements).

Par ailleurs, la Fondation détenait dans son bilan les études engagées en vue de la construction d'un nouveau centre de congrès sous la halle 6 pour un montant de CHF 7'262'000. Le projet de construction de ce centre étant abandonné dans la forme étudiée, ces études n'ont plus de valeur et doivent donc être amorties.

Résumé des écritures correctives adoptées au 31.12.2006 :

Bâtiments et installations fixes au 31.12.2006 avant amortissements		CHF	163'169'000
Amortissements selon ancien plan	/.	CHF	500'000
Amortissements complémentaires pour mise en conformité IAS/IFRS ou IPSAS/Dico-GE	/.	CHF	13'482'000
Amortissement des frais d'étude étape II	/.	CHF	7'262'000
Bâtiments et installations fixes au 31.12.2006 après amortissements complémentaires		CHF	141'925'000

Conformément aux principes comptables IAS/IFRS ou IPSAS/Dico-GE, ces charges ont été incorporées dans les charges d'exploitation.



L'adaptation des principes comptables concernant les immobilisations corporelles constitue une étape importante en vue de la mise en conformité des états financiers avec les principes comptables IAS/IFRS ou IPSAS/Dico-GE. Elle n'est toutefois pas suffisante pour obtenir une attestation de conformité qui requerra des adaptations de la présentation.

#### Autres éléments

Conformément aux statuts, le Conseil de fondation a approuvé les états financiers 2006 révisés de la Fondation ainsi que le budget 2007. Les comptes détaillés et le rapport de gestion d'Orgexpo pour l'exercice 2006 ont été remis à la Fondation pour la Halle 6, pour approbation, conformément à la convention.

En 2006, GENEVA PALEXPO a accueilli plus de 1,4 millions de visiteurs lors des manifestations habituelles et divers congrès et réunions.

#### Travaux

Différents petits travaux de finalisation sur les portes et les fermetures extérieures de la halle 6 ont été effectués. Les montants concernant ces travaux sont prélevés sur le solde disponible du crédit de construction.

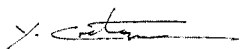
#### Résultat de l'exercice 2006

Comme les années précédentes, Orgexpo a dégagé les moyens financiers pour couvrir les obligations financières de la Fondation pour la Halle 6. Les amortissements complémentaires ne sont pas couverts par l'indemnité. Ainsi, le total de l'indemnité versée par Orgexpo à la Fondation pour la Halle 6 s'élève, pour l'année 2006, à CHF 2'967'261. Les amortissements complémentaires ne sont pas couverts par l'indemnité.

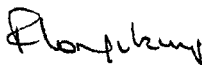
L'excédent de recettes brut est de CHF 532'557. Après amortissements ordinaires et complémentaires d'un montant de CHF 21'243'575, l'exercice montre un excédent de dépenses de CHF 20'711'018.

Les comptes détaillés et le bilan figurent aux pages 6 à 14 du présent rapport. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en franc (CHF).

Ce rapport a été établi sur la base de la comptabilité vérifiée par la société Deloitte SA, Genève.



Yves Cretegy  
Secrétaire général



François Longchamp  
Président

**ORGANES DE LA FONDATION****Conseil de fondation au 31.12.2006**▪ **Président****M. François Longchamp \***Conseiller d'Etat  
Président du DSE▪ **Vice-président****Me Luc Argand \***

Président du Salon international de l'automobile

▪ **Membres****M. Claude Bagnoud****M. Justin Benoit****M. Pierre-Yves Comte****M. Gilles Desplanches****M. Daniel Ducommun****M. Christo Ivanov****Mme Viviane Jutheau de Witt****M. Georges Letellier****M. Jacques Louviot****M. Jean Nicolet****Mme Magali Orsini****M. Arthur Plee****M. François Reinhard \*****Mme Christine Sayegh****M. Roland Schwendimann \*****M. Anton Wohlgensinger****M. Roger Wüthrich**▪ **Secrétaire général****M. Yves Cretegny**▪ **Organe de contrôle**

Deloitte SA, Genève

\* membre du Conseil de direction

2 FONDATION POUR LA HALLE 6  
Etats financiers (audités)

BILANS COMPARÉS AU 31 DECEMBRE 2006 ET 2005

ACTIFS	Notes	2006	2005
		CHF	CHF
Comptes courants bancaires	1	78'338	518'807
Placements monétaires	1	900'000	1'000'000
Clients et débiteurs d'exploitation, net	2	4'785	10'329
Comptes courants - parties liées	3	1'118'477	1'573'529
Autres débiteurs à court terme	4	7'050	5'865
Charges constatées d'avance	5	11'145	10'285
<b>Total des actifs circulants</b>		<b>2'119'795</b>	<b>3'118'815</b>
Bâtiments et installations fixes	6	141'925'484	162'528'965
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>141'925'484</b>	<b>162'528'965</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>144'045'279</b>	<b>165'647'780</b>
PASSIF	Notes	2006	2005
		CHF	CHF
Fournisseurs et créanciers d'exploitation, net	7	79'872	258'176
Part à court terme des dettes à long terme	8	1'000'000	500'000
Comptes courants - parties liées	9	7'800'560	7'814'885
Autres créanciers à court terme	10	26'705	30'839
Charges à payer	11	165'000	359'720
<b>Total des exigibles à court terme</b>		<b>9'072'137</b>	<b>8'963'620</b>
Emprunts et dettes à long terme	12	55'500'000	56'500'000
<b>Total des engagements à long terme</b>		<b>55'500'000</b>	<b>56'500'000</b>
Capital de dotation	13	100'000'000	100'000'000
Réserves	13	184'160	157'804
Résultat de l'exercice	13	-20'711'018	26'356
<b>Total des fonds propres</b>		<b>79'473'142</b>	<b>100'184'160</b>
<b>Total du passif</b>		<b>144'045'279</b>	<b>165'647'780</b>

## COMPTES DE RECETTES ET DEPENSES 2006 ET 2005

	Notes	Budget CHF	2006 CHF	2005 CHF
Location de surface	14		12'267	9'600
Indemnités du gestionnaire	15	3'412'000	2'967'262	2'472'221
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>3'412'000</b>	<b>2'979'529</b>	<b>2'481'821</b>
<b>Marge brute d'exploitation</b>		<b>3'412'000</b>	<b>2'979'529</b>	<b>2'481'821</b>
Frais de personnel	16	-15'000	-2'633	-13'924
Entretien	17	-540'000	-637'142	-733'723
Frais d'administration et informatiques	18	-65'000	-60'897	-145'565
Autres charges d'exploitation	19	-120'000	-124'639	-123'859
Dotations aux amortissements	20	-640'000	-21'243'575	-
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>-1'380'000</b>	<b>-22'068'886</b>	<b>-1'017'071</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>2'032'000</b>	<b>-19'089'357</b>	<b>1'464'750</b>
Produits financiers	21	10'000	20'291	16'756
Charges financières	22	-2'032'000	-1'641'952	-1'455'150
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>10'000</b>	<b>-20'711'018</b>	<b>26'356</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES AU 31 DECEMBRE 2006 ET AU 31 DECEMBRE 2005

	Capital de dotation	Réserves	Résultat de l'exercice	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Solde au 1er janvier 2005</b>	<b>100'000'000</b>	<b>139'627</b>	<b>18'177</b>	<b>100'157'804</b>
Transfert du résultat 2004	-	18'177	-18'177	-
Résultat net	-	-	26'356	26'356
<b>Solde au 31 décembre 2005 / 1er janvier 2006</b>	<b>100'000'000</b>	<b>157'804</b>	<b>26'356</b>	<b>100'184'160</b>
Transfert du résultat 2005	-	26'356	-26'356	-
Résultat net	-	-	-20'711'018	-20'711'018
<b>Solde au 31 décembre 2006</b>	<b>100'000'000</b>	<b>184'160</b>	<b>-20'711'018</b>	<b>79'473'142</b>

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2006 ET AU 31 DECEMBRE 2005

	2006	2005
	CHF	CHF
<b>Activités opérationnelles</b>		
Résultat net de l'exercice	-20'711'018	26'356
Ajustement pour		
Amortissements	21'243'575	-
Résultat des activités de financement	1'641'952	1'455'150
<b>Résultat de l'exercice avant modification du fonds de roulement</b>	<b>2'174'509</b>	<b>1'481'506</b>
Variations des créances opérationnelles	3'499	12'661
Variations des dettes opérationnelles	-377'158	977'112
Variation des comptes courants avec les parties liées	440'726	-777'683
<b>Flux de trésorerie des activités opérationnelles</b>	<b>2'241'576</b>	<b>1'693'596</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Investissement dans les bâtiments et installations fixes	-640'093	-2'555'832
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement</b>	<b>-640'093</b>	<b>-2'555'832</b>
<b>Activités de financement</b>		
Augmentation / diminution des emprunts à long terme	-500'000	-
Charge d'intérêt	-1'641'952	-1'455'150
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>	<b>-2'141'952</b>	<b>-1'455'150</b>
<b>Augmentation / diminution de la trésorerie durant l'exercice</b>	<b>-540'469</b>	<b>-2'317'386</b>
Liquidités au début de l'exercice	1'518'807	3'836'193
<b>Liquidités à la fin de l'exercice</b>	<b>978'338</b>	<b>1'518'807</b>

## ANNEXE RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2006

## Note 1: Liquidités et placements monétaires

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Banque Cantonale de Genève	76'180	517'509
Crédit Suisse	2'158	1'298
<b>COMPTES COURANTS BANCAIRES</b>	<b>78'338</b>	<b>518'807</b>
Banque Cantonale de Genève	900'000	1'000'000
<b>PLACEMENTS MONETAIRES</b>	<b>900'000</b>	<b>1'000'000</b>
<b>TOTAL DE LA TRESORERIE</b>	<b>978'338</b>	<b>1'518'807</b>

## Note 2: Clients et débiteurs d'exploitation, net

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Débiteurs	4'785	10'329
<b>CLIENTS ET DEBITEURS D'EXPLOITATION, NET</b>	<b>4'785</b>	<b>10'329</b>

## Note 3: Comptes courants – parties liées

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Compte courant Orgexpo	1'118'477	1'573'529
<b>COMPTES COURANTS - PARTIES LIEES</b>	<b>1'118'477</b>	<b>1'573'529</b>

## Note 4: Autres débiteurs à court terme

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Impôt anticipé	7'050	5'865
<b>AUTRES DEBITEURS A COURT TERME</b>	<b>7'050</b>	<b>5'865</b>

## Note 5: Charges constatées d'avance

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Actifs transitoires	11'145	10'285
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>11'145</b>	<b>10'285</b>

## Note 6: Bâtiments et installations fixes

	Bâtiments	Installations	Aménag. intérieurs	Equip. exploitation	Aménag. extérieurs	Etape II CC	Total
2003	122'237'100	13'581'900	3'018'200	9'054'600	3'018'200		150'910'000
2004	1'830'600	203'400	45'200	135'600	45'200		2'260'000
2005	1'698'570	188'730	41'940	125'820	41'980		2'097'040
2006	518'475	57'608	12'802	38'406	12'802	7'261'926	7'902'019
<b>Total</b>	<b>126'284'745</b>	<b>14'031'638</b>	<b>3'118'142</b>	<b>9'354'426</b>	<b>3'118'182</b>	<b>7'261'926</b>	<b>163'169'059</b>

Amortissement selon ancien plan	-500'000
Amortissement complémentaire bâtiment	-13'481'649
Amortissement étape II	-7'261'926
<b>FONDS D'AMORTISSEMENT</b>	<b>-21'243'575</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>141'925'484</b>

**VALEUR D'ASSURANCE INCENDIE** **163'858'000**

**Note 7: Fournisseurs et créanciers d'exploitation, net**

	2006	2005
Fournisseurs	79'872	258'176
<b>FOURNISSEURS ET CREANCIERS D'EXPLOITATION, NET</b>	<b>79'872</b>	<b>258'176</b>

**Note 8: Part à court terme des dettes à long terme**

	2006	2005
Part à court terme des dettes à long terme	1'000'000	500'000
<b>PART A COURT TERME DES DETTES A LONG TERME</b>	<b>1'000'000</b>	<b>500'000</b>

Il s'agit des amortissements hypothécaires remboursables à moins d'un an.

**Note 9: Comptes courants – parties liées**

	2006	2005
Avance - Orgexpo	7'799'008	7'799'008
Compte courant Fondation du Palais des Expositions	1'552	15'877
<b>COMPTES COURANTS - PARTIES LIEES</b>	<b>7'800'560</b>	<b>7'814'885</b>

**Note 10: Autres créanciers à court terme**

	2006	2005
TVA, nette	26'705	30'839
<b>AUTRES CREANCIERS A COURT TERME</b>	<b>26'705</b>	<b>30'839</b>

**Note 11: Charges à payer**

	2005	2005
Passifs transitoires	165'000	359'720
<b>CHARGES A PAYER</b>	<b>165'000</b>	<b>359'720</b>
Facture entretien routes tunnel	150'000	
Provision honoraires fiduciaires	15'000	
<b>Total</b>	<b>165'000</b>	

**Note 12: Emprunts et dettes à long terme**

	2006	2005
Hypothèques 1er rang	40'000'000	30'000'000
Amortissements	-500'000	0
Part à court terme des dettes à long terme	-1'000'000	-500'000
<b>PRÊTS BANCAIRES</b>	<b>38'500'000</b>	<b>29'500'000</b>
Fédération des Entreprises Romandes Genève	5'000'000	5'000'000
Association des Importateurs Suisses d'Automobiles ("auto-suisse")	12'000'000	12'000'000
FIPOI	0	10'000'000
<b>EMPRUNTS ET DETTES ENVERS DES PARTIES LIEES</b>	<b>17'000'000</b>	<b>27'000'000</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES A LONG TERME</b>	<b>55'500'000</b>	<b>56'500'000</b>
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS A LONG TERME</b>	<b>55'500'000</b>	<b>56'500'000</b>

Le prêt de la FIPOI a été repris par le Crédit Suisse courant 2006.



**Note 13: Fonds propres**

	2006	2005
Etat de Genève	70'000'000	70'000'000
Fondation pour le Tourisme	30'000'000	30'000'000
<b>CAPITAL DE DOTATION</b>	<b>100'000'000</b>	<b>100'000'000</b>
Situation au 01.01	157'804	139'627
Attribution excédent de recettes	26'356	18'177
<b>RESERVES</b>	<b>184'160</b>	<b>157'804</b>
Excédent de recettes / dépenses de l'exercice	-20'711'018	26'356
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-20'711'018</b>	<b>26'356</b>
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>79'473'142</b>	<b>100'184'160</b>

**Note 14: Location de surface**

	Budget 2006	2006	2005
Location espace antenne	0	12'267	9'600
<b>LOCATION DE SURFACE</b>	<b>0</b>	<b>12'267</b>	<b>9'600</b>

**Note 15: Indemnités du gestionnaire**

	Budget 2006	2006	2005
Intérêts sur prêts	2'032'000	1'641'952	1'455'150
Amortissements hypothèques	640'000	500'000	
Frais de personnel et administratifs	80'000	63'529	159'489
Frais d'entretien	540'000	637'142	733'723
Assurances	120'000	124'639	123'859
<b>INDEMNITES DU GESTIONNAIRE</b>	<b>3'412'000</b>	<b>2'967'262</b>	<b>2'472'221</b>

Selon article 13, alinéa 2 de la convention signée le 20 décembre 2000, Orgexpo verse à la Fondation pour la Halle 6, sur présentation des justificatifs correspondants, chaque année, les montants nécessaires pour couvrir les obligations assumées par elle dans le cadre de la construction de l'exploitation et de l'entretien de la halle 6.

**Note 16: Frais de personnel**

	Budget 2006	2006	2005
Jetons, honoraires et frais divers Conseil de fondation	15'000	2'633	13'924
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>15'000</b>	<b>2'633</b>	<b>13'924</b>

**Note 17: Entretien**

	Budget 2006	2005	2005
Entretien courant	50'000	30'046	7'558
<b>ENTRETIEN DU BÂTIMENT</b>	<b>50'000</b>	<b>30'046</b>	<b>7'558</b>
Entretien courant	50'000	39'194	30'751
Abonnement entretien	140'000	143'611	134'515
<b>ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES</b>	<b>190'000</b>	<b>182'805</b>	<b>165'266</b>
Entretien des routes nationales	300'000	424'291	560'899
<b>ENTRETIEN DES ROUTES</b>	<b>300'000</b>	<b>424'291</b>	<b>560'899</b>
<b>ENTRETIEN</b>	<b>540'000</b>	<b>637'142</b>	<b>733'723</b>

Les frais d'entretien des routes nationales sont régis par une convention signée entre l'Etat de Genève, la Fondation pour la Halle 6 et l'Office fédéral des routes le 30 juillet 2003.

**Note 18: Frais d'administration et informatiques**

	Budget 2006	2006	2005
Indemnité forfaitaire pour la gestion du secrétariat	10'000	10'000	10'000
Frais divers	15'000	23'108	14'995
Frais de personnel (charges sociales comprises) - forfait	20'000	20'000	20'000
Déduction droit de récupération TVA - droit de superficie 2000-2004	0	0	90'207
Déduction droit de récupération TVA - droit de superficie	20'000	7'789	10'363
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION ET INFORMATIQUES</b>	<b>65'000</b>	<b>60'897</b>	<b>145'565</b>

Les frais de personnel correspondent à un secrétaire général à temps partiel. Les frais divers sont composés de:

Contrôle fiduciaire	21'050
Frais de banques/CCP	872
Frais divers	1'186
<b>Total</b>	<b>23'108</b>

**Note 19: Autres charges d'exploitation**

	Budget 2006	2006	2005
Assurances RC et incendie / dégâts d'eau	120'000	124'639	123'859
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>120'000</b>	<b>124'639</b>	<b>123'859</b>

**Note 20: Dotations aux amortissements**

	Budget 2006	2006	2005
Amort. bâtiments et installations selon ancien plan	640'000	500'000	0
Amortissements complémentaires	0	13'481'649	0
Amortissement complémentaire étape II	0	7'261'926	0
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b>640'000</b>	<b>21'243'575</b>	<b>0</b>

**Note 21: Produits financiers**

	Budget 2006	2006	2005
Intérêts	10'000	20'291	16'756
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>10'000</b>	<b>20'291</b>	<b>16'756</b>

**Note 22: Charges financières**

	Hypoth. et prêts	Budget 2006	2006	2005
Intérêts s/prêts bancaires	40'000'000	920'000	1'106'015	777'799
<b>TOTAL PRÊTS BANCAIRES</b>	<b>40'000'000</b>	<b>920'000</b>	<b>1'106'015</b>	<b>777'799</b>
Amortissements s/hypothèques	-500'000	0	0	0
<b>TOTAL HYPOTHEQUES APRES AMORTISSEMENTS</b>	<b>39'500'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Association des Importateurs Suisses d'Automobiles (auto-suisse)	12'000'000	360'000	242'580	240'000
Fédération des Entreprises Romandes Genève	5'000'000	160'000	0	0
FIPOI	0	250'000	62'500	250'000
Orgexpo (avance de fonds - 2e étape)	0	270'000	159'607	116'101
Garantie de l'Etat de Genève	0	72'000	71'250	71'250
<b>EMPRUNTS ET DETTES ENVERS LES PARTIES LIEES</b>	<b>17'000'000</b>	<b>1'112'000</b>	<b>535'937</b>	<b>677'351</b>
<b>CHARGES FINANCIERES ENGAGEMENTS A COURT ET LONG TERME</b>	<b>56'500'000</b>	<b>2'032'000</b>	<b>1'641'952</b>	<b>1'455'150</b>

**ANNEXE A - TABLEAU DES AMORTISSEMENTS BATIMENT**  
**(Nouveau plan d'amortissements valable dès le 1.1.2007)**

	Bâtiment	Installations	Aménag. intérieurs	Equipements d'exploitation	Aménag. extérieurs	Total	%
2003	1'222'371	848'869	150'910	905'460	301'820	3'429'430	2.3%
2004	1'240'677	861'581	153'170	919'020	306'340	3'480'788	2.3%
2005	1'257'663	873'377	155'267	931'602	310'534	3'528'443	2.3%
<b>2006</b>	<b>1'262'847</b>	<b>876'977</b>	<b>155'907</b>	<b>935'443</b>	<b>311'814</b>	<b>3'542'989</b>	<b>2.3%</b>
2007	1'262'887	876'977	155'907	935'443	311'814	3'542'989	2.3%
2008	1'262'847	876'977	155'907	935'443	311'814	3'542'989	2.3%
2009	1'262'847	876'977	155'907	935'443	311'814	3'542'989	2.3%
2010	1'262'847	876'977	155'907	935'443	311'814	3'542'989	2.3%
2011	1'262'847	876'977	155'907	935'443	311'814	3'542'989	2.3%
2012	1'262'847	876'977	155'907	935'443	311'814	3'542'989	2.3%
2013	1'262'847	876'977	155'907	29'983	9'994	2'335'709	1.5%
2014	1'262'847	876'977	155'907	16'423	5'474	2'317'629	1.5%
2015	1'262'847	876'977	155'907	3'841	1'280	2'300'853	1.5%
2016	1'262'847	876'977	155'907	-	-	2'295'732	1.5%
2017	1'262'847	876'977	155'907	-	-	2'295'732	1.5%
2018	1'262'847	876'977	155'907	-	-	2'295'732	1.5%
2019	1'262'847	28'109	155'907	-	-	1'446'863	0.9%
2020	1'262'847	15'396	155'907	-	-	1'434'151	0.9%
2021	1'262'847	3'601	155'907	-	-	1'422'355	0.9%
2022	1'262'847	-	155'907	-	-	1'418'755	0.9%
2023	1'262'847	-	4'997	-	-	1'267'845	0.8%
2024	1'262'847	-	2'737	-	-	1'265'585	0.8%
2025	1'262'847	-	640	-	-	1'263'488	0.8%
2026	1'262'847	-	-	-	-	1'262'847	0.8%
2027	1'262'847	-	-	-	-	1'262'847	0.8%
2028	1'262'847	-	-	-	-	1'262'847	0.8%
2103	40'476	-	-	-	-	40'476	0.0%
2104	22'170	-	-	-	-	22'170	0.0%
2105	5'185	-	-	-	-	5'185	0.0%

**Fonds amort. 126'284'785 14'031'638 3'118'142 9'354'426 3'118'142 155'907'133**  
 Frais d'étude étape II 7'261'926  
**Total bâtiments et installations fixes 163'169'059**

Les amortissements des années antérieures ont été corrigés afin de prendre en compte la nouvelle politique d'amortissement.

## RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE

# Deloitte

Deloitte SA  
 Route de l'Étoile 20  
 Case postale 1303  
 CH-1215 Genève 15  
 Tel: +41 (0)22 742 70 00  
 Fax: +41 (0)22 742 70 70  
 www.deloitte.ch

## RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE

Au Conseil de fondation de la  
**Fondation pour la halle 6, Grand-Saconnex**

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de la Fondation pour la halle 6 pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

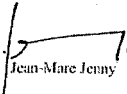
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Sans apporter de réserve à notre appréciation, nous attirons votre attention sur le fait que le Conseil de fondation n'a pas établi les comptes annuels en conformité avec les normes comptables internationales (IFRS) applicable selon la Loi concernant la création de la Fondation pour la halle 6.

DELOITTE SA

  
 Jean-Marc Jenny

  
 Elisabeth Vidal

Le 12 avril 2007

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte de recettes et dépenses, tableau de variation des fonds propres, tableau des flux de trésorerie, annexe relative aux comptes annuels et tableau des amortissements bâtiment)

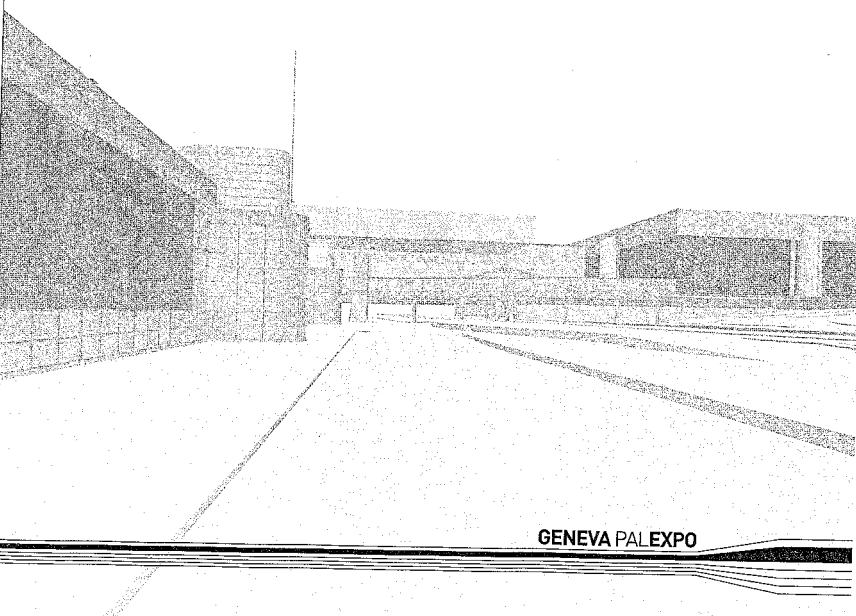
Revised by  
 Deloitte Touche Tohmatsu

**CONFIDENTIEL**

Fondation du Palais  
des Expositions  
Genève

# Rapport annuel

Exercice 2006



**GENEVA PALEXP0**

**Tables des matières**

	Pages
1	FONDATION DU PALAIS DES EXPOSITIONS
	<b>Rapport de gestion</b>
	◦ Rapport de gestion 2
	◦ Organes de la Fondation 5
	◦ Manifestations principales 2006 6
2	FONDATION DU PALAIS DES EXPOSITIONS
	<b>Etats financiers</b> (audités)
	◦ Bilans comparés au 31 décembre 2006 et 2005 7
	◦ Comptes de recettes et dépenses 2006 et 2005 8
	◦ Tableau de variation des fonds propres au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 9
	◦ Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 10
	◦ Annexe relative aux comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2006 11
	◦ Tableau des amortissements bâtiments 17
	◦ Rapport de l'organe de contrôle 18

# 1 FONDATION DU PALAIS DES EXPOSITIONS

## Rapport de gestion

---

### RAPPORT DE GESTION

#### Institutionnel

La Fondation du Palais des Expositions a confié la gestion et l'exploitation de GENEVA PALEXPO à la Fondation Orgexpo (Fondation pour la promotion et l'organisation d'expositions et de congrès), par convention et avenants, jusqu'au 31 décembre 2011.

Le Conseil d'administration a tenu 3 séances : les 23 mars, 4 mai et 7 décembre 2006 ; le Conseil de direction a tenu quant à lui quatre séances : les 23 mars, 27 avril, 30 juin et 23 novembre 2006.

Dans le but d'assurer une étroite coopération entre la Fondation du Palais des Expositions et l'exploitant Orgexpo, Mme Laura Bertholon – Membre du Conseil de direction d'Orgexpo, M. Claude Membrez – Directeur général d'Orgexpo et M. Jean-Pierre Jaton – Directeur technique d'Orgexpo participent en tant qu'invités aux séances du Conseil de direction.

#### Administration et finances

##### *Restructuration juridique*

Le projet de restructuration juridique de l'ensemble des entités agissant au sein de GENEVA PALEXPO a été réactivé à l'initiative du Conseil d'Etat. Ce projet couvre les structures juridiques de la Fondation du Palais des Expositions, de la Fondation pour la Halle 6 et de la Fondation Orgexpo. Il vise à modifier la nature des relations de ces entités entre elles, ainsi qu'avec l'Etat.

La volonté du Conseil d'Etat est de simplifier le système qui s'est complexifié au fil du temps par l'empilement des structures et assurer le développement de GENEVA PALEXPO en permettant la participation du secteur privé.

Le projet en cours d'élaboration a pour objectif de proposer la transformation de la structure en une société anonyme de droit privé, dans laquelle l'Etat gardera une part majoritaire, mais qui sera ouverte à des tiers ayant un intérêt au développement de GENEVA PALEXPO. La nouvelle société anonyme devra être propriétaire des murs et exploitera également le site. Le sol sera patrimoine de l'Etat. On retrouve donc l'expression de la puissance publique dans la propriété du terrain tout en dynamisant les structures en les ouvrant au secteur privé.

##### *Normes comptables et immobilisations corporelles*

Le 19 mai 2005, le Grand Conseil de l'Etat de Genève a modifié la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève et introduit le principe de mise en application des normes IPSAS au sein de l'administration et des établissements publics autonomes. La teneur de la nouvelle loi exige la mise en conformité des états financiers des entités publiques autonomes pour l'exercice 2008.

L'Etat de Genève a adapté les normes IPSAS à ses besoins dans le cadre des Directives Comptables de l'Etat de Genève (DiCo-GE). Le champ d'application des DiCo-GE prévoit une exception à l'application des normes IPSAS pour les « government business enterprises » (GBE) ou entreprises publiques commerciales, qui doivent présenter leurs états financiers selon les normes internationales IFRS.

Les conditions cumulatives pour qualifier une entreprise publique de GBE sont les suivantes :

- elle peut contracter sous son propre nom ;
- elle a l'autorité financière et opérationnelle pour gérer ses affaires ;
- elle vend des biens et/ou des services à d'autres entités en réalisant du profit ou en couvrant l'entier de ses charges ;
- elle n'est pas dépendante de l'Etat pour assurer sa continuité d'exploitation, et ;
- elle est contrôlée par une entité du secteur public.

Aujourd'hui, la qualification, ou non, des entités de GENEVA PALEXPO en GBE ne peut être tranchée de manière définitive tant que le projet de restructuration juridique mentionné au paragraphe précédent n'a pas été finalisé.

Toutefois, considérant les remarques des auditeurs externes et de l'Inspection cantonale des finances sur le traitement comptable des immobilisations corporelles, la Direction a souhaité anticiper le passage aux normes en adoptant, dès 2006, un référentiel comptable conforme pour les immobilisations corporelles. Dans le contexte mentionné ci-dessus, ce nouveau référentiel comptable est compatible à la fois avec les normes IPSAS/DicoGe et les normes IAS/IFRS, ce qui a été confirmé par les experts mandatés.

Ainsi, depuis la clôture du 31.12.2006, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique après déduction du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur selon la méthode du coût historique amorti. Les amortissements sont calculés sur le coût historique. Selon les normes IPSAS/DicoGe ou IAS/IFRS, les taux d'amortissement doivent être définis pour chaque composante des immobilisations.

Les composantes et les durées de vie adoptées sont les suivantes :

Bâtiment / Gros œuvre	100 ans
Aménagements intérieurs	20 ans
Installations techniques	16 ans
Equipement d'exploitation	10 ans
Aménagements extérieurs	10 ans

Ce changement de pratique comptable a nécessité le passage d'écritures correctives importantes sur l'exercice 2006 afin de mettre le fonds d'amortissement en conformité avec le nouveau référentiel comptable (rattrapage des amortissements).

Résumé des écritures correctives adoptées au 31.12.2006 :

Bâtiments et installations fixes au 31.12.2006 avant amortissements		CHF	180'649'000
Amortissements selon ancien plan	/.	CHF	3'056'000
Amortissements complémentaires pour mise en conformité IAS/IFRS ou IPSAS/Dico-GE	/.	CHF	40'660'000
Bâtiments et installations fixes au 31.12.2006 après amortissements complémentaires		CHF	136'933'000

Conformément aux principes comptables IAS/IFRS ou IPSAS/Dico-GE, ces charges ont été incorporées dans les charges d'exploitation.

L'adaptation des principes comptables concernant les immobilisations corporelles constitue une étape importante en vue de la mise en conformité des états financiers avec les principes comptables IAS/IFRS ou IPSAS/Dico-GE. Elle n'est toutefois pas suffisante pour obtenir une attestation de conformité qui requerra des adaptations de la présentation.



### Autres éléments

Conformément aux statuts, le Conseil d'administration a approuvé les états financiers 2006 révisés de la Fondation ainsi que le budget 2007. Les comptes détaillés et le rapport de gestion d'Orgexpo pour l'exercice 2006 ont été remis à la Fondation du Palais des Expositions, pour approbation, conformément à la convention

En 2006, GENEVA PALEXPO a accueilli plus de 1,4 millions de visiteurs lors des manifestations habituelles et divers congrès et réunions. Le détail des statistiques sur les grandes manifestations figure à la page 6.

### Travaux

Chaque année, un programme d'amélioration et d'entretien est validé par les organes de la Fondation. Cette année, les principaux investissements consentis sont:

- La réfection de l'étanchéité du toit de la halle 2 et des coursives des halles 2 et 4 par la pose d'un revêtement bicouche bitumineux
- La réorganisation des dépôts du sous-sol
- La réfection des boîtes de sol de la halle 2
- La rénovation du câblage de la halle 2

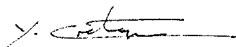
### Résultat de l'exercice 2006

Comme les années précédentes, Orgexpo a dégagé les moyens financiers pour couvrir les obligations financières de la Fondation du Palais des Expositions. Ainsi, le total de l'indemnité versée par Orgexpo à la Fondation du Palais des Expositions s'élève pour l'année 2006 à CHF 8'296'821. Ce montant comprend le remboursement des hypothèques contractées ainsi qu'une réserve pour travaux de CHF 900'000. Les amortissements complémentaires ne sont pas couverts par l'indemnité.

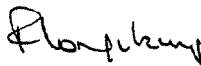
L'excédent de recettes brut est de CHF 3'865'671. Après amortissements ordinaires et complémentaires et dotations à la réserve générale d'un montant de CHF 44'522'988, l'exercice montre un excédent de dépenses de CHF 40'657'317.

Les comptes détaillés et le bilan figurent aux pages 7 à 17 du présent rapport. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en franc (CHF).

Ce rapport a été établi sur la base de la comptabilité vérifiée par la société Deloitte SA, Genève.



Yves Cretegy  
Secrétaire général



François Longchamp  
Président

**ORGANES DE LA FONDATION****Conseil d'administration au 31.12.2006**▫ **Président**

**M. François Longchamp \***  
Conseiller d'Etat  
Président du DSE

▫ **Vice-président**

**Me Luc Argand \***  
Président du Salon international de l'automobile

▫ **Membres**

**M. Claude Bagnoud**  
**M. Justin Benoit**  
**M. Pierre-Yves Comte**  
**M. Gilles Desplanches**  
**M. Daniel Ducommun**  
**M. Christo Ivanov**  
**Mme Viviane Jutheau de Witt**  
**M. Georges Letellier**  
**M. Jacques Louviot**  
**M. Jean Nicolet**  
**Mme Magali Orsini**  
**M. Arthur Plee**  
**M. François Reinhard \***  
**Mme Christine Sayegh**  
**M. Roland Schwendimann \***  
**M. Anton Wohlgensinger**  
**M. Roger Wüthrich**

▫ **Secrétaire général**

**M. Yves Creteigny**

▫ **Organe de contrôle**

Deloitte SA, Genève

\* membre du Conseil de direction

## MANIFESTATIONS PRINCIPALES 2006

SALON DU MARIAGE • NOCIAL 2006	30	1'540	1'200
INTERNATIONAL AID & TRADE 2006* • Building Partnerships for Humanitarian Relief	113	3'300	1'004
12 <sup>e</sup> SALON VACANCES, SPORTS & LOISIRS	170	13'000	24'115
COUPE DAVIS - SUISSE / AUSTRALIE	15	5'350	9'000
76 <sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DE L'AUTOMOBILE	260	114'000	674'334
EAHP 2006* • 11 <sup>e</sup> Congress of the European Association of Hospital Pharmacists avec exposition]	53	3'478	1'500
16 <sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DE LA HAUTE HORLOGERIE*	16	36'420	13'000
34 <sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DES INVENTIONS, DES TECHNIQUES ET PRODUITS NOUVEAUX	775	9'100	75'365
POLYMANGA 2006 • Le premier grand événement suisse, sur le manga, les jeux vidéo et la culture japonaise	30	1'300	7'000
20 <sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DU LIVRE ET DE LA PRESSE avec ESPACE MUSIQUE et SALON DE L'ÉUDIANT ET DE LA FORMATION	632	33'250	115'000
EUROPART • 15 <sup>e</sup> Foire Internationale d'Art	58	6'395	
EBACE 2006* • European Business Aviation Convention & Exhibition	292	21'420	9'743
VITAFOODS INTERNATIONAL & FINISHED PRODUCTS EXPO 2006 • 9 <sup>e</sup> Exposition internationale et congrès sur les ingrédients pour nutraceutiques et prestations annexes	367	15'500	4'886
SAS FORUM INTERNATIONAL 2006* • The premier international event for enterprise intelligence		22'200	2'895
INVESTISSIMA / GENEVA WORLD FINANCE FORUM 2006 Le Salon suisse de l'investissement, de l'Épargne et de la Prévoyance	50	5'000	2'000
MONDO VINO 2006 • Coop - Vente de vin		1'200	1'500
ChemSpec Europe 2006* • The fine & speciality chemicals connection	300	15'000	6'000
TourismAfrica 2006 - Strategic Business Meeting* • Rencontre d'Affaires Internationale pour le Développement de l'Industrie du Tourisme en Afrique	235	16'500	597
100 <sup>e</sup> anniversaire de l'Union Professionnelle Suisse de l'Automobile UPSA, section genevoise		2'500	300
COUPE DAVIS - Suisse / Serbie	13	18'250	15'900
14 <sup>e</sup> SALON DE LA VOITURE D'OCCASION • UPSA, section genevoise	35	26'420	8'500
36 <sup>e</sup> BOURSE INTERNATIONALE AUX MINÉRAUX, FOSSILES ET GEMMES	60	2'250	2'400
EXPO DANCE • 7 <sup>e</sup> Salon de la Danse		1'428	8'500
GENEVA CLASSICS • Nouvelle exposition consacrée aux voitures de collection, et ouverte aux autres moyens de transport comme les avions, les bateaux ou les motos	101	14'704	14'700
EXPAT-EXPO • By, for and about the English-speaking community in Switzerland		1'080	4'000
The World of Health IT 2006 Conference & Exhibition* Connecting Leaders in Technology and Healthcare	75	6'000	1'746
ESPACE JUNIOR • Le rêve pour tous les enfants de 2 à 12 ans!		4'000	6'500
UTILEXPO* • Première édition du Salon régional des véhicules utilitaires légers et lourds	58	13'000	5'200
54 <sup>e</sup> FOIRE DE GENÈVE • Foire de l'habitat et de l'art de vivre	452	60'000	281'112
CITÉ DES MÉTIERS ET DES FORMATIONS • à GENEVA PALEXPO en partenariat avec la Foire de Genève	100	21'420	75'000
LE SALON GENEVOIS DE L'ANTIQUITÉ ET DE LA BROCANTE	61	4'008	3'473
21 <sup>e</sup> SUPERCROSS INTERNATIONAL DE GENÈVE	35	38'031	30'000
CSI-W - CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL DE GENÈVE • Coupe du monde	60	43'654	38'000
<b>TOTAL</b>			

2 FONDATION DU PALAIS DES EXPOSITIONS  
Etats financiers (audités)

BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE 2006 ET 2005

ACTIFS	Notes	2006	2005
		CHF	CHF
Comptes courants bancaires	1	5'470	139'112
Clients et débiteurs d'exploitation, net	2	2'028	7'143
Compte courant - parties liées	3	1'552	15'877
Autres débiteurs à court terme	4	19'980	278
Charges constatées d'avance	5	81'310	81'343
<b>Total des actifs circulants</b>		<b>110'340</b>	<b>243'753</b>
Terrains	6	14'400'000	14'400'000
Bâtiments et installations fixes	7	138'638'795	181'103'789
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>153'038'795</b>	<b>195'503'789</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>153'149'135</b>	<b>195'747'542</b>
PASSIF	Notes	2006	2005
		CHF	CHF
Fournisseurs et créanciers d'exploitation, net	8	1'158'945	237'012
Emprunts et dettes à court terme	9	1'136'748	-
Part à court terme des dettes à long terme	10	3'020'000	2'886'002
Comptes courants - parties liées	11	2'113'061	2'617'404
Autres créanciers à court terme	12	15'662	33'868
Charges à payer	13	20'000	15'000
<b>Total des exigibles à court terme</b>		<b>7'464'416</b>	<b>5'789'286</b>
Emprunts et dettes à long terme	14	90'082'000	94'366'906
<b>Total des engagements à long terme</b>		<b>90'082'000</b>	<b>94'366'906</b>
Capital de dotation	15	78'867'837	78'867'837
Réserves	15	17'392'199	16'718'158
Résultat de l'exercice	15	-40'657'317	5'355
<b>Total des fonds propres</b>		<b>55'602'719</b>	<b>95'591'350</b>
<b>Total du passif</b>		<b>153'149'135</b>	<b>195'747'542</b>

## COMPTES DE RECETTES ET DEPENSES 2006 ET 2005

	Notes	Budget	2006	2005
		CHF	CHF	CHF
Location de surface	16	40'000	38'659	39'259
Indemnités du gestionnaire	17	9'471'000	8'296'821	7'734'197
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>9'511'000</b>	<b>8'335'480</b>	<b>7'773'456</b>
<b>Marge brute d'exploitation</b>		<b>9'511'000</b>	<b>8'335'480</b>	<b>7'773'456</b>
Frais de personnel	18	-34'000	-23'850	-28'361
Entretien	19	-1'777'000	-1'330'877	-1'495'645
Frais d'administration et informatiques	20	-173'000	-177'431	-185'531
Autres charges d'exploitation	21	-175'000	-231'662	-232'046
Dotations aux amortissements	22	-3'075'000	-43'622'988	-2'430'000
Dotations aux réserves	22	-900'000	-900'000	-900'000
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>-6'134'000</b>	<b>-46'286'808</b>	<b>-5'271'583</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>3'377'000</b>	<b>-37'951'328</b>	<b>2'501'873</b>
Produits financiers	23	0	1'010	793
Charges financières	24	-3'372'000	-2'706'999	-2'497'311
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>5'000</b>	<b>-40'657'317</b>	<b>5'355</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES AU 31 DECEMBRE 2006 ET AU 31 DECEMBRE 2005

	Capital de	Réserves	Résultat de	Total
	dotation		l'exercice	
	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Solde au 1er janvier 2005</b>	78'867'837	15'936'634	33'271	94'837'742
Imputation des charges d'investissements sur des réserves	-	748'253	-	748'253
Transfert du résultat 2004	-	33'271	-33'271	-
Résultat net	-	-	5'355	5'355
<b>Solde au 31 décembre 2005 / 1er janvier 2006</b>	78'867'837	16'718'158	5'355	95'591'350
Imputation des charges d'investissements sur des réserves	-	668'686	-	668'686
Transfert du résultat 2005	-	5'355	-5'355	-
Résultat net	-	-	-40'657'317	-40'657'317
<b>Solde au 31 décembre 2006</b>	78'867'837	17'392'199	-40'657'317	55'602'719

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2006 ET AU 31 DECEMBRE 2005

	2006	2005
	CHF	CHF
<b>Activités opérationnelles</b>		
Résultat net de l'exercice	-40'657'317	5'355
Ajustement pour		
Amortissements	43'622'988	2'430'000
Dotations aux réserves	900'000	900'000
Résultat des activités de financement	2'706'999	2'497'311
<b>Résultat de l'exercice avant modification du fonds de roulement</b>	<b>6'572'670</b>	<b>5'832'666</b>
Variations des créances opérationnelles	-14'555	-24'742
Variations des dettes opérationnelles	1'770'309	-711'438
Variation des comptes courants avec les parties liées	-490'017	-9'552
<b>Flux de trésorerie des activités opérationnelles</b>	<b>7'838'406</b>	<b>5'086'934</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Investissement dans les bâtiments et installations fixes	-1'114'141	-829'732
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement</b>	<b>-1'114'141</b>	<b>-829'732</b>
<b>Activités de financement</b>		
Augmentation / diminution des emprunts à long terme	-4'150'908	-2'355'302
Charge d'intérêt	-2'706'999	-2'497'311
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>	<b>-6'857'907</b>	<b>-4'852'613</b>
<b>Augmentation / diminution de la trésorerie durant l'exercice</b>	<b>-133'642</b>	<b>-595'411</b>
Liquidités au début de l'exercice	139'112	734'523
<b>Liquidités à la fin de l'exercice</b>	<b>5'470</b>	<b>139'112</b>

## ANNEXE RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2006

**Note 1: Comptes courants bancaires**

	2006	2005
Banque Cantonale de Genève	0	131'426
Crédit Suisse	2'424	2'968
UBS SA	3'046	4'718
<b>COMPTES COURANTS BANCAIRES</b>	<b>5'470</b>	<b>139'112</b>

**Note 2: Clients et débiteurs d'exploitation, net**

	2006	2005
Débiteurs divers	2'028	7'143
<b>CLIENTS ET DEBITEURS D'EXPLOITATION, NET</b>	<b>2'028</b>	<b>7'143</b>

Le compte débiteurs divers est soldé à la date du présent rapport.

**Note 3: Comptes courants – parties liées**

	2006	2005
Compte courant Fondation pour la Halle 6	1'552	15'877
<b>COMPTES COURANTS - PARTIES LIEES</b>	<b>1'552</b>	<b>15'877</b>

Ce compte est soldé à la date du présent rapport.

**Note 4: Autres débiteurs à court terme**

	2006	2005
Administration fédérale des contributions (impôt anticipé)	354	278
TVA, nette	19'626	0
<b>AUTRES DEBITEURS A COURT TERME</b>	<b>19'980</b>	<b>278</b>

**Note 5: Charges constatées d'avance**

	2006	2005
Copropriété PPE Halle 7 - frais janvier 2007	15'459	15'459
Factures abonnements et entretien 2007	65'851	65'884
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>81'310</b>	<b>81'343</b>

**Note 6: Terrains**

	2006	2005
Valeur au 31.12	14'400'000	14'400'000
<b>TERRAINS</b>	<b>14'400'000</b>	<b>14'400'000</b>



## Note 7: Bâtiments et installations fixes

	Bâtiments	Installations	Aménagements intérieurs	Equipement d'exploitation	Total
1984	77'044'000	18'128'000	6'798'000	11'330'000	113'300'000
1985	272'000	64'000	24'000	40'000	400'000
1986	272'000	64'000	24'000	40'000	400'000
1988	21'488'000	5'056'000	1'896'000	3'160'000	31'600'000
1990	4'064'000	1'270'000	762'000	254'000	6'350'000
1995	4'620'000	1'320'000	462'000	198'000	6'600'000
1996	16'466'100	3'763'680	1'411'380	1'881'840	23'523'000
1999	3'778'760	889'120	333'420	555'700	5'557'000
2002	23'686'600	5'414'080	2'030'280	2'707'040	33'838'000
2005		* 957'173			957'173
2006		* 1'043'000			1'043'000
<b>Total</b>	<b>151'691'460</b>	<b>37'969'053</b>	<b>13'741'080</b>	<b>20'166'580</b>	<b>223'568'173</b>

Fonds d'amortissement au 01.01	-42'918'713
Amortissement selon ancien plan	-3'056'300
Amortissement complémentaire bâtiment	-40'659'988
<b>FONDS D'AMORTISSEMENT</b>	<b>-86'635'001</b>
<b>BATIMENTS</b>	<b>136'933'172</b>

Investissements réalisés	1'587'131
Fonds d'amortissement au 01.01	-303'495
Amortissement	-98'014
<b>INVESTISSEMENTS</b>	<b>1'185'622</b>

Participation construction P48, net	560'000
Amortissement	-40'000
<b>PARTICIPATION P48</b>	<b>520'000</b>

<b>BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS FIXES</b>	<b>138'638'795</b>
---	--------------------

<b>VALEUR D'ASSURANCES INCENDIE - sans halle 7</b>	<b>217'100'000</b>
--	--------------------

Le nouveau plan d'amortissement est détaillé dans l'annexe A.

\* Les installations 2005 et 2006 correspondent à la rénovation des toits des halles 1 et 2.

## Note 8: Fournisseurs et créanciers d'exploitation, net

	2006	2005
Fournisseurs	1'158'945	237'012
<b>FOURNISSEURS ET CREANCIERS D'EXPLOITATION, NET</b>	<b>1'158'945</b>	<b>237'012</b>

## Note 9: Emprunts et dettes à court terme

	2006	2005
Banque Cantonale de Genève	1'136'748	0
<b>EMPRUNTS ET DETTES A COURT TERME</b>	<b>1'136'748</b>	<b>0</b>

Il s'agit du refinancement à court terme de deux prêts assurances arrivés à échéance à fin décembre 2006. Ces prêts feront l'objet d'un appel d'offres début 2007.

**Note 10: Part à court terme des dettes à long terme**

	2006	2005
Part à court terme des dettes à long terme	3'020'000	2'886'002
<b>PART A COURT TERME DES DETTES A LONG TERME</b>	<b>3'020'000</b>	<b>2'886'002</b>

Il s'agit des amortissements hypothécaires remboursables à moins d'un an.

**Note 11: Comptes courants – partie liées**

	2006	2005
Orgexpo - compte courant	2'113'061	2'617'404
<b>COMPTES COURANTS - PARTIES LIEES</b>	<b>2'113'061</b>	<b>2'617'404</b>

**Note 12: Autres créanciers à court terme**

	2006	2005
Créanciers divers	15'662	15'198
TVA, nette	0	18'670
<b>AUTRES CREANCIERS A COURT TERME</b>	<b>15'662</b>	<b>33'868</b>

**Note 13: Charges à payer**

	2006	2005
Provision pour contrôle fiduciaire	20'000	15'000
<b>CHARGES A PAYER</b>	<b>20'000</b>	<b>15'000</b>

**Note 14: Emprunts et dettes à long terme**

	2006	2005
Hypothèques 1er rang au 01.01	49'789'000	49'640'000
Reprise de prêts assurances	0	2'310'000
Amortissements	-2'721'000	-2'161'000
Part à court terme des dettes à long terme	-2'866'000	-2'721'000
<b>PRÊTS BANCAIRES</b>	<b>44'202'000</b>	<b>47'068'000</b>
Hypothèques 1er rang	4'663'908	7'168'210
Cession de prêts	-1'264'906	-2'310'000
Amortissements	-165'002	-194'302
Part à court terme des dettes à long terme	-154'000	-165'002
<b>PRÊTS ASSURANCES</b>	<b>3'080'000</b>	<b>4'498'906</b>
<b>PRÊTS BANCAIRES ET ASSURANCES</b>	<b>47'282'000</b>	<b>51'566'906</b>
Etat de Genève - prêt	25'000'000	25'000'000
<b>Salon de l'automobile</b>		
Prêt consenti sans amortissements, selon convention du 4 mars 1983	11'000'000	11'000'000
Prêt supplémentaire pour la construction de la halle 5, selon convention du 22 juin 1987	4'000'000	4'000'000
Prêt supplémentaire pour le financement de la rénovation de la Villa Sarasin, selon convention du 25 juin 1993	1'000'000	1'000'000
Prêt supplémentaire pour le financement de la construction du P48, selon convention du 25.09.2001	800'000	800'000
<b>EMPRUNTS ET DETTES ENVERS DES PARTIES LIEES</b>	<b>41'800'000</b>	<b>41'800'000</b>
Orgexpo - prêt pour restaurant halle 7	1'000'000	1'000'000
<b>AUTRES ENGAGEMENTS A LONG TERME</b>	<b>1'000'000</b>	<b>1'000'000</b>
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS A LONG TERME</b>	<b>90'082'000</b>	<b>94'366'906</b>

**Note 15: Fonds propres**

	2006	2005
Fonds ordinaires	30'000	30'000
<b>FONDS ORDINAIRES</b>	<b>30'000</b>	<b>30'000</b>
Fonds immobiliers	15'000'000	15'000'000
<b>FONDS IMMOBILIERS</b>	<b>15'000'000</b>	<b>15'000'000</b>
Fonds mobiliers	30'000'000	30'000'000
Dotation complémentaire de l'Etat	33'837'837	33'837'837
<b>FONDS MOBILIERS</b>	<b>63'837'837</b>	<b>63'837'837</b>
<b>CAPITAL DE DOTATION</b>	<b>78'867'837</b>	<b>78'867'837</b>
Réserve - situation au 01.01	1'621'653	1'588'381
Attribution de l'excédent de recettes / dépenses	5'355	33'271
<b>RESERVE GENERALE</b>	<b>1'627'007</b>	<b>1'621'653</b>
Situation au 01.01	15'096'505	14'348'253
Dotation versée par Orgexpo, selon convention	900'000	900'000
Prélèvement pour amortissements sur investissements	-231'314	-151'747
<b>RESERVE POUR ENTRETIEN BÂTIMENT ET INST. TECHNIQUES</b>	<b>15'765'191</b>	<b>15'096'505</b>
<b>RESERVES</b>	<b>17'392'199</b>	<b>16'718'158</b>
Excédent de recettes / dépenses	-40'657'317	5'355
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-40'657'317</b>	<b>5'355</b>
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>55'602'719</b>	<b>95'591'350</b>

**Note 16: Location de surface**

	Budget 2006	2006	2005
Droit de superficie PTT	15'900	14'539	14'539
Location chalet	7'900	7'920	7'920
Location parc	0	0	600
Location de terrain à la Commune	16'200	16'200	16'200
<b>LOCATION DE SURFACE</b>	<b>40'000</b>	<b>38'659</b>	<b>39'259</b>

**Note 17: Indemnités du gestionnaire**

Pour l'année 2006, le loyer se compose des éléments suivants:

	Budget 2006	2006	2005
Intérêts sur hypothèques et prêts	3'372'000	2'706'999	2'497'311
Amortissements hypothèques	3'000'000	2'886'002	2'355'302
Frais de personnel et administratifs	207'000	201'281	213'891
Frais d'entretien	1'260'000	1'058'991	1'029'530
Améliorations et aménagements	517'000	271'887	466'115
Assurances	175'000	231'662	232'046
Provision pour renouvellement installations techniques	900'000	900'000	900'000
Amortissement du P48	40'000	40'000	40'000
<b>INDEMNITE DU GESTIONNAIRE</b>	<b>9'471'000</b>	<b>8'296'821</b>	<b>7'734'197</b>

Selon article 12, alinéa 2 de la convention signée le 30 juin 1981, Orgexpo verse à la Fondation du Palais des Expositions, sur présentation des justificatifs correspondants, chaque année, les montants nécessaires pour couvrir les obligations assumées par elle dans le cadre de la construction et de l'exploitation de GENEVA PALEXPO. Tous les frais effectifs de la FPE ont été payés en 2006.

**Note 18: Frais de personnel**

	Budget 2006	2006	2005
Jetons, honoraires et frais divers Conseil administration	25'000	15'450	19'961
Rentes complémentaires	9'000	8'400	8'400
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>34'000</b>	<b>23'850</b>	<b>28'361</b>

Les frais de personnel correspondent à un secrétaire général et un intendant à temps partiel.

**Note 19: Entretien**

	Budget 2006	2006	2005
Entretien courant	280'000	104'593	163'834
Entretien halle 7 par la PPE	130'000	129'634	131'841
<b>ENTRETIEN DU BÂTIMENT</b>	<b>410'000</b>	<b>234'227</b>	<b>295'675</b>
Entretien courant	400'000	384'035	272'146
Abonnements d'entretien	300'000	329'310	325'048
<b>ENTRETIEN INSTALLATIONS TECHNIQUES</b>	<b>700'000</b>	<b>713'345</b>	<b>597'194</b>
Entretien courant du réseau routier et des accès dans l'enceinte de la parcelle	20'000	7'740	8'956
Entretien du parc	130'000	103'679	127'705
<b>ENTRETIEN EXTERIEUR</b>	<b>150'000</b>	<b>111'419</b>	<b>136'661</b>
Divers et imprévus	50'000	0	0
Améliorations réalisées	467'000	271'886	466'115
<b>AMELIORATIONS ET AMENAGEMENTS</b>	<b>517'000</b>	<b>271'886</b>	<b>466'115</b>
<b>ENTRETIEN</b>	<b>1'777'000</b>	<b>1'330'877</b>	<b>1'495'645</b>

Les améliorations réalisées sont les suivantes :

Réfection de l'étanchéité des terrasses 3e étage BAD	50'024
Réaménagement des dépôts du sous-sol	190'947
Rénovation des tours de refroidissement	13'592
Rideau d'air porte 613	14'250
Courants d'air entre halle 5 et passerelle	3'074
<b>Total</b>	<b>271'886</b>

**Note 20: Frais d'administration et informatiques**

	Budget 2006	2006	2005
Indemnité forfaitaire pour la gestion du secrétariat	40'000	40'000	40'000
Frais d'administration PPE Halle 7	18'000	18'000	18'000
Frais divers	25'000	29'431	37'531
Frais de personnel (charges sociales comprises) - forfait	90'000	90'000	90'000
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION ET INFORMATIQUES</b>	<b>173'000</b>	<b>177'431</b>	<b>185'531</b>

Les frais divers sont composés de :

Contrôle fiduciaire	25'250
Fournitures de bureau et affranchissements	549
Frais de banques/CCP	1'884
Frais divers	1'748
<b>Total</b>	<b>29'431</b>

Les séances du Conseil de direction et du Conseil d'administration ayant eu lieu simultanément, le 50% des jetons y relatifs a été facturé à la Fondation pour la Halle 6 (CHF 2'632.- en 2006)

**Note 21: Autres charges d'exploitation**

	Budget 2006	2006	2005
Assurances RC et incendie / dégâts d'eau	175'000	231'662	232'046
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>175'000</b>	<b>231'662</b>	<b>232'046</b>

**Note 22: Dotations aux amortissements et aux provisions**

	Budget 2006	2006	2005
Amort. bâtiments et installations selon ancien plan	3'035'000	3'056'300	2'390'000
Amortissements complémentaires	0	40'659'988	0
Amortissements investissements réalisés	150'000	98'014	151'747
Amortissements participation P48	40'000	40'000	40'000
Réserve pour renouvellement des installations techniques	-150'000	-231'314	-151'747
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b>3'075'000</b>	<b>43'622'988</b>	<b>2'430'000</b>

Dotation à la provision pour l'entretien du bâtiment et renouvellement des installations techniques - versement du gestionnaire	900'000	900'000	900'000
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>900'000</b>	<b>900'000</b>	<b>900'000</b>
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b>3'975'000</b>	<b>44'522'988</b>	<b>3'330'000</b>

**Note 23: Produits financiers**

	Budget 2006	2006	2005
Intérêts	0	1'010	793
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>0</b>	<b>1'010</b>	<b>793</b>

**Note 24: Charges financières**

	Hypothèques et prêts	Budget 2006	2006	2005
Intérêts s/crédit bancaire c/c BCGe crédit max. 5.5 mois	(1'136'748)	100'000	0	0
Intérêts s/prêts bancaires	49'789'000	1'610'000	1'510'254	1'336'021
Intérêts s/prêts assurances	3'399'002	200'000	144'933	202'690
<b>TOTAL PRETS BANCAIRES ET ASSURANCES</b>	<b>53'188'002</b>	<b>1'910'000</b>	<b>1'655'187</b>	<b>1'538'711</b>
Amortissements s/hypothèques	-2'886'002	0	0	0
<b>TOTAL HYPOTHEQUES APRES AMORTISSEMENTS</b>	<b>50'302'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Intérêts s/prêts Salon de l'auto	16'800'000	462'000	301'812	208'600
Intérêts s/prêt Etat de Genève	25'000'000	1'000'000	750'000	750'000
Prêt Orgexpo (restaurant halle 7)	1'000'000	0	0	0
<b>EMPRUNTS ET DETTES ENVERS LES PARTIES LIEES</b>	<b>42'800'000</b>	<b>1'462'000</b>	<b>1'051'812</b>	<b>958'600</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		<b>3'372'000</b>	<b>2'706'999</b>	<b>2'497'311</b>
<b>ENGAGEMENTS A COURT ET LONG TERME</b>	<b>93'102'000</b>			

**ANNEXE A - TABLEAU DES AMORTISSEMENTS BATIMENTS**  
**(Nouveau plan d'amortissements valable dès le 1.1.2007)**

	Bâtiment	Installations	Am. Intérieurs	Equip. Expl.	Total	%
1984	770'440	1'133'000	339'900	1'133'000	3'376'340	3.0%
1985	773'160	1'137'000	341'100	1'137'000	3'388'260	3.0%
1986	775'880	1'141'000	342'300	1'141'000	3'400'180	3.0%
1987	775'880	1'141'000	342'300	1'141'000	3'400'180	3.0%
1988	990'760	1'457'000	437'100	1'457'000	4'341'860	3.0%
1989	990'760	1'457'000	437'100	1'457'000	4'341'860	3.0%
1990	1'031'400	1'536'375	475'200	1'482'400	4'525'375	3.0%
1991	1'031'400	1'536'375	475'200	1'482'400	4'525'375	3.0%
1992	1'031'400	1'536'375	475'200	1'482'400	4'525'375	3.0%
1993	1'031'400	1'536'375	475'200	1'482'400	4'525'375	3.0%
1994	1'031'400	1'536'375	475'200	349'400	3'392'375	2.2%
1995	1'077'600	1'618'875	498'300	365'200	3'559'975	2.2%
1996	1'242'261	1'854'105	568'869	549'384	4'214'619	2.3%
1997	1'242'261	1'854'105	568'869	549'384	4'214'619	2.3%
1998	1'242'261	1'854'105	568'869	233'384	3'898'619	2.1%
1999	1'280'049	1'909'675	585'540	288'954	4'064'218	2.2%
2000	1'280'049	776'675	585'540	263'554	2'905'818	1.6%
2001	1'280'049	772'675	585'540	263'554	2'901'818	1.6%
2002	1'516'915	1'107'055	687'054	534'258	3'845'282	2.0%
2003	1'516'915	1'107'055	687'054	534'258	3'845'282	2.0%
2004	1'516'915	791'055	347'154	534'258	3'189'382	1.7%
2005	1'516'915	850'868	345'954	514'458	3'228'194	1.5%
<b>2006</b>	<b>1'516'915</b>	<b>836'680</b>	<b>344'754</b>	<b>326'274</b>	<b>3'024'623</b>	<b>1.4%</b>
2007	1'517'088	836'680	344'754	326'274	3'024'796	1.4%
2008	1'516'915	836'680	249'954	326'274	2'929'823	1.3%
2009	1'516'915	836'680	249'954	270'704	2'874'253	1.3%
2010	1'516'915	836'680	211'854	270'704	2'836'153	1.3%
2011	1'516'915	754'180	211'854	270'704	2'753'653	1.2%
2012	1'516'915	518'950	211'854	-	2'247'719	1.0%
2013	1'516'915	518'950	211'854	-	2'247'719	1.0%
2014	1'516'915	518'950	211'854	-	2'247'719	1.0%
2015	1'516'915	463'380	188'754	-	2'169'049	1.0%
2016	1'516'915	463'380	118'185	-	2'098'480	0.9%
2017	1'516'915	463'380	118'185	-	2'098'480	0.9%
2018	1'516'915	125'000	118'185	-	1'760'100	0.8%
2019	1'516'915	125'000	101'514	-	1'743'429	0.8%
2020	1'516'915	125'000	101'514	-	1'743'429	0.8%
2021	1'516'915	65'188	101'514	-	1'683'616	0.8%
2022	1'516'915	-	-	-	1'516'915	0.7%
2098	274'654	-	-	-	274'654	0.1%
2099	236'866	-	-	-	236'866	0.1%
2100	236'866	-	-	-	236'866	0.1%
2101	236'866	-	-	-	236'866	0.1%

**Fonds amort 151'691'633 37'968'880 13'741'080 20'166'580 223'568'173**

Les amortissements des années antérieures ont été corrigés afin de prendre en compte la nouvelle politique d'amortissement.

## RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE

# Deloitte

Deloitte SA  
Route de l'ère Serin 20  
Case postale 1805  
CH-1215 Geneva 15  
Tel. +41 (0)22 747 70 00  
Fax +41 (0)22 747 70 00  
www.deloitte.ch

## RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE

Au Conseil d'administration de la  
**Fondation du Palais des Expositions, Grand-Saconnex**

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de la Fondation du Palais des Expositions pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

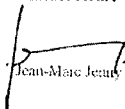
Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont présentés.

Sans apporter de réserve à notre appréciation, nous attirons votre attention sur le fait que le Conseil d'administration n'a pas établi les comptes annuels en conformité avec les normes comptables internationales (IFRS) applicables selon la Loi sur la Fondation du Palais des Expositions.

DELOITTE SA

  
Jean-Marc Jeurly

  
Elisabeth Vidal

Le 12 avril 2007

Annexe: Comptes annuels (bilan, compte de recettes et dépenses, tableau de variation des fonds propres, tableau des flux de trésorerie, annexe relative aux comptes annuels, tableau des prêts hypothécaires et tableau des amortissements bâtements)

Member of  
Deloitte Touche Tohmatsu

*ANNEXE 2***FONDATION POUR LA HALLE 6  
RAPPORTS ANNUELS 2000-2005 (EXTRAITS)**



2 FONDATION POUR LA HALLE 6  
Etats financiers (audités)

BILANS COMPARÉS AU 31 DECEMBRE 2005 ET 2004

ACTIF	Notes	2005		2004	
		CHF		CHF	
Bâtiment halle 6	1	155'267'039.05	153'169'707.25		
Bâtiment halle 6 - étape II	2	7'261'926.20	7'261'926.20		
<b>Total actifs immobilisés</b>		<b>162'528'965.25</b>	<b>160'431'633.45</b>		
Banque	3	1'518'806.65	3'836'192.85		
Débiteurs	4	16'194.16	39'139.32		
Actifs transitoires	5	10'284.90			
<b>Total actifs circulants</b>		<b>1'545'285.11</b>	<b>3'875'332.17</b>		
<b>Total de l'actif</b>		<b>164'074'250.36</b>	<b>164'306'965.62</b>		
PASSIF	Notes	2005		2004	
Capital de dotation	6	100'000'000.00	100'000'000.00		
Réserve générale	7	157'803.89	139'627.49		
Résultat de l'exercice	8	26'356.11	18'176.40		
<b>Total fonds propres</b>		<b>100'184'160.00</b>	<b>100'157'803.89</b>		
Hypothèques/Prêts	9	57'000'000.00	57'000'000.00		
Compte courant Orgexpo	10	6'225'479.08	6'984'080.38		
Compte courant Fondation du Palais des Expositions	11	15'877.17	34'958.80		
Créanciers	12	289'014.36	120'522.55		
Passifs transitoires	13	359'719.75	9'600.00		
<b>Total fonds étrangers</b>		<b>63'890'090.36</b>	<b>64'149'161.73</b>		
<b>Total du passif</b>		<b>164'074'250.36</b>	<b>164'306'965.62</b>		

## COMPTES DE RECETTES ET DEPENSES 2005 ET 2004

	Notes	Budget 2005 CHF	Résultat 2005 CHF	Résultat 2004 CHF
<b>RECETTES</b>				
Indemnité du gestionnaire	14	2'447'000.00	2'472'220.55	1'521'919.71
Recettes diverses	15	5'000.00	26'356.11	18'176.40
<b>Total recettes</b>		<b>2'452'000.00</b>	<b>2'498'576.66</b>	<b>1'540'096.11</b>
<b>DEPENSES</b>				
Charges financières	16	1'922'000.00	1'455'149.55	963'706.55
Frais administratifs	17	60'000.00	159'489.28	78'410.76
Frais d'entretien	18	370'000.00	733'723.17	364'310.70
Assurances	19	95'000.00	123'858.55	115'491.70
<b>Total dépenses</b>		<b>2'447'000.00</b>	<b>2'472'220.55</b>	<b>1'521'919.71</b>
<b>Excédent de recettes net</b>	20	<b>5'000.00</b>	<b>26'356.11</b>	<b>18'176.40</b>

## RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE

# Deloitte

Deloitte SA  
Route de Pre-Bois 20  
Case postale 1808  
CH-1215 Genève 15  
Tél: +41 (0)22 747 70 00  
Fax: +41 (0)22 747 76 70  
www.deloitte.ch

## RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE

Au Conseil de fondation de la  
Fondation pour la Halle 6, Grand-Saconnex

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de la Fondation pour la Halle 6 pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2005.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Les immobilisations corporelles ne sont pas amorties et ceci depuis le début, en 2002, de l'exploitation du bâtiment qui figure toujours ainsi au bilan à sa valeur de construction. Si l'on considère une durée raisonnable et usuelle d'utilisation sur 60 ans, l'amortissement annuel serait de l'ordre de CHF 2'700'000 et, de ce fait, les amortissements cumulés non reconnus au bilan s'élèvent à CHF 10'800'000 au 31 décembre 2005. Par conséquent, le patrimoine et les résultats sont présentés de manière trop favorable.


Selon notre appréciation, les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts, à l'exception de l'incidence de l'élément présenté au paragraphe précédent.

En dépit de cette réserve, nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés car l'élément invoqué ne modifie pas fondamentalement l'image globale.

Membre(s) de  
Deloitte Inaudit Edouard

Nous attirons en outre votre attention sur le fait que le Conseil de fondation n'a pas établi les comptes annuels en conformité avec les normes comptables internationales (IFRS) applicable selon la Loi concernant la création de la Fondation pour la Halle 6.

DELOITTE SA

  
Jean Marc Jenny

  
Elisabeth Vidal

Le 21 avril 2006

Annexe: Comptes annuels (bilan, compte de recettes et dépenses, tableau de variation des fonds propres, tableau des flux de trésorerie, annexe relative aux comptes annuels et tableau des prêts hypothécaires)

2 FONDATION POUR LA HALLE 6  
Etats financiers (audités)

BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE 2004 ET 2003

	2004 CHF	2003 CHF
<b>1. ACTIF</b>		
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		
1.1. Bâtiment halle 6	149'514'016.90	148'796'911.90
1.2. Equipements complémentaires	3'655'890.35	2'112'587.50
1.3. Bâtiment halle 6 - étape II	7'261'926.20	6'255'099.05
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>160'431'633.45</b>	<b>157'164'598.45</b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		
1.4. Banque	3'836'192.85	3'287'908.45
1.5. Débiteurs	39'139.32	952'363.52
1.6. Actifs transitoires	0.00	10'070.00
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>3'875'332.17</b>	<b>4'250'341.97</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>164'306'965.62</b>	<b>161'414'940.42</b>

	2004 CHF	2003 CHF
<b>2. PASSIF</b>		
<b>FONDS PROPRES</b>		
2.1. Capital dotation	100'000'000.00	100'000'000.00
2.2. Réserve générale	139'627.49	98'139.02
2.3. Compte de pertes et profits	18'176.40	41'488.47
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>100'157'803.89</b>	<b>100'139'627.49</b>
<b>FONDS ETRANGERS</b>		
2.4. Hypothèques/Prêts	57'000'000.00	53'800'000.00
2.5. Compte courant Orgexpo	6'984'080.38	6'397'391.48
2.6. Compte courant Fondation du Palais des Expositions	34'958.80	14'598.70
2.7. Créanciers	120'522.55	445'247.40
2.8. Passifs transitoires	9'600.00	618'075.35
<b>TOTAL FONDS ETRANGERS</b>	<b>64'149'161.73</b>	<b>61'275'312.93</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>164'306'965.62</b>	<b>161'414'940.42</b>

## COMPTES DE RECETTES ET DEPENSES 2004 ET 2003

	BUDGET 2004 CHF	RESULTAT 2004 CHF	RESULTAT 2003 CHF
<b>1. RECETTES</b>			
1.1. Indemnité du gestionnaire, selon convention	2'108'000.00	1'521'919.71	1'577'200.62
1.2. Recettes diverses	0.00	18'176.40	41'488.47
	<b>2'108'000.00</b>	<b>1'540'096.11</b>	<b>1'618'689.09</b>
<b>2. DEPENSES</b>			
2.1. Charges financières	1'778'000.00	983'706.55	1'350'711.50
2.2. Frais administratifs	55'000.00	78'410.76	57'918.17
2.3. Frais d'entretien	180'000.00	364'310.70	75'076.35
2.4. Assurances	95'000.00	115'491.70	93'494.60
	<b>2'108'000.00</b>	<b>1'521'919.71</b>	<b>1'577'200.62</b>
<b>3. RESULTAT</b>			
3.1. Recettes	2'108'000.00	1'540'096.11	1'618'689.09
3.2. Dépenses	2'108'000.00	1'521'919.71	1'577'200.62
3.3. Excédent de recettes net	0.00	18'176.40	41'488.47

## RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE

# Deloitte.

Deloitte & Touche SA  
 Place de Fribourg 20  
 Case postale 1808  
 CH-1215 Geneva 15  
 Tel: +41 22 512 543 78 08  
 Fax: +41 22 512 247 79 78  
 www.deloitte.ch

## RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

Au Conseil de fondation de la  
 Fondation pour la Halle 6, Grand-Saconnex.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de recettes et dépenses et annexes) de la Fondation pour la Halle 6 pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2004. Les indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels ont été vérifiées par un autre organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliqués les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts avec la réserve suivante:

Les immobilisations corporelles ne sont pas amorties malgré le démarrage en 2002 de l'exploitation de la construction. L'évaluation de l'immeuble consisté à un cabinet d'experts immobiliers est toujours en cours. Dans ce contexte la juste valeur et la méthode d'amortissement ne sont pas encore arrêtées. L'immeuble figure au bilan à sa valeur de construction alors qu'il devrait être amorti. Dans ce contexte, nous ne sommes pas en mesure de chiffrer la surévaluation éventuelle des immobilisations corporelles. Il est à noter que la comptabilisation d'un aménagement entraînerait une augmentation de la redevance d'exploitation. L'absence d'amortissement n'a donc pas d'impact sur l'excédent de recettes de l'exercice.

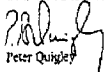
En dépit de la réserve susmentionnée, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Member of  
 Deloitte Touche Tohmatsu



Nous attirons votre attention sur le fait que le Conseil de fondation n'a pas établi les comptes annuels avec comme cadre de référence les normes comptables internationales (IFRS) comme prévu par la Loi concernant la création de la Fondation pour la Halle 6 mais selon les normes comptables suisses.

DELOITTE & TOUCHE SA

  
Peter Quigley

  
~~Hansruedi Voser~~

Le 28 avril 2005

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte de recettes et dépenses et détails des comptes de bilan) et comptes de recettes et dépenses

## BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2002 ET 2003

1. ACTIF	2002 CHF	2003 CHF
<b>Actif immobilisé</b>		
1.1. Bâtiment halle 6	133'696'664.95	148'796'211.90
1.2. Bâtiment halle 6 - étape II	960'730.10	6'255'089.05
1.3. Equipement complémentaire	445'478.30	2'112'587.50
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>135'102'873.35</b>	<b>157'164'598.45</b>
<b>Actif circulant</b>		
1.4. Banque	6'693'583.35	3'287'908.45
1.5. Capital de dotation non libéré	14'000'000.00	0.00
1.6. Débiteurs	1'179'039.27	952'363.52
1.7. Actifs transitoires	1'173.60	10'070.00
<b>Total actif circulant</b>	<b>21'873'796.22</b>	<b>4'250'341.97</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>156'976'669.57</b>	<b>161'414'940.42</b>
<b>2. PASSIF</b>		
<b>Fonds propres</b>		
2.1. Capital dotation	100'000'000.00	100'000'000.00
2.2. Réserve générale	51'314.46	98'139.02
2.3. Compte de pertes et profits	46'824.56	41'488.47
<b>Total fonds propres</b>	<b>100'098'139.02</b>	<b>100'139'627.49</b>
<b>Fonds étrangers</b>		
2.4. Hypothèques/Prêts	55'300'000.00	53'800'000.00
2.5. Compte courant Orgexpo	1'461'475.10	6'397'991.48
2.6. Compte courant Fondation du Palais des Expositions	14'015.00	14'598.70
2.7. Créanciers	103'040.45	445'247.40
2.8. Passifs transitoires	0.00	618'075.35
<b>Total fonds étrangers</b>	<b>56'878'530.55</b>	<b>61'275'312.93</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>156'976'669.57</b>	<b>161'414'940.42</b>

	RESULTAT 2002 CHF	BUDGET 2003 CHF	RESULTAT 2003 CHF	DIFFERE BUDGET CHF
<b>COMPTES DE RECETTES ET DEPENSES</b>				
<b>1. RECETTES</b>				
1.1. Indemnité du gestionnaire, selon convention	1'463'845.55	2'445'000.00	1'577'200.62	-867'799.38
1.2. Recettes diverses	46'824.56	0.00	41'488.47	41'488.47
	<b>1'510'670.11</b>	<b>2'445'000.00</b>	<b>1'618'689.09</b>	<b>-826'310.91</b>
<b>2. DEPENSES</b>				
2.1. Charges financières	1'425'043.30	2'210'000.00	1'350'711.50	-859'288.50
2.2. Frais administratifs	38'802.25	55'000.00	57'918.17	2'918.17
2.3. Frais d'entretien		150'000.00	75'078.35	-74'923.65
2.4. Assurances		30'000.00	93'494.60	63'494.60
	<b>1'463'845.55</b>	<b>2'445'000.00</b>	<b>1'577'200.62</b>	<b>-867'799.38</b>
<b>3. RESULTAT</b>				
3.1. Recettes	1'510'670.11	2'445'000.00	1'618'689.09	-826'310.91
3.2. Dépenses	1'463'845.55	2'445'000.00	1'577'200.62	-867'799.38
3.3. Excédent de recettes net	<b>46'824.56</b>	<b>0.00</b>	<b>41'488.47</b>	<b>41'488.47</b>

Rapport de l'organe de contrôle  
au Conseil de fondation de la

**FONDATION POUR LA HALLE 6**  
Grand-Saconnex - Genève

Genève, le 26 avril 2004  
16/cb/8

Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de recettes et dépenses) de la Fondation pour la Halle 6 pour l'exercice 2003.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

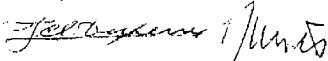
Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Nous relevons que le coût de construction définitif n'est toujours pas arrêté, mais selon les informations qui nous ont été données il devrait se situer au niveau du coût selon le budget c'est à dire à CHF 157'000'000.00. Le montant porté à l'actif du bilan est celui qui résulte des factures reçues des fournisseurs. En outre, bien que 2003 constitue la deuxième année d'exploitation du bâtiment, il n'est toujours pas comptabilisé d'amortissement sur la construction. Cette lacune n'a pas d'incidence sur le résultat de la Fondation puisque les ressources financières pour couvrir cet amortissement doivent lui être fournies par la Fondation Orgexpo. Ce sont donc les comptes de cette dernière Fondation qui auraient été touchés si un amortissement comptable avait été opéré sur la valeur du bâtiment Halle 6.

A l'exception de l'élément décrit précédemment, et selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi du 20 janvier 2001 constitutive de la fondation, et aux statuts.

Nonobstant la remarque ci-dessus relative à l'amortissement de l'immeuble nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**BfB** Société Fiduciaire  
**BOURQUIN FRÈRES ET BERAN SA**



#### Annexes

Comptes annuels comprenant :  
- bilan  
- compte de recettes et dépenses

BfB Société Fiduciaire  
Bourquin Frères et Beran SA  
Corraterie 26  
CH-1211 Genève 11

Téléphone 022 311 36 44  
Fax 022 311 45 88  
E-mail bfb.genève@bfb.ch  
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

**BfB**

	RESULTAT 2000 CHF	BUDGET 2001 CHF	RESULTAT 2001 CHF	DIFFERENCE BUDGET 2001 CHF	%
<b>3.1. COMPTES DE RECETTES ET DEPENSES</b>					
<b>1. RECETTES</b>					
1.1. Indemnité du gestionnaire, selon convention	44'112.77	1'152'500.00	876'670.63	-275'829.37	-23.93%
1.2. Recettes diverses	10'107.46	0.00	44'990.26	44'990.26	
	<b>54'220.23</b>	<b>1'152'500.00</b>	<b>921'660.89</b>	<b>-230'839.11</b>	<b>-20.03%</b>
<b>2. DEPENSES</b>					
2.1. Charges financières	43'161.47	1'112'500.00	838'255.64	-274'244.36	-24.65%
2.2. Frais administratifs	4'734.56	40'000.00	38'414.99	-1'585.01	-3.96%
	<b>47'896.03</b>	<b>1'152'500.00</b>	<b>876'670.63</b>	<b>-275'829.37</b>	<b>-23.93%</b>
<b>3. RESULTAT</b>					
3.1. Recettes	54'220.23	1'152'500.00	921'660.89	-230'839.11	-20.03%
3.2. Dépenses	47'896.03	1'152'500.00	876'670.63	-275'829.37	-23.93%
<b>3.3. Excédent de recettes net</b>	<b>6'324.20</b>	<b>0.00</b>	<b>44'990.26</b>	<b>44'990.26</b>	

## 3.3. BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2000 ET 2001

1. ACTIF	2000 CHF	2001 CHF
<b>Actif immobilisé</b>		
1.1. Bâtiment halle 6	49'128'032.65	107'152'472.50
1.2. Bâtiment halle 6 - étape II	0.00	36'080.00
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>49'128'032.65</b>	<b>107'188'552.50</b>
<b>Actif circulant</b>		
1.3. Banque	0.00	1'755'832.95
1.4. Capital de dotation non libéré	71'500'000.00	41'000'000.00
1.5. Débiteurs	3'694'669.60	1'559'924.63
<b>Total actif circulant</b>	<b>75'194'669.60</b>	<b>44'315'757.58</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>124'322'702.25</b>	<b>151'504'310.08</b>
<b>2. PASSIF</b>		
<b>Fonds propres</b>		
2.1. Capital dotation	100'000'000.00	100'000'000.00
2.2. Réserve générale	0.00	6'324.20
2.3. Compte de pertes et profits	6'324.20	44'990.26
<b>Total fonds propres</b>	<b>100'006'324.20</b>	<b>100'051'314.46</b>
<b>Fonds étrangers</b>		
2.4. Hypothèques/Prêts	18'871'884.65	46'000'000.00
2.5. Compte courant Orgexpo	0.00	238'366.25
2.6. Compte courant Fondation du Palais des Expositions	0.00	14'200.00
2.7. Créanciers	5'444'493.40	5'200'429.37
<b>Total fonds étrangers</b>	<b>24'316'378.05</b>	<b>51'452'995.62</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>124'322'702.25</b>	<b>151'504'310.08</b>

**4. RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE****BfB**

Rapport de l'organe de contrôle  
au Conseil de fondation de la

**FONDATION POUR LA HALLE 6**  
**Grand-Saconnex Genève**

Genève, le 22 mars 2002  
16/ds/8

Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de recettes et dépenses) de la Fondation pour la Halle 6 pour l'exercice 2001.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi du 20 janvier 2001 constitutive de la fondation, aux statuts et aux normes IAS applicables en vertu de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**BfB** Société Fiduciaire  
**BOURQUIN FRERES ET BERAN SA**

	BUDGET 2000 CHF	RESULTAT 2000 CHF	DIFFERENCE BUDGET 2000 CHF	%
<b>3.1. COMPTES DE RECETTES ET DEPENSES</b>				
<b>1. RECETTES</b>				
1.1. Indemnité du gestionnaire, selon convention	325'000.00	44'112.77	-280'887.23	-86.43%
1.2. Recettes diverses	0.00	10'107.46	10'107.46	
	<b>325'000.00</b>	<b>54'220.23</b>	<b>-270'779.77</b>	<b>-83.32%</b>
<b>2. DEPENSES</b>				
2.1. Charges financières	325'000.00	43'161.47	-281'838.53	-86.72%
2.2. Frais administratifs	0.00	4'734.56	4'734.56	
	<b>325'000.00</b>	<b>47'896.03</b>	<b>-277'103.97</b>	<b>-85.26%</b>
<b>3. RESULTAT</b>				
3.1. Recettes	325'000.00	54'220.23	-270'779.77	-83.32%
3.2. Dépenses	325'000.00	47'896.03	-277'103.97	-85.26%
<b>3.3. Excédent de recettes net</b>	<b>0.00</b>	<b>6'324.20</b>	<b>6'324.20</b>	



- 11 -

**3.3. BILAN AU 31 DECEMBRE 2000**

<b>1. ACTIF</b>	<b>2000</b>
	<b>CHF</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	
1.1. Bâtiment halle 6	49'128'032.65
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>49'128'032.65</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	
1.2. Capital de dotation non libéré	71'500'000.00
1.3. Débiteurs	3'694'669.60
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>75'194'669.60</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>124'322'702.25</b>
<b>PASSIF</b>	
<b>FONDS PROPRES</b>	
2.1. Capital dotation	100'000'000.00
2.2. Compte de pertes et profits	6'324.20
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>100'006'324.20</b>
<b>FONDS ETRANGERS</b>	
2.3. Hypothèques/Prêts	18'871'884.65
2.4. Créanciers	5'444'493.40
<b>TOTAL FONDS ETRANGERS</b>	<b>24'316'378.05</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>124'322'702.25</b>

**4. RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE**

BfB Société Fiduciaire  
 Bourquin Frères et Béran SA  
 Corratierie 26  
 CH-1211 Genève 11

Téléphone 022 311 36 44  
 Fax 022 311 45 88  
 E-mail bfb.geneve@bfb.ch

Fondée en 1892

**BfB**

Rapport de l'organe de contrôle  
 au Conseil de fondation de la

**FONDATION POUR LA HALLE 6**  
 Grand-Saconnex Genève

Genève, le 28 février 2001  
 16/mp/8

Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de recettes et dépenses) de la Fondation pour la Halle 6 pour le premier exercice arrêté au 31 décembre 2000 (21 janvier - 31 décembre).

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi du 20 janvier 2001 constitutive de la fondation, aux statuts et aux normes IAS exigées par l'Etat de Genève pour la Fondation de la halle 6.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BfB Société Fiduciaire  
 BOURQUIN FRERES ET BERAN SA

Annexes : Bilan - page 11  
 Comptes de recettes et dépenses - page 8

---

**FONDATION PALAIS DES EXPOSITIONS  
RAPPORTS ANNUELS 2000-2005 (EXTRAITS)**

2 FONDATION DU PALAIS DES EXPOSITIONS  
Etats financiers (audités)

BILANS COMPARÉS AU 31 DECEMBRE 2004 ET 2003

		2004 CHF	2003 CHF
<b>1. ACTIF</b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
1.1. Terrains		14'400'000.00	14'400'000.00
1.2. Bâtiments de Geneva Palexpo	221'568'048.60		
1.2. /I. Fonds d'amortissements	<u>-40'528'712.60</u>	181'039'336.00	183'429'336.00
1.3. Bâtiment ch. des Préjins	28'000.00		
1.3. /I. Fonds d'amortissements	<u>-28'000.00</u>	0.00	0.00
1.4. Investissements réalisés	1'213'978.20		
1.4. /I. Fonds d'amortissements	<u>-151'747.28</u>	1'062'230.92	0.00
1.5. Investissements en cours de réalisation		23'522.50	852'092.00
1.6. Participation construction P48, net		600'000.00	640'000.00
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISES</b>		<b>197'125'089.42</b>	<b>199'321'428.00</b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			
1.7. Compte courant Fondation pour la Halle 6		14'958.70	14'598.70
1.8. Débiteurs		64'021.10	59'112.19
1.9. Banques		734'522.81	82'866.18
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>		<b>813'502.71</b>	<b>156'577.05</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>197'958'592.13</b>	<b>199'478'005.05</b>

	2004 CHF	2003 CHF
<b>2. PASSIF</b>		
<b>FONDS PROPRES</b>		
2.1. Capital	78'867'837.00	78'867'837.00
- fonds ordinaires	30'000.00	30'000.00
- fonds immobiliers	15'000'000.00	15'000'000.00
- fonds mobiliers	63'837'837.00	63'837'837.00
2.2. Réserve générale	1'588'881.48	1'593'841.28
2.3. Réserve pour l'entretien du bâtiment et renouvellement des installations techniques	14'348'252.72	13'600'000.00
2.4. Compte de pertes et profits	33'271.29	-5'459.80
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>94'837'742.49</b>	<b>94'056'218.48</b>
<b>FONDS ETRANGERS</b>		
2.5. Passifs transitoires	14'400.00	3'000.00
2.6. Hypothèques / prêts	99'808'210.25	101'982'107.70
- Hypothèques	56'808'210.25	59'182'107.70
- Etat de Genève - prêt	25'000'000.00	25'000'000.00
- Salon de l'automobile - prêt	16'800'000.00	16'800'000.00
- Orgexpo - prêt pour restaurant halle 7	1'000'000.00	1'000'000.00
2.7. Créanciers	3'490'239.39	3'436'678.87
- Créanciers divers	852'202.35	183'832.20
- Orgexpo - compte courant	2'646'037.04	3'252'846.67
<b>TOTAL FONDS ETRANGERS</b>	<b>103'120'849.64</b>	<b>105'421'786.57</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>197'958'592.13</b>	<b>199'478'005.05</b>

## COMPTES DE RECETTES ET DEPENSES 2004 ET 2003

	BUDGET 2004 CHF	RESULTAT 2004 CHF	RESULTAT 2003 CHF
<b>1. RECETTES</b>			
1.1. Indemnité du gestionnaire, selon convention	8'422'500.00	6'948'548.49	8'015'135.20
1.2. Recettes diverses	40'000.00	49'373.84	45'012.45
	<b>8'462'500.00</b>	<b>6'997'922.33</b>	<b>8'060'147.65</b>
<b>2. DEPENSES</b>			
2.1. Charges financières	3'450'500.00	2'056'952.85	3'294'477.00
2.2. Frais administratifs	202'000.00	196'677.25	200'819.46
2.3. Frais d'entretien	1'216'000.00	1'194'930.94	1'009'437.19
2.4. Améliorations et aménagements	50'000.00	11'500.95	409'888.35
2.5. Assurances	150'000.00	174'589.25	150'985.45
	<b>5'068'500.00</b>	<b>3'634'651.04</b>	<b>5'065'607.45</b>
<b>3. RESULTAT</b>			
1. Recettes	8'462'500.00	6'997'922.33	8'060'147.65
2. Dépenses	5'068'500.00	3'634'651.04	5'065'607.45
3.1. Excédent de recettes brut à déduire :	<b>3'394'000.00</b>	<b>3'363'271.29</b>	<b>2'994'540.20</b>
3.2. Amortissements / Dotations	3'370'000.00	3'330'000.00	3'000'000.00
3.3. Excédent de recettes net Excédent de dépenses net	<b>24'000.00</b>	<b>33'271.29</b>	<b>5'459.80</b>

## RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE

# Deloitte.

Deloitte & Touche SA  
 Route de Pré-Bois 20  
 Case postale 1828  
 CH-1218 Bernex 19  
 Tél. +41 (0)22 747 70 00  
 Fax. +41 (0)22 747 70 70  
 www.deloitte.ch

## RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

Au Conseil d'administration de la  
 Fondation du Palais des Expositions, Grand-Saconnex

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de recettes et dépenses et annexes) de la Fondation du Palais des Expositions pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2004. Les indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels ont été vérifiées par un autre organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous estimons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

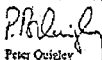
Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.


Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sans qualifier notre opinion, nous attirons votre attention sur le fait que le Conseil d'administration n'a pas établi les comptes annuels avec comme cadre de référence les normes comptables internationales (IFRS) comme prévu par la Loi sur la Fondation du Palais des Expositions mais selon les normes comptables suisses.

DELOITTE & TOUCHE SA

  
 Peter Quigley

  
 Elisabeth Vidal

Le 28 avril 2005

Objet: Comptes annuels (bilan, compte de recettes et dépenses et décrets des comptes de bilan et compte de recettes et dépenses)

Annexe et  
 P00000000000000000000

## BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2002 ET 2003

		2002 CHF	2003 CHF
<b>1. ACTIF</b>			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
1.1. Terrains		14'400'000.00	14'300'000.00
1.2. Bâtiments de Geneva Palexpo	221'568'048.50		
1.2. J. Fonds d'amortissements	<u>-38'138'712.60</u>	185'489'336.00	183'429'336.00
1.3. Bâtiment Ch. des Préjins	28'000.00		
1.3. J. Fonds d'amortissements	<u>-28'000.00</u>	0.00	0.00
1.4. Investissements en cours de réalisation		184'630.90	852'092.00
1.5. Participation construction P48		680'000.00	640'000.00
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>200'753'966.90</b>	<b>199'321'428.00</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
1.6. Compte courant Fondation pour la Halle 6		14'015.00	14'598.70
1.7. Compte courant Salon de l'automobile		2'452.75	0.00
1.8. Débiteurs		94'518.28	59'112.19
1.9. Banques		7'711.01	82'806.18
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>118'697.04</b>	<b>156'517.05</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>200'872'663.94</b>	<b>199'478'005.05</b>



	2002 CHF	2003 CHF
<b>2. PASSIF</b>		
<b>FONDS PROPRES</b>		
2.1. Capital		
- fonds ordinaire	(78'667'837.00)	(78'667'837.00)
- fonds immobilier	30'000.00	30'000.00
- fonds mobilier	15'000'000.00	15'000'000.00
2.2. Réserve générale	63'837'837.00	63'837'837.00
2.3. Réserve pour l'entretien du bâtiment et le renouvellement des installations techniques	1'529'362.01	1'593'641.25
2.4. Compte de pertes et profits	12'700'000.00	13'600'000.00
	64'479.27	15'459.80
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>93'161'678.28</b>	<b>94'056'218.48</b>
<b>FONDS ETRANGERS</b>		
2.5. Provisions	6'000.00	6'000.00
2.6. Hypothèques / prêts	(103'991'635.45)	(101'982'107.70)
- Hypothèques	61'191'835.45	59'182'107.70
- Etat de Genève - prêt	25'000'000.00	25'000'000.00
- Salon de l'automobile - prêt	16'800'000.00	16'800'000.00
- Orgexpo - prêt pour restaurant halle 7	1'000'000.00	1'000'000.00
2.7. Créanciers	(3'713'350.21)	
- Créanciers divers	746'528.99	183'632.29
- Orgexpo - compte courant	2'866'821.22	3'252'840.67
<b>TOTAL FONDS ETRANGERS</b>	<b>107'710'985.66</b>	<b>105'421'786.57</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>200'872'663.94</b>	<b>199'478'005.05</b>

	RESULTAT 2002 CHF	BUDGET 2003 CHF	RESULTAT 2003 CHF	DIFFERENCE BUDGET 2003 CHF	DIFFERENCE BUDGET 2003 %
<b>3.1. COMPTES DE RECETTES ET DEPENSES</b>					
<b>1. RECETTES</b>					
1.1. Indemnité du gestionnaire, selon convention	8274 636.09	8526500.00	8015135.20	-511364.80	-6.00%
1.2. Recettes diverses	46104.32	40000.00	45012.45	5012.45	12.53%
	<b>8320740.41</b>	<b>8566500.00</b>	<b>8060147.65</b>	<b>-506352.35</b>	<b>-5.91%</b>
<b>2. DEPENSES</b>					
2.1. Charges financières	3674425.42	3638500.00	3284477.00	-344023.00	-9.46%
2.2. Frais administratifs	186214.27	202000.00	200819.46	-1180.54	-0.58%
2.3. Frais d'entretien	1300730.85	1316000.00	1009437.19	-306562.81	-23.30%
2.4. Améliorations et aménagements	53220.40	200000.00	409888.35	209888.35	104.94%
2.5. Assurances	1411610.20	150000.00	150986.45	985.45	0.66%
	<b>5366281.14</b>	<b>5506500.00</b>	<b>5065607.45</b>	<b>-440892.55</b>	<b>-8.01%</b>
<b>3. RESULTAT</b>					
3.1. Recettes	8320740.41	8566500.00	8060147.65	-506352.35	-5.91%
3.2. Dépenses	5366251.14	5506500.00	5065607.45	-440892.55	-8.01%
3.3. Excédent de recettes brut à déduire	<b>2954479.27</b>	<b>3060000.00</b>	<b>2994540.20</b>	<b>-65459.80</b>	<b>-2.14%</b>
3.4. Amortissements / Dotations	-2890000.00	-3040000.00	-3000000.00	40000.00	-1.32%
3.5. Excédent de recettes net	<b>64479.27</b>	<b>20000.00</b>	<b>54450.20</b>	<b>-2549.80</b>	<b>-12.74%</b>

BfB Société fiduciaire  
 Bourquin Frères et Bérard SA  
 Courtoisie 26  
 CH-1211 Genève 11

Téléphone 022 311 36 44  
 Fax 022 311 45 88  
 E-mail bfb.geneve@bfb.ch  
 Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

Rapport au Conseil d'Administration  
 sur le contrôle des comptes de l'exercice 2003 de la  
**FONDATION DU PALAIS DES EXPOSITIONS**  
 Grand-Saconnex

**BfB**

Genève, le 26 avril 2004  
 16/cb/8

Monsieur le Président  
 Mesdames, Messieurs,

A la suite du mandat que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé, conformément aux dispositions de l'article 18 de ses statuts, au contrôle des comptes annuels de la FONDATION DU PALAIS DES EXPOSITIONS, arrêtés au 31 décembre 2003.

Nous ne donnons dans ce rapport que nos conclusions, puisque le Secrétariat de la Fondation a établi, comme de coutume, un rapport très complet sur l'analyse du bilan au 31 décembre 2003 et des résultats de l'exercice 2003.

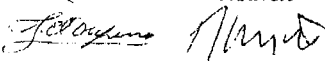
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi du canton de Genève du 17 décembre 1960, modifiée par celle du 26 septembre 1976, et aux statuts.


Sur la base de nos contrôles, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BfB Société fiduciaire  
 BOURQUIN FRÈRES ET BERARD SA



**Annexes**

- bilan au 31 décembre 2003
- compte de recettes et dépenses de l'exercice 2003

Membre de  
 Grand Thornton 

## 3.3. BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2001 ET 2002

	2001 CHF	2002 CHF
<b>1. ACTIF</b>		
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		
1.1. Terrains	14'400'000.00	14'400'000.00
1.2. Bâtiments de Geneva Palexpo	164'207'247.45	221'566'048.60
1.3. Bâtiment Ch. des Préjins	28'000.00	28'000.00
1.4. Construction halle 7	23'522'964.15	0.00
1.5. Investissements en cours de réalisation	0.00	184'630.90
1.6. Participation construction P48	800'000.00	800'000.00
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>202'958'211.60</b>	<b>236'860'679.50</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
1.7. Compte courant Fondation pour la Halle 6	14'200.00	14'015.00
1.8. Compte courant Salon de l'automobile	0.00	7'452.75
1.9. Débiteurs	61'566.29	94'518.28
1.10. Banques	3'922.76	7'211.01
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>79'689.05</b>	<b>118'697.04</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>203'037'900.65</b>	<b>236'979'376.54</b>

	2001 CHF	2002 CHF
<b>2. PASSIF</b>		
<b>FONDS PROPRES</b>		
2.1. Capital	(45'030'000.00)	(78'867'837.00)
- fonds ordinaire	30'000.00	30'000.00
- fonds immobilier	15'000'000.00	15'000'000.00
- fonds mobilier	30'000'000.00	63'837'837.00
2.2. Réserve générale	1'477'408.56	1'629'312.01
2.3. Réserve pour l'entretien du bâtiment et le renouvellement des installations techniques	11'800'000.00	12'700'000.00
2.4. Fonds d'amortissements	34'236'712.60	36'406'742.60
2.5. Compte de pertes et profits	51'953.45	64'479.27
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>92'596'074.61</b>	<b>129'268'490.88</b>
<b>FONDS ETRANGERS</b>		
2.6. Provisions	11'285.00	8'000.00
2.7. Hypothèques / prêts	(106'018'136.45)	(103'891'636.45)
- Hypothèques	63'160'010.40	61'191'635.45
- Etat de Genève - prêt	25'000'000.00	25'000'000.00
- Salon de l'automobile - prêt	16'800'000.00	16'800'000.00
- Banque Cantonale de Genève - compte de crédit	58'126.05	50'740.00
- Orgexpo - prêt pour restaurant halle 7	1'000'000.00	1'000'000.00
2.8. Créanciers	(4'412'404.59)	(3'713'350.24)
- Créanciers divers	192'700.44	746'528.99
- Orgexpo - compte courant	4'219'704.15	2'966'821.22
<b>TOTAL FONDS ETRANGERS</b>	<b>110'441'826.04</b>	<b>107'740'985.66</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>203'037'900.65</b>	<b>236'979'376.54</b>

## 3.1. COMPTES DE RECETTES ET DEPENSES

	RESULTAT 2001 CHF	BUDGET 2002 CHF	RESULTAT 2002 CHF	DIFFERENCE BUDGET 2002 CHF	DIFFERENCE BUDGET 2002 %
<b>1. RECETTES</b>					
1.1. Indemnité du gestionnaire, selon convention	8 603 126.75	8 572 300.00	8 274 336.00	-297 863.91	-3.47
1.2. Recettes diverses	54 654.55	50 000.00	48 104.32	-3 895.68	-7.79
	<b>8 657 781.30</b>	<b>8 622 300.00</b>	<b>8 322 440.32</b>	<b>-330 359.58</b>	<b>-3.50</b>
<b>2. DEPENSES</b>					
2.1. Charges financières	3 884 077.99	3 801 300.00	3 771 420.12	-128 874.58	-3.34
2.2. Frais administratifs	185 448.93	215 000.00	185 216.27	-28 785.73	-13.39
2.3. Frais d'entretien	1 445 761.23	1 437 000.00	1 307 700.88	-136 299.15	-9.48
2.4. Améliorations et aménagements	263 985.60	100 000.00	182 220.49	-36 779.60	-36.78
2.5. Assurances	140 553.10	150 000.00	121 107.20	-8 389.80	-5.59
	<b>5 919 826.85</b>	<b>5 703 300.00</b>	<b>5 568 264.96</b>	<b>-351 035.04</b>	<b>-5.91</b>
<b>3. RESULTAT</b>					
3.1. Recettes	8 657 781.30	8 622 300.00	8 322 440.32	-301 559.59	-3.50
3.2. Dépenses	5 925 827.85	5 703 300.00	5 587 151.14	-337 038.86	-5.91
3.3. Excédent de recettes brut à déduire :	<b>2 931 953.45</b>	<b>2 919 000.00</b>	<b>2 955 115.27</b>	<b>35 479.27</b>	<b>1.22</b>
3.4. Amortissements / Dotations	-2 860 000.00	-2 850 000.00	-2 850 000.00	-40 000.00	1.40
3.5. Excédent de recettes net	<b>51 953.45</b>	<b>69 000.00</b>	<b>65 115.27</b>	<b>-3 884.53</b>	<b>-5.65</b>

4. **RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE**

Rapport au Conseil d'Administration  
sur le contrôle des comptes de l'exercice 2002 de la  
**FONDATION DU PALAIS DES EXPOSITIONS**  
Grand-Saconnex

BfB Société Fiduciaire  
Bourquin Frères et Bérani SA  
Corralerie 26  
CH-1211 Genève 11

Téléphone 022 311 36 44  
Fax 022 311 45 88  
E-mail [bfb.geneve@bfb.ch](mailto:bfb.geneve@bfb.ch)  
Web [www.bfb.ch](http://www.bfb.ch)

Fondée en 1892

Genève, le 16 avril 2002<sup>3</sup>  
16/ds/8

**BfB**

Monsieur le Président  
Mesdames, Messieurs,

A la suite du mandat que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé, conformément aux dispositions de l'article 18 de ses statuts, au contrôle des comptes annuels de la FONDATION DU PALAIS DES EXPOSITIONS, arrêtés au 31 décembre 2002.

Nous ne donnons dans ce rapport que nos conclusions, puisque le Secrétariat de la Fondation a établi, comme de coutume, un rapport très complet sur l'analyse du bilan au 31 décembre 2002 et des résultats de l'exercice 2002.

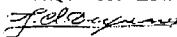

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.


Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi du canton de Genève du 17 décembre 1960, modifiée par celle du 26 septembre 1976, aux statuts et aux normes IAS applicables en vertu de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, dans la mesure cependant où lesdites normes ne sont pas en opposition avec des dispositions impératives du Code des Obligations.

Sur la base de nos contrôles, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BfB Société Fiduciaire  
BOURQUIN FRERES ET BERANI SA

Annexes : Bilan au 31 décembre 2002 – pages 15 et 16  
Compte de recettes et dépenses – page 7

Membre de  
Grant Thornton 

	RESULTAT 2000 CHF	BUDGET 2001 CHF	RESULTAT 2001 CHF	DIFFERENCE BUDGET 2001 CHF	DIFFERENCE BUDGET 2001 %
<b>3.1. COMPTES DE RECETTES ET DEPENSES</b>					
<b>1. RECETTES</b>					
1.1. Indemnité du gestionnaire, selon convention	8'906'488.35	9'022'500.00	8'803'126.73	-219'373.25	-2.43%
1.2. Recettes diverses	52'131.09	50'000.00	54'654.55	4'654.55	9.31%
	<b>8'958'619.44</b>	<b>9'072'500.00</b>	<b>8'857'781.30</b>	<b>-214'718.70</b>	<b>-2.37%</b>
<b>2. DEPENSES</b>					
2.1. Charges financières	3'697'893.30	3'945'500.00	3'884'077.95	-61'422.01	-1.56%
2.2. Frais administratifs	191'788.57	215'000.00	185'448.93	-29'550.07	-13.74%
2.3. Frais d'entretien	1'439'361.65	1'594'000.00	1'445'761.23	-148'238.77	-9.30%
2.4. Améliorations et aménagements	536'411.55	300'000.00	269'985.60	-30'014.40	-10.00%
2.5. Assurances	140'765.10	170'000.00	140'553.10	-29'446.90	-17.32%
	<b>6'006'220.17</b>	<b>6'224'500.00</b>	<b>5'925'827.85</b>	<b>-298'672.15</b>	<b>-4.80%</b>
<b>3. RESULTAT</b>					
3.1. Recettes	8'958'619.44	9'072'500.00	8'857'781.30	-214'718.70	-2.37%
3.2. Dépenses	6'006'220.17	6'224'500.00	5'925'827.85	-298'672.15	-4.80%
<b>3.3. Excédent de recettes brut</b>	<b>2'952'399.27</b>	<b>2'848'000.00</b>	<b>2'931'953.45</b>	<b>83'953.45</b>	<b>2.95%</b>
à déduire :					
3.4. Amortissements / Dotations	-2'901'595.05	-2'800'000.00	2'880'000.00	-80'000.00	2.86%
<b>3.5. Excédent de recettes net</b>	<b>50'804.22</b>	<b>48'000.00</b>	<b>51'953.45</b>	<b>3'953.45</b>	<b>8.24%</b>



## 3.3. BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2000 ET 2001

	2000 CHF	2001 CHF
<b>1. ACTIF</b>		
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		
1.1. Terrains	14'400'000.00	14'400'000.00
1.2. Bâtiments de Palexpo	164'207'247.45	164'207'247.45
1.3. Bâtiment Ch. des Préjins	28'000.00	28'000.00
1.4. Construction halle 7	23'522'964.15	23'522'964.15
1.5. Participation construction P48	0.00	800'000.00
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>202'158'211.60</b>	<b>202'958'211.60</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
Avance de fonds à la Fondation pour la Halle 6	4'000'000.00	0.00
1.6. Compte courant Fondation pour la Halle 6	0.00	14'200.00
1.7. Débiteurs	104'432.26	61'566.29
1.8. Banques	14'111.01	3'922.76
1.9. Chèques postaux	24'884.01	0.00
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4'143'427.28</b>	<b>79'689.05</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>206'301'638.88</b>	<b>203'037'900.65</b>

	2000 CHF	2001 CHF
<b>2. PASSIF</b>		
<b>FONDS PROPRES</b>		
2.1. Capital	(45'030'000.00)	(45'030'000.00)
- fonds ordinaire	30'000.00	30'000.00
- fonds immobilier	15'000'000.00	15'000'000.00
- fonds mobilier	30'000'000.00	30'000'000.00
2.2. Réserve générale	1'426'604.34	1'427'408.56
2.3. Réserve pour l'entretien du bâtiment et le renouvellement des installations techniques	10'900'000.00	11'800'000.00
2.4. Compte de pertes et profits	50'804.22	51'953.45
2.5. Fonds d'amortissements	32'256'712.60	34'236'712.60
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>89'664'121.16</b>	<b>92'596'074.61</b>
<b>FONDS ETRANGERS</b>		
2.6. Provisions	209'685.00	11'285.00
2.7. Hypothèques / prêts	(111'698'349.15)	(106'018'136.45)
- Hypothèques	65'057'309.30	63'160'010.40
- Etat de Genève - prêt	25'000'000.00	25'000'000.00
- Salon de l'automobile - prêt	16'000'000.00	16'800'000.00
- Banque Cantonale de Genève - compte de crédit	4'641'039.85	58'126.05
- Orgexpo - prêt pour restaurant halle 7	1'000'000.00	1'000'000.00
2.8. Créanciers	(4'729'483.57)	(4'412'404.59)
- Créanciers divers	293'029.75	192'700.44
- Orgexpo - compte courant	4'436'453.82	4'219'704.15
<b>TOTAL FONDS ETRANGERS</b>	<b>116'637'517.72</b>	<b>110'441'826.04</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>206'301'638.88</b>	<b>203'037'900.65</b>

#### 4. RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE

Rapport au Conseil d'Administration  
sur le contrôle des comptes de l'exercice 2001 de la  
**FONDATION DU PALAIS DES EXPOSITIONS**  
Grand-Saconnex

BfB Société Fiduciaire  
Bourquin Frères et Sèran SA  
Corraterie 26  
CH-1211 Genève 11

Téléphone 022 311 36 44  
Fax 022 311 45 88  
E-mail bfb.geneve@bfb.ch

Fondée en 1892

Genève, le 22 mars 2002  
16/dsr/8

**BfB**

Monsieur le Président  
Mesdames, Messieurs,

A la suite du mandat que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé, conformément aux dispositions de l'article 18 de ses statuts, au contrôle des comptes annuels de la FONDATION DU PALAIS DES EXPOSITIONS, arrêtés au 31 décembre 2001.

Nous ne donnons dans ce rapport que nos conclusions, puisque le Secrétariat de la Fondation a établi, comme de coutume, un rapport très complet sur l'analyse du bilan au 31 décembre 2001 et des résultats de l'exercice 2001.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi du canton de Genève du 17 décembre 1960, modifiée par celle du 26 septembre 1976, aux statuts et aux normes IAS applicables en vertu de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, sous réserve du point mentionné ci-après :

- Les postes de l'actif "Construction Halle N° 7 (CHF. 20'185'064.15) et "Participation à la construction du restaurant Halle N° 7" (CHF. 3'337'900.--) ne sont que des montants partiels qui correspondent aux versements effectués par la Fondation. Ils devront être complétés sur la base du coût de construction définitif lorsque l'Etat de Genève fera dotation des bâtiments compte tenu de ses propres paiements.  
Pour respecter intégralement la norme IAS sur la présentation des états financiers ces deux rubriques n'auraient pas dû faire partie des immobilisations mais d'un compte débiteur intitulé « Avance à l'Etat de Genève sur construction Halle 7 », et ceci aussi longtemps que la halle 7 n'est pas propriété de la Fondation.

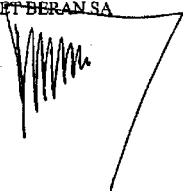
J.  
Membre de  
Grant Thornton

# BfB

Compte tenu de la remarque émise ci-dessus, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**BfB** Société Fiduciaire  
**BOURQUIN FRERES ET BERANSA**

*J. C. Beransa*



Annexes : Bilan au 31 décembre 2001 – pages 15 et 16  
Compte de recettes et dépenses – page 7

	RESULTAT 1999 CHF	BUDGET 2000 CHF	RESULTAT 2000 CHF	DIFFERENCE BUDGET 2000 CHF	DIFFERENCE BUDGET 2000 %
<b>3.1. COMPTES DE RECETTES ET DEPENSES</b>					
<b>1. RECETTES</b>					
1.1. Indemnité du gestionnaire, selon convention	9'083'368.56	9'526'000.00	8'906'488.55	-619'511.65	-6.50%
1.2. Recettes diverses	223'766.35	50'000.00	52'131.09	2'131.09	4.26%
	<b>9'307'134.91</b>	<b>9'576'000.00</b>	<b>8'958'619.64</b>	<b>-617'380.56</b>	<b>-6.45%</b>
<b>2. DEPENSES</b>					
2.1. Charges financières	3'864'923.91	4'269'000.00	3'859'691.00	-571'106.70	-13.38%
2.2. Frais administratifs	198'923.30	210'000.00	183'286.57	-18'211.43	-8.67%
2.3. Frais d'entretien	1'343'982.10	1'427'000.00	1'359'361.85	12'361.65	0.87%
2.4. Améliorations et aménagements	769'461.20	650'000.00	866'411.55	-113'588.45	-17.48%
2.5. Assurances	160'344.30	170'000.00	160'765.10	-29'234.90	-17.20%
	<b>6'337'634.81</b>	<b>6'726'000.00</b>	<b>6'006'320.17</b>	<b>-719'779.83</b>	<b>-10.70%</b>
<b>3. RESULTAT</b>					
3.1. Recettes	9'307'134.91	9'576'000.00	8'958'619.64	-617'380.56	-6.45%
3.2. Dépenses	6'337'634.81	6'726'000.00	6'006'320.17	-719'779.83	-10.70%
<b>3.3. Excédent de recettes brut</b>	<b>2'969'500.10</b>	<b>2'850'000.00</b>	<b>2'952'299.47</b>	<b>102'399.27</b>	<b>3.59%</b>
à déduire :					
3.4. Amortissements / Dotations	-2'900'444.65	-2'800'000.00	-2'900'535.05	-101'595.05	3.63%
<b>3.5. Excédent de recettes net</b>	<b>-99'944.55</b>	<b>50'000.00</b>	<b>50'804.22</b>	<b>150'744.77</b>	<b>301.49%</b>

## 3.3. BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 1999 ET 2000

	1999 CHF	2000 CHF
<b>1. ACTIF</b>		
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		
1.1. Terrains	14'400'000.00	14'400'000.00
1.2. Bâtiments de Palexpo	164'207'247.45	164'207'247.45
1.3. Bâtiment Ch. des Préjins	28'000.00	28'000.00
1.4. Construction halle 7	23'522'964.15	23'522'964.15
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>202'158'211.60</b>	<b>202'158'211.60</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
1.5. Avance de fonds à la Fondation pour la Halle 6	0.00	4'000'000.00
1.6. Débiteurs	73'350.55	104'432.26
1.7. Banques	33'444.14	14'111.01
1.8. Chèques postaux	3'155.36	24'884.01
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>109'950.05</b>	<b>4'143'427.28</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>202'268'161.65</b>	<b>206'301'638.88</b>

	1999 CHF	2000 CHF
<b>2. PASSIF</b>		
<b>FONDS PROPRES</b>		
2.1. Capital	(45'030'000.00)	(45'030'000.00)
- fonds ordinaire	30'000.00	30'000.00
- fonds immobilier	15'000'000.00	15'000'000.00
- fonds mobilier	30'000'000.00	30'000'000.00
2.2. Réserve générale	1'357'548.89	1'426'604.84
2.3. Réserve pour l'entretien du bâtiment et le renouvellement des installations techniques	9'850'000.00	10'900'000.00
2.4. Compte de pertes et profits	69'055.45	50'804.22
2.5. Fonds d'amortissements	30'405'117.55	32'256'712.60
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>86'711'721.89</b>	<b>89'664'121.16</b>
<b>FONDS ETRANGERS</b>		
2.6. Provisions	462'605.00	209'685.00
2.7. Hypothèques / prêts	(110'262'743.20)	(111'698'349.15)
- Hypothèques	66'908'904.35	65'057'309.30
- Etat de Genève - prêt	25'000'000.00	25'000'000.00
- Salon de l'automobile - prêt	16'000'000.00	16'000'000.00
- Banque Cantonale de Genève - compte de crédit	1'353'838.85	1'461'039.85
- Orgexpo - prêt pour restaurant halle 7	1'000'000.00	1'000'000.00
2.8. Créanciers	(4'831'091.56)	(4'729'483.57)
- Créanciers divers	357'260.49	293'029.75
- Orgexpo - compte courant	4'473'831.07	4'436'453.82
<b>TOTAL FONDS ETRANGERS</b>	<b>115'556'439.76</b>	<b>116'637'517.72</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>202'268'161.65</b>	<b>206'301'638.88</b>

#### 4. RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE

Rapport au Conseil d'Administration  
sur le contrôle des comptes de l'exercice 2000 de la  
**FONDATION DU PALAIS DES EXPOSITIONS**  
Grand-Saconnex

BfB Société Fiduciaire  
Bourquin Frères et Béran SA  
Carraterie 26  
CH-1211 Genève 11

Téléphone 022 311 36 44  
Fax 022 311 45 88  
E-mail bfb.geneve@bfb.ch

Fondée en 1892

Genève, le 28 février 2001  
16/mp/8

**BfB**

Monsieur le Président  
Mesdames, Messieurs,

A la suite du mandat que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé, conformément aux dispositions de l'article 18 de ses statuts, au contrôle des comptes annuels de la FONDATION DU PALAIS DES EXPOSITIONS, arrêtés au 31 décembre 2000.

Nous ne donnons dans ce rapport que nos conclusions, puisque le Secrétariat de la Fondation a établi, comme de coutume, un rapport très complet sur l'analyse du bilan au 31 décembre 2000 et des résultats de l'exercice 2000.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi et aux statuts.



Nous précisons encore les points suivants :

- Les postes de l'actif "Construction Halle N° 7 (CHF. 20'185'064.15) et "Participation à la construction du restaurant Halle N° 7" (CHF. 3'337'900.-) ne sont que des montants partiels qui correspondent aux versements effectués par la Fondation. Ils devront être complétés sur la base du coût de construction définitif lorsque l'Etat de Genève fera dotation des bâtiments compte tenu de ses propres paiements.  
Ils devront l'être avant le 31 décembre 2001 pour que votre Fondation puisse présenter à l'avenir les comptes conformément aux normes IAS qui lui sont imposées par l'Etat de Genève. Tant que l'immeuble n'est pas propriété de la Fondation les avances ne devraient pas figurer sous la rubrique immobilisations, mais sous une rubrique « Prêt à l'Etat de Genève.

En outre, cette année encore, il a été comptabilisé pour CHF 420'000.00 d'amortissement pour un immeuble qui n'est pas encore propriété de la Fondation. Les amortissements pour la Halle No 7, déjà enregistrés dans les comptes d'exploitation jusqu'au 31 décembre 2000, s'élèvent à CHF 1'240'000.00.

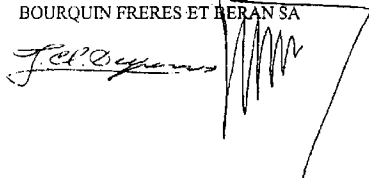
- Les dotations annuelles au fonds d'amortissements des immeubles sont calculées en fonction de la durée d'utilité des actifs immobiliers (IAS 4 Art. 4), des cadences d'utilisation prévues et du programme de répartition et d'entretien des immeubles (IAS 4 Art.10), par rapport à la dépréciation des actifs. Les tableaux y relatifs seront annexés au rapport annuel.

Selon le plan de remboursement convenu avec les prêteurs, les remboursements augmentent périodiquement. Les tableaux y relatifs sont également annexés au rapport annuel.

Les prêts hypothécaires grevant les halles No 1 à 5 seront remboursés au 31 décembre 2019.

Compte tenu des deux remarques émises ci-dessus, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

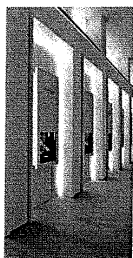
BfB Société Fiduciaire  
BOURQUIN FRERES ET BERAN SA



Annexes : Bilan au 31 décembre 2000 – pages 15 et 16  
Compte de recettes et dépenses – page 7  
Annexe aux comptes annuels

ACTIVITÉ  
2 0 0 6

---



## Sommaire

---

3 5

### Messages

- > Message de M. François Longchamp
- > Message de M. Christian Meyer
- > Message de M. Claude Membrez

6 9

### Les points forts

- > 25<sup>e</sup> anniversaire de GENEVA PALEXPO
- > Valeurs prioritaires d'entreprise
- > Événement Drive in
- > Chantiers GPS
- > Accueil du 35 millionième visiteur
- > Analyse des retombées économiques et médiatiques

10 23

### Revue de quelques manifestations significatives 2006

24 25

### Calendrier 2007

26 27

### Organes

28 29

### Chiffres clés

## Messages

---

### 25 ans de succès, au service de Genève

GENEVA PALEXPO a fêté son quart de siècle d'existence en 2006.

En vingt-cinq ans, l'infrastructure de GENEVA PALEXPO a doublé sa surface, accueilli près de 35 millions de visiteurs et généré plusieurs milliards de francs en retombées économiques.

Ces chiffres démontrent l'importance des installations pour l'économie régionale, pour l'emploi et pour le rayonnement de Genève. Pourtant, ce succès n'était pas gagné d'avance, puisqu'un référendum a été lancé contre la construction de GENEVA PALEXPO. 1'500 petites voix ont départagé les deux camps.

Le rôle de cette infrastructure pour l'accueil des manifestations locales et des événements d'envergure mondiale est maintenant largement reconnu. Cet anniversaire est donc l'occasion de saluer ces efforts et de relever la clairvoyance des projections établies.

Au fil des années, des agrandissements successifs ont permis de préserver deux atouts du site: le regroupement de toutes les halles sous un même toit et leur proximité avec des moyens de transport terrestre, ferroviaire et aérien.

Ce succès est également le fruit du travail de la Fondation sans but lucratif Orgexpo, de ses collaboratrices et collaborateurs. Leurs efforts et leur professionnalisme ont permis le développement de GENEVA PALEXPO.

Aujourd'hui, il s'agit de préparer l'avenir. Le statut juridique de GENEVA PALEXPO est désormais un obstacle à sa modernisation. Il freine son adaptation face à la concurrence des autres places européennes en faisant supporter le poids des nouveaux investissements sur les seules finances publiques genevoises.

D'autres partenaires sont prêts à s'associer, aux côtés des autorités cantonales, pour assurer durablement le développement et la modernisation de GENEVA PALEXPO. Le second quart de siècle débute donc sous les meilleurs auspices.



François Longchamp  
Conseiller d'Etat

*F. Longchamp*



Christian Meyer  
Président

Avec un excédent de recettes de CHF 806'941, le résultat de l'exercice s'avère positif. C'est d'autant plus réjouissant que malgré un programme bien étoffé et une dizaine de manifestations inédites à GENEVA PALEXPO, les prévisions budgétaires voyaient se profiler une perte de l'ordre du million et demi.

Un contexte de croissance des charges locatives du bâtiment et l'absence d'un «grand» événement (comme Telecom ou Index) s'ajoutant au programme des manifestations annuelles traditionnelles, les prévisions étaient à la prudence.

De plus, on a dénombré plusieurs «premières» et des événements itinérants, dont les perspectives sont plus délicates à prévoir.

Fort heureusement, une forte majorité des manifestations ont connu des succès qui se sont reportés positivement sur notre chiffre d'affaires, qu'il s'agisse de locations ou de commandes de services techniques et administratifs.

Enfin, la rationalisation de la gestion et l'application d'un plan d'économies ne portant pas préjudice au bon fonctionnement de l'entreprise ont également concouru à obtenir ce résultat.

On tirera deux enseignements de cet exercice:

- l'importance considérable des manifestations fidèles et récurrentes
- la nécessité d'étoffer le calendrier, en attirant et créant de nouvelles manifestations.

Sur ce deuxième point, les efforts considérables effectués par Claude Membrez et son équipe, que je profite de remercier et de féliciter, ont déjà commencé à porter leurs fruits.

Cela nous permet d'envisager l'avenir avec optimisme, dans un secteur d'activités dont le programme d'échéance est principalement le long terme. Ainsi, le budget 2007 devrait être équilibré, même s'il demeure sous la pression d'une toujours possible mauvaise surprise.

En revanche, 2008 et 2009 s'annoncent sous d'excellents auspices au vu des affaires qui ont pu être conclues ou sont sur le point de l'être.

Ces pronostics optimistes pourront bien sûr être renforcés dès que des moyens auront été dégagés pour adapter les infrastructures aux exigences du marché et rester ainsi toujours aussi compétitifs. C'est l'un des défis qui attend GENEVA PALEXPO dans un avenir finalement assez proche.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'C. Meyer', written in a cursive style.

---

Il serait vain d'imaginer que le message que j'adressais dans ce même Rapport d'activités pour l'exercice 2005 soit encore présent dans toutes les mémoires... Si je l'évoque, c'est que j'y exhortais à ce que tous les milieux concernés développent une plate-forme de «Destination Genève», pour proposer une offre globale attractive et concurrentielle. Or c'est bien grâce à cet esprit et à un engagement collectif que l'exposition ITU World Telecom reviendra à Genève en 2009. Et c'est là un des points forts du bilan que nous pouvons tirer de cet exercice 2006.

Fort heureusement, cet exemple significatif n'est pas isolé. Nous voyons ainsi nos intenses efforts de commercialisation porter leurs fruits de manière tangible sur le moyen et le plus long terme, nous permettant d'accomplir notre mission et d'aller dans le sens de notre vision avec confiance. Une confiance qui nous a aussi encouragés à lancer des premières couronnées de succès, comme Geneva Classics ou Utilexpo.

L'analyse des retombées économiques et médiatiques que nous réactualisons maintenant chaque année en est aussi un signe (voir page 8).

Nos efforts de vente et de promotion peuvent aussi s'appuyer sur une rationalisation de notre gestion ainsi qu'une amélioration et une modernisation de nos services et de nos infrastructures. Ces progrès constants doivent non seulement faciliter l'acquisition de nouveaux clients, mais constituer des plus-values appréciables pour les manifestations déjà installées et fidèles.

Notre rôle, et nous le rappelons au fil des actions qui marquent le 25<sup>e</sup> anniversaire de GENEVA PALEXPO depuis novembre 2006, c'est «d'être au service de la collectivité». Tout en ayant le souci d'assurer notre autonomie financière, nous nous consacrons donc aussi à des événements qui ne constituent pas forcément des mannes financières, mais contribuent à l'image du canton et bénéficient à ses habitants. Je citerai deux exemples: notre engagement constant pour décrocher les rencontres de la Coupe Davis et notre ouverture pour accueillir le Rassemblement européen des jeunes de Taizé à fin 2007.

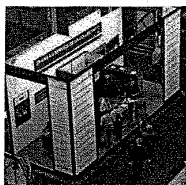
Pour conclure sur une note personnelle, je tiens à relever la belle unanimité montrée par l'ensemble de mes collaborateurs, en juin 2006, pour définir leurs valeurs prioritaires: l'orientation vers le client, la conscience professionnelle, la flexibilité, l'efficacité et l'esprit d'équipe.

Des valeurs qui devraient aussi faire l'unanimité auprès de nos clients, partenaires et dirigeants!



Claude Membrez  
Directeur général

A stylized, handwritten signature in black ink.



## Les points forts

### 25<sup>e</sup> anniversaire de GENEVA PALEXPO

Le 18 décembre 2006 marquait jour pour jour le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'inauguration de Palexpo.

Il a été décidé de jalonner ce jubilé de plusieurs actions et événements au niveau régional et de le placer sous le thème: «25 ans au service de la collectivité».

Ainsi, GENEVA PALEXPO s'est présenté à la population sur un stand dans le cadre de la Foire de Genève. Les habitants du Grand-Saconnex ont été associés à la fête en se voyant offrir 30 billets au Supercross à l'issue d'un concours publié dans le «tout ménage» communal. Les autorités de l'ensemble des municipalités du canton ont été conviées à une réception dans le cadre du Concours hippique. Un déjeuner convivial a réuni les responsables des principaux médias régionaux.

D'autres actions sont encore prévues en 2007.

### Valeurs prioritaires d'entreprise

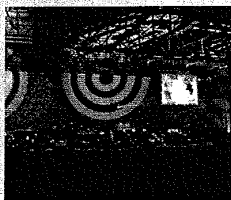
En 2005, nous avons défini notre mission et notre vision, dans le cadre de l'établissement de notre «Business Plan 2006-2008».

Pour mémoire, notre mission consiste à «attirer des manifestations à Genève pour être au service de la communauté, générer des retombées médiatiques et économiques, assurer le maintien des infrastructures, le tout en autonomie financière».

Notre vision à «vouloir doubler le taux d'occupation d'ici 2009, en faisant de GENEVA PALEXPO un lieu de rencontres et d'échanges qui offre à nos hôtes une expérience unique».

En juin 2006, nous avons tenu à associer l'ensemble de nos collaborateurs à la définition de nos valeurs prioritaires. En séance plénière et en 16 groupes de 6 à 8 personnes, les échanges sont allés bon train durant une demi-journée, chacun amenant ses idées et sa pierre à l'édifice.

Parmi les 104 participants, cinq valeurs se sont nettement détachées: l'orientation vers le client, la conscience professionnelle, la flexibilité, l'efficacité et l'esprit d'équipe.



### Evénement Drive in

Le 25 janvier 2006, un événement original a rassemblé de nombreux invités dans la Halle 4 transformée en «cinéma drive in». L'occasion pour le Conseiller d'Etat François Longchamp de confirmer l'importance que les autorités accordent à GENEVA PALEXPO. Celle pour Claude Membrez de dresser le bilan 2005, d'évoquer le calendrier 2006 et de révéler des chiffres intéressants. Avant que tout le monde se retrouve pour un buffet convivial.

Avec le soutien engagé des maisons Dorier et Skynight, les services techniques de GENEVA PALEXPO avaient aménagé la Halle 4 en vaste salle de projection équipée d'un écran géant et de trois écrans de rappel. Des jeux de lumières et la projection de films et d'images évoquant les années 60 permettaient aux invités de patienter dans leur voiture en croquant quelques popcorns, après avoir réglé leur autoradio pour capter le son en direct.

### Chantiers GPS

Dans l'optique de la réalisation des objectifs définis par notre Business Plan et notre vision, et dans un esprit de participation transversale et pluridisciplinaire de l'ensemble des cadres, un projet a été mis sur pieds sous le nom de «GPS» (Geneva Palexpo Success).

Dix chantiers ont ainsi été créés, sur des thèmes aussi variés que: lobbying institutionnel local, processus d'acquisition du feedback des clients, processus maintenance et infrastructure, processus Congrès, supports de vente, analyse des partenaires, charte d'entreprise, processus de prise en charge «multi-canal» des clients, formation, intranet.

Les échéances, les outils ou les budgets de ces différents chantiers sont variables, mais tous visent au même but: l'implication des collaborateurs dans la mise en œuvre concrète de solutions et d'améliorations créant les meilleures conditions du succès.

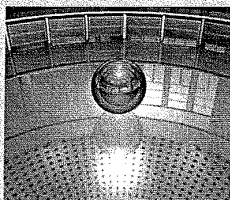
### Accueil du 35 millionième visiteur

Vendredi 10 novembre, durant la 54<sup>e</sup> Foire de Genève, GENEVA PALEXPO a accueilli son trente-cinq-millionième visiteur depuis sa mise en service en janvier 1982. Cela représente près de 80 fois la population actuelle du canton de Genève ou 5 fois celle du pays.

Il s'agit de Madame Sarah Charpenne, domiciliée à Plan-les-Ouates, visiteur fidèle de la Foire de Genève.







### Analyse des retombées économiques et médiatiques

Déjà évaluées sur une base quadriennale (1995-1998), en collaboration avec les professeurs de l'Université de Genève Philippe Vial et Alain Haurie, les retombées économiques engendrées par les activités de GENEVA PALEXPO avaient été recalculées sur une base annuelle pour 2005 (voir Rapport d'activités 2005, page 5). Le logiciel mis au point permet désormais une actualisation annuelle en adaptant simplement les données propres à chaque exercice.

Les résultats obtenus pour 2006 peuvent ainsi être comparés à ceux de l'exercice précédent:

	2006	2005
Retombées directes	289 millions	300 millions
Effets induits	184 millions	190 millions
Effets totaux	473 millions	490 millions
Retombées fiscales	31 millions	32 millions

Cette baisse de l'ordre de 3 à 3,5% des différents effets est liée aux calendriers respectifs des deux exercices et aux performances de certaines manifestations. Les résultats n'en demeurent pas moins remarquables et significatifs de l'importance économique de GENEVA PALEXPO pour le canton.

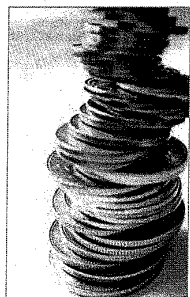
L'analyse des retombées médiatiques sur le plan suisse est effectuée depuis de nombreuses années, par le biais d'un abonnement auprès de l'institut Argus de la presse.

Une comparaison annuelle s'avère plus hasardeuse dans ce domaine, en raison de la complexité des paramètres à prendre en compte.

Pour 2006, le nombre de citations médiatiques relevées en Suisse par Argus, dans les médias imprimés et Radio/TV et concernant directement GENEVA PALEXPO, s'est élevé à 1'875 11'720 presse écrite et 155 Radio/TV, pour un tirage papier supérieur à 100 millions d'exemplaires.

La valeur commerciale correspondant à ces retombées a été estimée à plus de CHF 9,5 millions.

Au niveau international, aucune société d'observation ne permet d'analyse fiable, sauf à recourir à une multitude d'instituts nationaux, ce qui représenterait un investissement financier hors de proportion par rapport aux



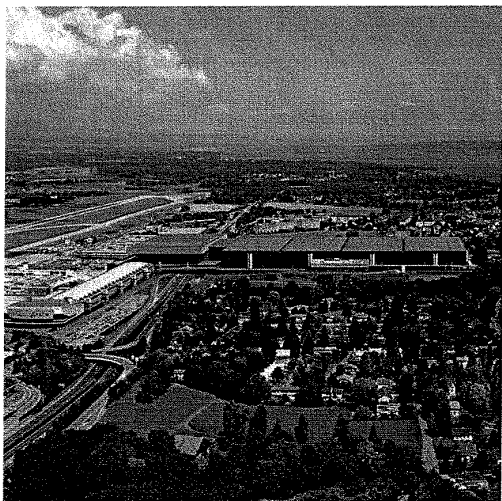
---

objectifs.

On sait toutefois que les nombreuses manifestations internationales, qu'il s'agisse de salons ou d'événements sportifs, génèrent des retombées considérables et bien supérieures, tant au niveau de l'image de Genève que de la contre-valeur financière.

Enfin, le media Internet n'est pas pris en compte ci-dessus, mais joue un rôle toujours plus significatif.

Deux seuls chiffres à titre d'illustration: les 45 millions de pages vues sur le seul site 2006 du Salon de l'auto, ou le demi-million de références à Palexpo sur le seul moteur de recherche Google.



activité 2006

10



## Revue de quelques manifestations significatives 2006

---

Un tableau récapitulatif des principaux événements organisés en 2006 à GENEVA PALEXPO se trouve en pages 22-23.

On trouvera ci-dessous une revue plus détaillée de certains d'entre eux. Un choix qui permet d'illustrer à la fois leur diversité et le pôle de compétence de Genève en matière de mobilité et de transports, comme la polyvalence de l'infrastructure et des services proposés.

Sans préjudice pour les manifestations qui n'y figurent pas cette année et dont le succès participe à celui de GENEVA PALEXPO.

### 76<sup>e</sup> Salon international de l'automobile

> 2 au 12 mars

Avec 674'000 visiteurs, le cap prévu des 700'000 n'a pas été atteint en raison de conditions météorologiques exécrables pendant toute la durée du Salon, et surtout le premier dimanche. Heureusement sans préjudices pour le budget.

Les exposants se sont montrés optimistes et confiants dans l'avenir en raison des excellents contacts noués avec la clientèle, composée de 62% de Suisses et de 38% de visiteurs étrangers en provenance de 85 pays. Le système de billetterie électronique introduit en 2005 a encore été amélioré.

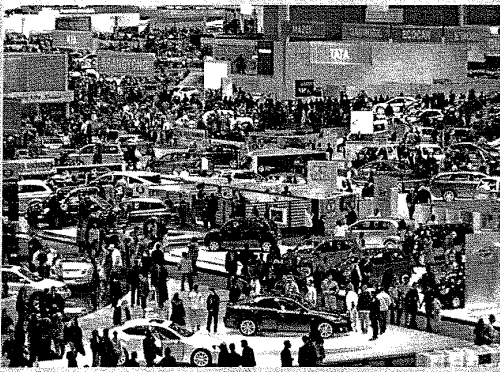
La couverture médiatique a été une fois de plus exceptionnelle au niveau mondial, avec près de 5'000 journalistes provenant de 80 pays et notamment la présence de médias chinois toujours plus nombreux.

Plus de 70 premières mondiales et européennes ont été présentées par les constructeurs qui ont porté un accent particulier sur la recherche et le développement en matière d'énergies alternatives.

L'exposition spéciale consacrée au centenaire de la Revue Automobile/Automobil Revue a connu un magnifique succès, grâce à la présentation de véhicules d'exception dans un cadre privilégié.

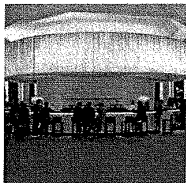
---

Dates de l'édition 2007: 8 au 18 mars.



activité 2006

12



**SIHH**  
**16<sup>e</sup> Salon International de la Haute Horlogerie**  
 > 3 au 9 avril

Installé dans la Halle 6 depuis 2005, le SIHH a connu un nouveau succès avec 13'000 visiteurs professionnels, dont 1'300 journalistes – soit une fréquentation totale en progrès de 11%. La présence européenne a encore été confortée par une forte représentation en provenance de Russie, alors que l'Asie, dont la Chine et l'Inde, a aussi fortement participé.

Les retombées économiques pour la région de cet événement haut de gamme sont considérables.

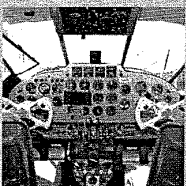
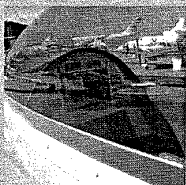
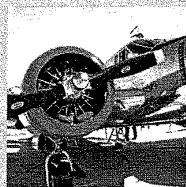
L'édition 2007 est annoncée du 16 au 21 avril.





activité 2006

13



## EBACE

6<sup>e</sup> Salon et congrès européen de l'aviation d'affaires  
> 3 au 5 mai

292 exposants ont présenté leurs produits et services sur quelque 22'000 mètres carrés, ce qui a nécessité l'installation du salon dans la Halle 6. La Halle 7 ne suffisait plus à la demande, mais elle est demeurée reliée au tarmac de l'aéroport où 52 avions étaient exposés, des hélicoptères étant présentés sur l'esplanade de la Halle 6. Les conférences se tenaient quant à elles au Centre de Congrès. Des services de navettes en minibus et en train miniature reliaient efficacement tous les points névralgiques.

Cette édition a battu tous les records: fréquentation, surface, nombre d'exposants et d'avions exposés sur le tarmac de l'aéroport. Avec 9'743 participants, c'est une augmentation de 25% du chiffre record de l'année précédente qu'ont pu annoncer les organisateurs, European Business Aviation Association (EBAA) et National Business Aviation Association (NBAA)!

Les organisateurs sont enchantés de leur présence à Genève depuis le lancement de la manifestation en 2001 et l'ont fait savoir en lui remettant, conjointement avec l'AIG, le "EBACE award".

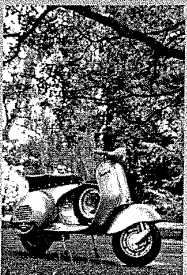
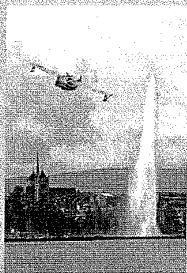
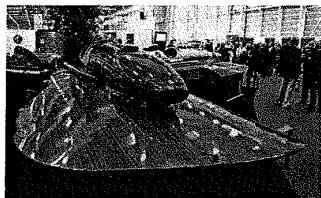
EBACE s'est d'ores et déjà engagé avec Genève jusqu'en 2009.

L'édition 2007 aura lieu du 22 mai au 24 mai.



activité 2006

14



## GENEVA CLASSICS

Salon de la locomotion ancienne

> 6 au 8 octobre

Pour lancer ce nouveau Salon, Orgexpo s'est assuré les compétences d'un Comité d'organisation hautement qualifié et présidé par Monsieur Henri-Louis Maunoir.

Le défi consistait à réunir pour la première fois en Europe dans un même lieu (Halle 7) autos, motos, bateaux ainsi que des avions anciens sur le tarmac adjacent de l'aéroport. Sous la triple forme d'une exposition, d'une vente aux enchères et d'un cinéma drive in dans la Halle 6.

La qualité générale de la présentation et le niveau élevé des objets présentés ont été unanimement relevés.

Avec 14'700 entrées, l'objectif a été dépassé pour cette première édition. La grande majorité des 100 exposants ont relevé les excellents contacts avec les visiteurs spécialisés et le grand public a répondu en nombre.

La couverture médiatique, dans la presse spécialisée étrangère et dans les médias grand public nationaux, a été remarquable. Près de 80 journalistes de 10 pays sont venus couvrir l'événement.

La veille de l'ouverture, un hydravion Catalina de 1943 s'est posé dans la rade pour annoncer la manifestation aux médias et au public!

Les dates de la deuxième édition ont d'ores et déjà été fixées

du 4 au 7 octobre 2007.





## UTILEXPO

Salon régional des véhicules utilitaires légers et lourds

> 19 au 21 octobre

Autre «première» sur l'initiative d'Orgexpo, avec un Comité d'organisation composé de professionnels et présidé par M. Michel Balestra, Utilexpo a su jouer sa carte: celle de la région et de la mise en contact directe et conviviale entre fournisseurs et clients, existants ou potentiels.

Les 58 exposants qui représentaient plus de 115 marques se sont déclarés satisfaits de façon quasi unanime. Le concept leur convient et a su d'emblée répondre à leurs attentes. 5'200 visiteurs, essentiellement professionnels, ont été accueillis en trois jours.

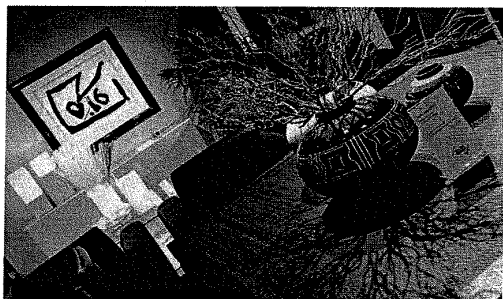
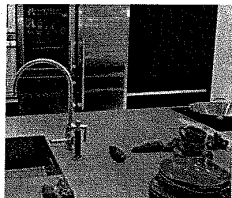
Prévue sur une base biennale, UTILEXPO verra sa deuxième édition se dérouler

du 8 au 11 octobre 2008.



activité 2006

16



### 54<sup>e</sup> Foire de Genève

> 9 au 19 novembre

Mieux qu'en 2004 mais en-deça des chiffres de l'édition 2005, qui accueillait les triennales Floraliès: les organisateurs de la Foire de Genève se sont déclarés satisfaits de l'affluence de 281'000 visiteurs.

La première édition du secteur «animaux de compagnie» de la Foire a récolté un très vif succès auprès des visiteurs, avec son espace «animations canines»; le concept sera reconduit l'an prochain avec des nouveautés, de même que celui de la patinoire «Live on Ice» de Gerry Hofstetter, également très appréciée du public.

GENEVA PALEXP0 y tenait un stand dans le cadre de son 25<sup>e</sup> anniversaire.

L'édition 2007 aura lieu du 8 au 18 novembre.





## Cités des Métiers

> 13 au 19 novembre

La Cité des Métiers, inaugurée par la Conseillère fédérale Doris Leuthard, a attiré en sept jours plus de 75'000 visiteurs, dont quelque 40'000 élèves de Genève, de Suisse romande et de France voisine, afin de les orienter et de les informer dans le choix d'un métier ou d'une formation.

Les organisateurs ont vu leurs immenses efforts récompensés: institutions publiques et privées, associations professionnelles, entreprises avaient tout mis en œuvre pour accueillir ces milliers de jeunes dont ils ont relevé l'intérêt.





### Les congrès, congrès-expo ou expos-congrès

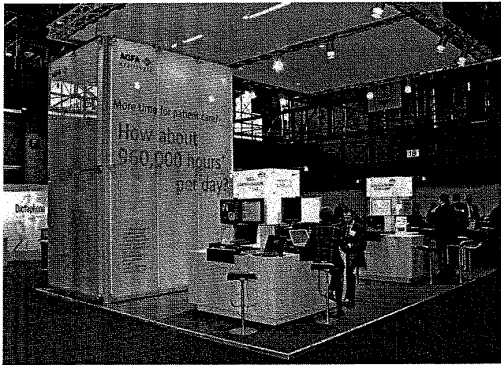
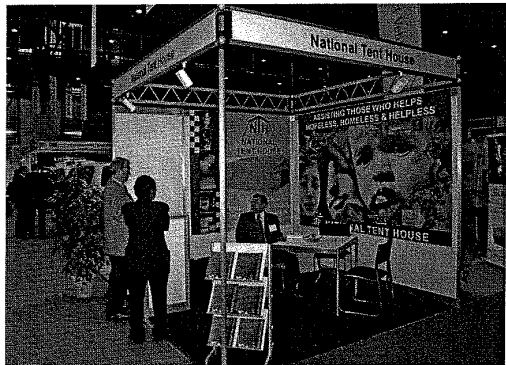
Ces manifestations, qui mettent à profit les infrastructures de GENEVA PALEXPO sous un seul et même toit et combinent congrès et exposition, sont réservées aux spécialistes et permettent de transmettre le savoir-faire (congrès) et le faire savoir (expo).

On citera notamment Aid & Trade (1'000 participants, 113 exposants et 3'300 m<sup>2</sup> bruts d'exposition), EAHP - European Association of Hospital Pharmacists (1'500 / 53 / 1'500 m<sup>2</sup> nets), TourismAfrica (597 / 235 / 1'800 m<sup>2</sup> nets) et World of Health IT (1'750 / 75 / 1'300 m<sup>2</sup> nets).

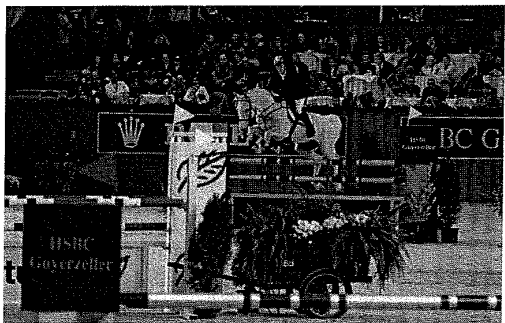
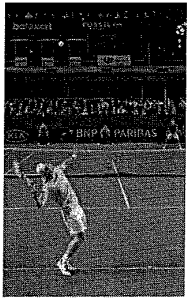
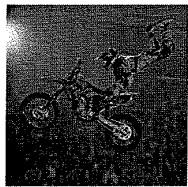
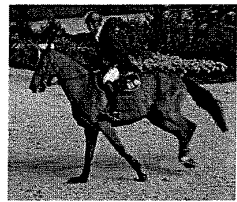
Ces congrès-expos profitent avant tout au tourisme d'affaires et nous permettent de louer des mètres carrés.

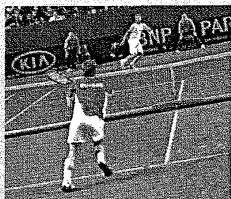
Bien que moins lucratifs pour nous, les congrès sans exposition le sont pour l'économie locale. Ils font partie de notre mission et c'est pour nous un plaisir de les accueillir.





activité 2006  
20



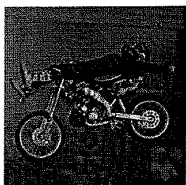


### Les événements sportifs

Sans être les plus lucratifs, ces événements sportifs font partie de notre rôle au service de la collectivité et ils assurent des retombées médiatiques internationales.

Outre le Concours hippique international CSI/W, qui a accueilli 38'000 spectateurs pour sa 46<sup>e</sup> édition à GENEVA PALEXPO et le 21<sup>e</sup> Supercross international (30'000 spectateurs), deux rencontres de la Coupe Davis ont eu lieu en 2006: l'une perdue contre l'Australie (10 au 12 février) et l'autre gagnée contre la Serbie (22-24 au septembre). Cette victoire a permis à la Suisse de se maintenir dans le Groupe Mondial et d'affronter l'Espagne du 9 au 11 février... à GENEVA PALEXPO, seule structure de Suisse offrant les capacités et la volonté pour accueillir cette rencontre, malgré le montage du Salon de l'auto.

Ce sera la quatrième de rang organisée à Genève depuis 2005 et la septième au total depuis 1992.



## Principales manifestations 2006 • par ordre chronologique

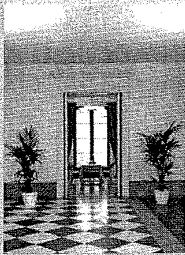
Manifestations	Exposants	Surface brute (m <sup>2</sup> )	Visiteurs
<b>SALON DU MARIAGE • NOOIAL 2006</b>	30	1'540	1'200
<b>INTERNATIONAL AID &amp; TRADE 2006*</b> Building Partnerships for Humanitarian Relief	113	3'300	1'004
<b>12<sup>e</sup> SALON VACANCES, SPORTS &amp; LOISIRS</b>	170	13'000	24'115
<b>COUPE DAVIS - SUISSE / AUSTRALIE</b>	15	5'350	9'000
<b>76<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DE L'AUTOMOBILE</b>	260	114'000	674'334
<b>EAHP 2006*</b> • 11 <sup>e</sup> Congress of the European Association of Hospital Pharmacists (avec exposition)	53	3'478	1'500
<b>16<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DE LA HAUTE HORLOGERIE*</b>	16	36'420	13'000
<b>34<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DES INVENTIONS, DES TECHNIQUES ET PRODUITS NOUVEAUX</b>	775	9'100	75'365
<b>POLYMANGA 2006</b> • Le premier grand événement suisse sur le manga, les jeux vidéo et la culture japonaise	30	1'300	7'000
<b>20<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DU LIVRE ET DE LA PRESSE</b> avec <b>ESPACE MUSIQUE</b> et <b>SALON DE L'ÉUDIANT ET DE LA FORMATION</b>	632	33'250	115'000
<b>EUROP'ART</b> • 15 <sup>e</sup> Foire internationale d'Art	68	6'395	
<b>EBACE 2006*</b> • European Business Aviation Convention & Exhibition	292	21'420	9'743
<b>VITAFOODS INTERNATIONAL &amp; FINISHED PRODUCTS EXPO 2006</b> 9 <sup>e</sup> Exposition internationale et congrès sur les ingrédients pour nutraceutiques et prestations annexes	362	15'500	4'686
<b>SAS FORUM INTERNATIONAL 2006*</b> • The premier international event for enterprise intelligence		22'200	2'895
<b>INVESTISSIMA / GENEVA WORLD FINANCE FORUM 2006</b> Le Salon suisse de l'investissement, de l'Épargne et de la Prévoyance	50	5'000	2'000
<b>MONDO VINO 2006</b> • Coop - Vente de vin		1'200	1'500

\* réservé aux professionnels

Manifestations	Exposants	Surface brute (m <sup>2</sup> )	Visiteurs
----------------	-----------	---------------------------------	-----------

<b>ChemSpec Europe 2006*</b> • The fine & speciality chemicals connection	300	15'000	6'000
<b>TourismAfrica 2006 - Strategic Business Meeting*</b> • Rencontre d'Affaires Internationale pour le Développement de l'Industrie du Tourisme en Afrique	235	16'500	597
<b>100<sup>e</sup> anniversaire de l'Union Professionnelle Suisse de l'Automobile UPSA</b> , section genevoise		2'500	300
<b>COUPE DAVIS - Suisse / Serbie</b>	13	18'250	15'900
<b>14<sup>e</sup> SALON DE LA VOITURE D'OCCASION</b> • UPSA, section genevoise	35	26'420	8'500
<b>36<sup>e</sup> BOURSE INTERNATIONALE AUX MINÉRAUX, FOSSILES ET GEMMES</b>	60	2'250	2'400
<b>EXPO DANCE</b> • 7 <sup>e</sup> Salon de la Danse		1'428	8'500
<b>GENEVA CLASSICS</b> • Nouvelle exposition consacrée aux voitures de collection, et ouverte aux autres moyens de transport comme les avions, les bateaux ou les motos	101	14'704	14'700
<b>EXPAT-EXPO</b> • By, for and about the English-speaking community in Switzerland		1'080	4'000
<b>The World of Health IT 2006 Conference &amp; Exhibition*</b> Connecting Leaders in Technology and Healthcare	75	6'000	1'726
<b>ESPACE JUNIOR</b> • Le rêve pour tous les enfants de 2 à 12 ans!		4'000	6'500
<b>UTILEXPO*</b> • Première édition du Salon régional des véhicules utilitaires légers et lourds	58	13'000	5'200
<b>54<sup>e</sup> FOIRE DE GENÈVE</b> • Foire de l'habitat et de l'art de vivre	452	60'000	281'112
<b>CITÉ DES MÉTIERS ET DES FORMATIONS</b> • à GENEVA PALEXPO en partenariat avec la Foire de Genève	100	21'420	75'000
<b>LE SALON GÉNOVOIS DE L'ANTIQUITÉ ET DE LA BROCANTE</b>	61	4'008	3'473
<b>21<sup>e</sup> SUPERCROSS INTERNATIONAL DE GENÈVE</b>	35	38'031	30'000
<b>CSI-W - CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL DE GENÈVE</b> Coupe du monde	60	43'654	38'000





## Calendrier 2007 • Etat au 31.12.2006

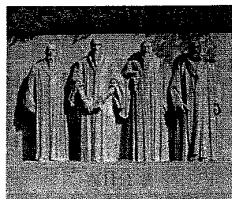
- 01.01 - 28.01 **ESPACE JUNIOR**  
Le rêve pour tous les enfants de 2 à 12 ans!
- 19.01 - 21.01 **SALON DU MARIAGE NOCIAL 2007**
- 20.01 - 29.01 **GRANDE LIQUIDATION**  
de matériel militaire & d'articles de camping
- 24.01 - 25.01 **2007 INTERNATIONAL AID + TRADE EVENT\***  
Building Partnerships for Development Relief
- 27.01 - 27.01 **SALON STUDYRAMA DES FORMATIONS INTERNATIONALES**  
Genève • Exposition et conférence
- 02.02 - 04.02 **13<sup>e</sup> SALON VACANCES, SPORTS & LOISIRS**
- 09.02 - 11.02 **COUPE DAVIS - SUISSE / ESPAGNE**
- 09.02 - 11.02 **PRO TOUR GENÈVE**
- 08.03 - 18.03 **77<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DE L'AUTOMOBILE**
- 30.03 - 01.04 **ESMO International Symposium (EIS) on Chest Tumors\***
- 16.04 - 21.04 **17<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DE LA HAUTE HORLOGERIE\***
- 18.04 - 22.04 **35<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DES INVENTIONS,  
DES TECHNIQUES ET PRODUITS NOUVEAUX**
- 18.04 - 22.04 **PLEIN-AIR PASSIONS**  
Salon du jardin, des loisirs, du nautisme et des sports
- 02.05 - 06.05 **21<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DU LIVRE ET DE LA PRESSE**  
avec **ESPACE MUSIQUE**  
et **SALON DE L'ÉTUDIANT ET DE LA FORMATION**
- 02.05 - 06.05 **EUROP'ART • 16<sup>e</sup> Foire Internationale d'Art**
- 04.05 - 06.05 **JAPAN MANGA FESTIVAL GENEVA**
- 08.05 - 10.05 **VITAFOODS INTERNATIONAL & FINISHED PRODUCTS  
EXPO 2007\***  
10<sup>e</sup> Exposition internationale et congrès sur les ingrédients  
pour nutraceutiques et prestations annexes
- 11.05 - 13.05 **ECOCAR-EXPO**  
Exposition de voitures hybrides, au gaz naturel, au bioéthanol  
avec essai de voitures
- 22.05 - 24.05 **EBACE 2007\***  
European Business Aviation Convention & Exhibition
- 31.05 - 31.05 **PRIX INTERNATIONAL DE LA HAUTE ÉCRITURE**



- 03.06 - 05.06 **TEA & COFFEE WORLD CUP GENEVA 2007\***  
Exhibition & Symposium
- 13.06 - 15.06 **Assemblée annuelle commune SSC / SSCTCV / SSH\***
- 16.06 - 17.06 **SWISS TUNING SHOW**
- 20.06 - 21.06 **GENEVA SECURITY FORUM\***
- 24.06 - 28.06 **5th WORLD CONGRESS ON PEDIATRIC CRITICAL CARE (WFPICCS)\***
- 06.07 - 12.07 **21<sup>st</sup> Congress of the International Society on Thrombosis and Haemostasis • 53<sup>rd</sup> Annual SSC Meeting\***
- 15.09 - 19.09 **21<sup>st</sup> EACTS Annual Meeting\***
- 28.09 - 30.09 **15<sup>e</sup> SALON DE LA VOITURE D'OCCASION**  
UPSA, section genevoise
- 29.09 - 30.09 **37<sup>e</sup> BOURSE INTERNATIONALE AUX MINÉRAUX, FOSSILES ET GEMMES**
- 04.10 - 07.10 **GENEVA CLASSICS • Salon de la locomotion ancienne**  
Exposition consacrée aux voitures de collection, et ouverte aux autres moyens de transport comme les avions, les bateaux ou les motos
- 08.10 - 30.12 **ESPACE JUNIOR**  
Le rêve pour tous les enfants de 2 à 12 ans!
- 08.11 - 18.11 **55<sup>e</sup> FOIRE DE GENÈVE**  
Foire de l'habitat et de l'art de vivre
- 30.11 - 01.12 **22<sup>e</sup> SUPERCROSS INTERNATIONAL DE GENÈVE**
- 06.12 - 09.12 **CSI-W - CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL DE GENÈVE**  
Coupe du monde
- 28.12 - 31.12 **30<sup>e</sup> RENCONTRE EUROPÉENNE DE JEUNES DE TAIZÉ**



## Organes • Etat au 31.12.2006



### Orgexpo Grand-Saconnex

#### Conseil de fondation

##### Président

Monsieur Christian Meyer\*  
Genève

##### Président d'honneur

Monsieur Henri Delaraye  
Cétigny

##### Vice-présidents

Madame Viviane Jutheau de Witt\*  
Présidente • Foire de Genève  
Grand-Saconnex

Maître Luc Argand\*  
Président du Salon international  
de l'automobile de Genève  
Genève

##### Membres

Monsieur Jean-Philippe de Toledo  
Directeur général • Groupe PP  
Holding SA  
Genève

Madame Laura Bertholon\*  
Département de la solidarité et  
de l'emploi (DSE)  
Genève

Monsieur Pierre Gardet  
Maire de la Commune  
du Grand-Saconnex  
Grand-Saconnex

Maître Christian Grosjean  
Avocat • Etude Budin & Associés  
Genève

Monsieur Ivan Haralambof  
Swiss National Airlines  
Genève

Monsieur Rodolphe Huser  
Fondateur de la Haute Horlogerie  
Genève

Monsieur Fernando Lagrana  
Executive Manager • Telecom/UIT  
Union Internationale  
des Télécommunications  
Genève

Monsieur Jean-Charles Magnin  
Directeur chargé  
des affaires économiques • DES  
Genève

Monsieur Erwin Meyer\*  
Banquier  
Genève

Monsieur Pierre Muller  
Conseiller Administratif  
de la Ville de Genève  
Genève

Monsieur François Reinhard  
Directeur des bâtiments • DAEL  
Genève

Monsieur Christian Rey  
Président Genève Tourisme  
Genève

Monsieur Jean-Marie Salina  
Directeur • Crédit Suisse Banking  
Genève

Monsieur Christophe Stucki  
Président unireso • Transports  
Publics Genevois  
Grand-Lancy

Monsieur Marco Torriani\*  
Directeur général  
Mandarin Oriental Hôtel du Rhône  
Genève

Monsieur Anton Wohlgensinger  
Président • auto-suisse  
Berne

### Fondation du Palais des Expositions Grand-Saconnex

#### Conseil de fondation

##### Président

Monsieur François Longchamp\*  
Conseiller d'Etat  
Président • DSE  
Genève

##### Vice-président

Maître Luc Argand\*  
Président • Salon international  
de l'automobile de Genève  
Genève

##### Membres

Monsieur Claude Bagnoud  
Directeur • Division Entreprises  
Banque Cantonale de Genève  
Genève

Monsieur Justin Benoit  
Désigné par le Grand-Conseil  
Cologny

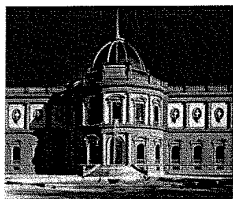
Monsieur Pierre-Yves Comte  
Désigné par le Grand-Conseil  
Grand-Saconnex

Monsieur Gilles Desplanches  
Désigné par le Grand-Conseil  
Petit-Lancy

Monsieur Daniel Ducommun  
Désigné par le Grand-Conseil  
Genève

Monsieur Christo Ivanov  
Désigné par le Grand-Conseil  
Genève

Madame Viviane Jutheau de Witt  
Présidente • Foire de Genève  
Grand-Saconnex



Monsieur Georges Letellier  
Désigné par le Grand-Conseil  
Genève

Monsieur Jacques Louviot  
Fondation pour le tourisme  
Genève

Monsieur Jean Nicolet  
Département des finances  
Genève

Madame Magali Orsini  
Désignée par le Grand-Conseil  
Genève

Monsieur Arthur Plee  
Conseiller administratif  
Commune du Grand-Saconnex  
Grand-Saconnex

Monsieur François Reinhard\*  
Secrétaire général • DCTI  
Genève

Maître Christine Sayegh  
Présidente • Ports-Francis  
Genève

Monsieur Roland Schwendimann\*  
Architecte  
Aire-la-Ville

Monsieur Anton Wohlgensinger\*  
Président • auto-suisse  
Berne

Monsieur Roger Wüthrich  
Directeur technique et des opérations  
Aéroport de Genève  
Versoix

Secrétaire général

Monsieur Yves Cretegy  
Directeur administratif et financier  
GENEVA PALEXPO  
Crans-près-Céligny

## Fondation pour la Halle 6 Grand-Saconnex

### Conseil de fondation

#### Président

Monsieur François Longchamp\*  
Conseiller d'Etat  
Président • DSE  
Genève

#### Vice-président

Maître Luc Argand\*  
Président • Salon international  
de l'automobile de Genève  
Genève

#### Membres

Monsieur Claude Bagnoud  
Directeur • Division Entreprises  
Banque Cantonale de Genève  
Genève

Monsieur Justin Benoit  
Désigné par le Grand-Conseil  
Cologny

Monsieur Pierre-Yves Comte  
Désigné par le Grand-Conseil  
Grand-Saconnex

Monsieur Gilles Desplanches  
Désigné par le Grand-Conseil  
Petit-Lancy

Monsieur Daniel Ducommun  
Désigné par le Grand-Conseil  
Genève

Monsieur Christo Ivanov  
Désigné par le Grand-Conseil  
Genève

Madame Viviane Jutheau de Witt  
Présidente • Foire de Genève  
Grand-Saconnex

Monsieur Georges Letellier  
Désigné par le Grand-Conseil  
Genève

Monsieur Jacques Louviot  
Fondation pour le tourisme  
Genève

Monsieur Jean Nicolet  
Département des finances  
Genève

Madame Magali Orsini  
Désignée par le Grand-Conseil  
Genève

Monsieur Arthur Plee  
Conseiller administratif  
Commune du Grand-Saconnex  
Grand-Saconnex

Monsieur François Reinhard\*  
Secrétaire général • DCTI  
Genève

Maître Christine Sayegh  
Présidente • Ports-Francis  
Genève

Monsieur Roland Schwendimann\*  
Architecte  
Aire-la-Ville

Monsieur Anton Wohlgensinger  
Président • auto-suisse  
Berne

Monsieur Roger Wüthrich  
Directeur technique et des opérations  
Aéroport de Genève  
Versoix

Secrétaire général

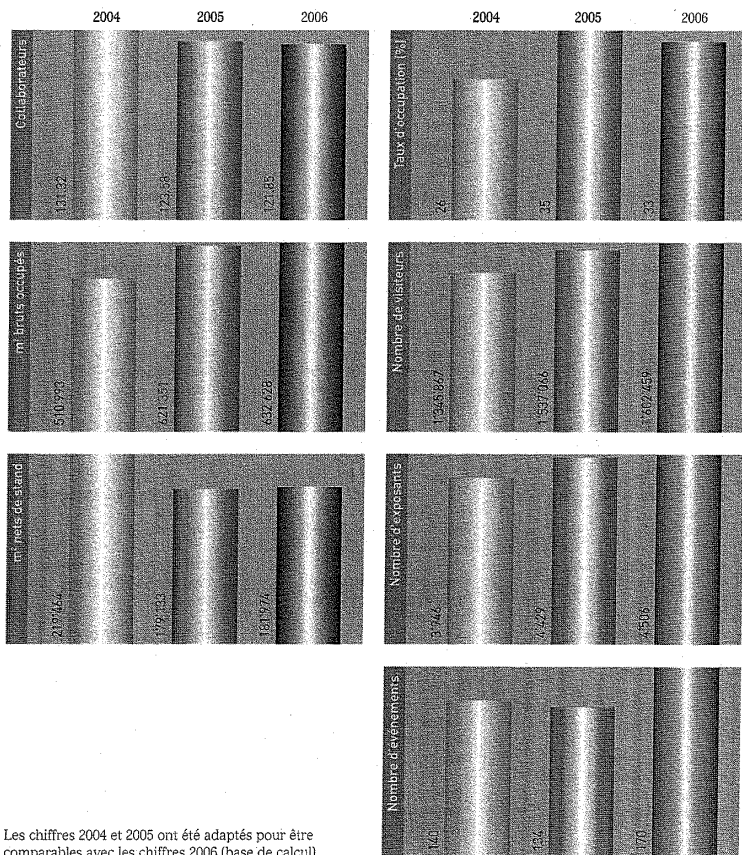
Monsieur Yves Cretegy  
Directeur administratif et financier  
GENEVA PALEXPO  
Crans-près-Céligny

activité 2006

28

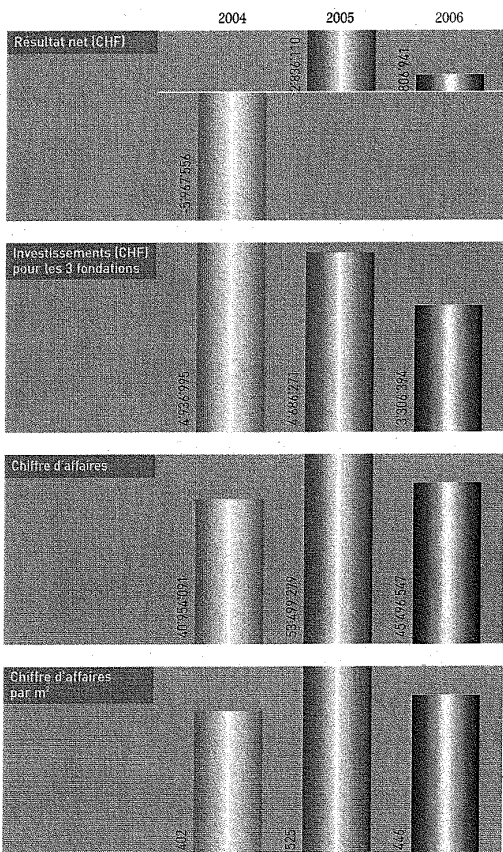
## Chiffres clés • en milliers de francs suisses

## Opérations



Les chiffres 2004 et 2005 ont été adaptés pour être comparables avec les chiffres 2006 (base de calcul)

## Finances



www.geneva-palexpo.ch



Throughout the hospital



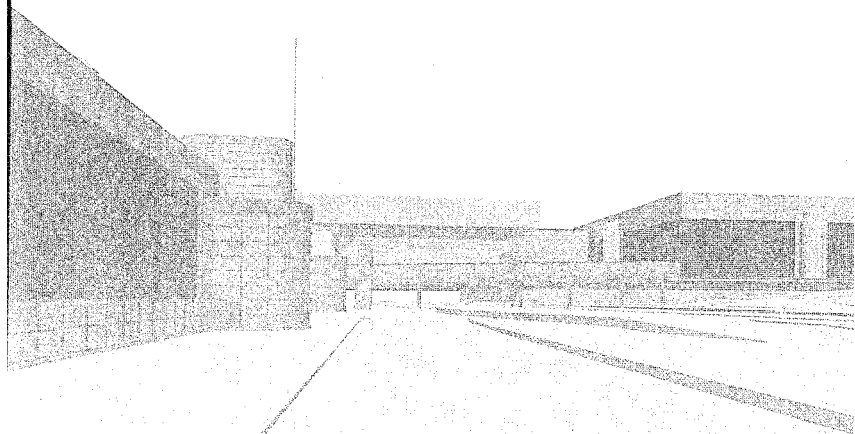
## ANNEXE 4

CONFIDENTIEL

Fondation Orgexpo  
Genève

comptes  
annuels

au 31 décembre 2006



GENEVA PALEXPO



**Table des matières**

	Pages	
1	FONDATION ORGEXPO, GENEVE <b>Bilan pour l'exercice clos le 31 décembre 2006</b> (avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)	2
2	FONDATION ORGEXPO, GENEVE <b>Compte de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2006</b> (avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent et au budget)	3
3	FONDATION ORGEXPO, GENEVE <b>Tableau de variation des capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2006</b> (avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)	4
4	FONDATION ORGEXPO, GENEVE <b>Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2006</b> (avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)	5
5	FONDATION ORGEXPO, GENEVE <b>Principes comptables et règles d'évaluation</b>	6
6	FONDATION ORGEXPO, GENEVE <b>Annexe relative aux comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2006</b> (avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)	9
7	<b>RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION</b>	21

1 FONDATION ORGEXPO, GENEVE  
**Bilan pour l'exercice clos le 31 décembre 2006**  
 (avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

ACTIFS	Notes	2006	2005
		CHF	CHF
Caisse	7	71'687	81'489
Chèques postaux	7	616'083	253'446
Comptes courants bancaires	7	5'779'199	3'388'150
Placements monétaires	7	3'600'000	4'120'000
Titres	7	1'001'401	1'001'401
Clients et débiteurs d'exploitation, net	8	7'639'307	5'063'818
Comptes courants - parties liées	9	2'113'061	2'617'404
Autres débiteurs à court terme	9	518'926	837'788
Charges constatées d'avance	9	1'016'526	393'984
Produits à recevoir	9	303'005	141'995
<b>Total des actifs circulants</b>		<b>22'659'195</b>	<b>17'899'475</b>
Avance - parties liées	10	7'799'008	7'799'008
Bâtiments et installations fixes	11	3'442'191	3'732'339
Immobilisations financières	12	1'000'000	1'000'000
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>12'241'199</b>	<b>12'531'347</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>34'900'394</b>	<b>30'430'822</b>
<b>PASSIF</b>	<b>Notes</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Fournisseurs et créanciers d'exploitation, net	13	3'770'542	2'221'934
Acomptes facturés	14	4'041'728	1'349'622
Comptes courants - parties liées	15	1'659'823	2'128'715
Autres créanciers à court terme	15	226'610	334'304
Charges à payer	15	1'929'435	1'771'648
Produits encaissés d'avance	15	38'015	-
<b>Total des exigibles à court terme</b>		<b>11'666'153</b>	<b>7'806'223</b>
Provisions à long terme	16	1'548'047	1'745'346
Autres engagements à long terme	17	1'000'000	1'000'000
<b>Total des engagements à long terme</b>		<b>2'548'047</b>	<b>2'745'346</b>
Réserves	18	19'879'253	17'043'143
Résultat de l'exercice	18	806'941	2'836'110
<b>Total des fonds propres</b>		<b>20'686'194</b>	<b>19'879'253</b>
<b>Total du passif</b>		<b>34'900'394</b>	<b>30'430'822</b>

## 2 FONDATION ORGEXPO, GENEVE

**Compte de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2006**

(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent et au budget)

	Notes	Budget	2006	2005
		CHF	CHF	CHF
Location de surface	19	13'796'000	12'350'581	12'783'657
Organisation de manifestations	19	1'866'000	837'560	7'483'907
Prestations de services	19	21'429'000	25'773'063	26'485'383
Recettes de parkings	19	2'334'000	2'991'056	3'392'115
Autres produits d'exploitation	19	3'212'000	3'544'287	3'354'217
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>42'637'000</b>	<b>45'496'547</b>	<b>53'499'279</b>
Energies	20	-4'244'000	-4'819'542	-4'381'989
Achats de prestations de services à des tiers	20	-2'758'000	-3'570'471	-10'177'775
Matériel d'exploitation	20	-936'000	-1'144'654	-1'138'849
Charges d'exploitation des parkings	20	-1'876'000	-2'626'665	-3'048'414
<b>Charges de matières, marchandises et services</b>		<b>-9'814'000</b>	<b>-12'161'332</b>	<b>-18'747'027</b>
<b>Marge brute d'exploitation</b>		<b>32'823'000</b>	<b>33'335'215</b>	<b>34'752'252</b>
Frais de personnel	21	-16'445'000	-16'973'874	-16'933'371
Loyers	22	-12'883'000	-11'264'082	-10'206'417
Entretien	23	-744'000	-851'144	-742'854
Frais d'administration et informatiques	24	-696'000	-569'038	-711'898
Publicité, promotion et relations publiques	25	-1'532'000	-1'073'092	-1'067'469
Autres charges d'exploitation	26	-320'000	-255'848	-401'358
Dotations aux amortissements	27	-1'650'000	-1'565'135	-1'820'079
Dotations aux provisions	28	-	-125'000	-150'583
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>-34'270'000</b>	<b>-32'677'213</b>	<b>-32'034'029</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-1'447'000</b>	<b>658'002</b>	<b>2'718'223</b>
Produits financiers	29	-	208'889	177'657
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>-1'447'000</b>	<b>866'891</b>	<b>2'895'880</b>
Impôts	30	-54'000	-59'950	-59'770
<b>Résultat net des activités ordinaires</b>		<b>-1'501'000</b>	<b>806'941</b>	<b>2'836'110</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>-1'501'000</b>	<b>806'941</b>	<b>2'836'110</b>

## 3 FONDATION ORGEXPO, GENEVE

**Tableau de variation des capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2006**

(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

	Fortune	Réserves	Résultat de l'exercice	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF
Solde au 1er janvier 2005	12'510'545	10'500'154	-5'967'556	17'043'143
Transfert du résultat 2004 à la fortune	-5'967'556	-	5'967'556	-
Résultat net	-	-	2'836'110	2'836'110
Solde au 31 décembre 2005 / 1er janvier 2006	6'542'989	10'500'154	2'836'110	19'879'253
Transfert du résultat 2005 à la fortune	2'836'110	-	-2'836'110	-
Résultat net	-	-	806'941	806'941
Solde au 31 décembre 2006	9'379'099	10'500'154	806'941	20'686'194

## 4 FONDATION ORGEXPO, GENEVE

**Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2006**

(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

	2006	2005
	CHF	CHF
<b>Activités opérationnelles</b>		
Résultat net de l'exercice	806'941	2'836'110
Ajustement pour		
Amortissements	1'565'135	1'820'079
Provisions	-72'299	-378'127
Résultat des activités d'investissement	-	-
<b>Résultat de l'exercice avant modification du fonds de roulement</b>	<b>2'299'777</b>	<b>4'278'062</b>
Variations des créances opérationnelles	-3'165'179	6'604'515
Variations des dettes opérationnelles	3'956'402	-10'249'110
Variation avec parties liées	35'450	787'235
<b>Flux de trésorerie des activités opérationnelles</b>	<b>3'126'450</b>	<b>1'420'702</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Investissement dans les bâtiments et installations fixes	-902'566	-1'478'514
Cession d'autres immobilisations corporelles	-	-
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement</b>	<b>-902'566</b>	<b>-1'478'514</b>
<b>Augmentation / (diminution) de la trésorerie durant l'exercice</b>	<b>2'223'884</b>	<b>-57'812</b>
Liquidités au début de l'exercice	7'843'085	7'900'897
<b>Liquidités à la fin de l'exercice</b>	<b>10'066'969</b>	<b>7'843'085</b>

## 5 FONDATION ORGEXPO, GENEVE

### Principes comptables et règles d'évaluation

#### BASE DE PREPARATION DES COMPTES ANNUELS

Selon les dispositions de la loi concernant la création de la Fondation pour la Halle 6 du 21 janvier 2000 ainsi que des conventions liant la Fondation Orgexpo aux fondations de droit public que sont la Fondation du Palais des Expositions (FPE) et la Fondation pour la Halle 6 (FH6), la Fondation devrait établir ses comptes conformément aux normes comptables internationales (*International Financial Reporting Standards*, IFRS) approuvées par le IASB (*International Accounting Standards Board*) et aux interprétations du *Standing Interpretations Committee* (SIC). Ces dispositions avaient été édictées dans le sens de celles qui étaient alors applicables à l'administration et aux établissements publics autonomes de l'Etat de Genève en matière de gestion financière.

Or, le 19 mai 2005, le Grand Conseil de l'Etat de Genève a modifié la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève et introduit le principe de mise en application des normes IPSAS au sein de l'administration et des établissements publics autonomes. La teneur de la nouvelle loi exige la mise en conformité des états financiers des entités publiques autonomes pour l'exercice 2008. Des directives d'application sont en cours d'établissement. De ce fait, aucune décision d'application de cette nouvelle loi n'a été adoptée dans les présents états financiers.

Dans ce contexte et compte tenu du fait que l'introduction d'un nouveau référentiel comptable peut impliquer des efforts significatifs sur le plan organisationnel et fonctionnel, les principes de présentation des comptes annuels de la Fondation s'inscrivent dans la continuité des démarches engagées depuis 2003 dans le but d'anticiper autant que possible les changements induits par l'adoption des IFRS. Toutefois, les principes comptables appliqués par la Fondation et décrits ci-après peuvent encore s'écarter des solutions préconisées par IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en franc suisse (CHF).

Lorsque des modifications du plan comptable étaient nécessaires, les informations relatives à l'exercice précédent ont été reclassées afin de faciliter les comparaisons.

#### LIQUIDITES

Celles-ci sont portées au bilan au coût d'acquisition. Elles contiennent des liquidités à vue et des dépôts à terme.

#### TITRES

Les obligations sont comptabilisées à la valeur nominale et sont conservées jusqu'à leur échéance.

#### CLIENTS ET DEBITEURS D'EXPLOITATION

Les clients figurent au bilan à la valeur nominale, déduction faite d'un abattement objectif. Une estimation est effectuée pour les débiteurs douteux sur la base d'une revue des montants en fin d'année. Cette évaluation, réalisée créance par créance, se base sur une estimation interne de la solvabilité des clients importants. Pour le solde des débiteurs, une provision globale basée sur les taux de recouvrement passés est enregistrée.

#### GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Fondation est exposée à trois types de risque financier:

- Le risque lié au change dans le cadre des opérations de vente et d'achat en monnaies étrangères. Ce risque ne fait actuellement l'objet d'aucune mesure active de couverture.
- Le risque lié au taux d'intérêt qui fait fluctuer le loyer payé par la Fondation aux propriétaires. Ce risque ne fait actuellement l'objet d'aucune mesure de couverture active autre que la structure des échéances de la dette.
- Le risque lié au crédit issu de défaut ou de retard dans les paiements des clients. Ce risque est géré par l'analyse régulière et systématique des crédits ouverts.

## **PARTIES LIEES**

Les entités suivantes sont considérées comme des parties liées à la Fondation:

- Fondation pour la Halle 6
- Fondation du Palais des Expositions
- Etat de Genève (convention sur le P12)

Les transactions avec les parties liées sont détaillées dans l'annexe.

## **CONVERSION DE MONNAIES ETRANGERES**

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change effectifs à la date du bilan, les produits et les charges en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur au moment de chaque transaction.

Les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice.

## **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles acquises après 2000 et détenues par la Fondation figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production diminué des amortissements cumulés.

Sont considérées comme des immobilisations corporelles les actifs corporels détenus par la Fondation

- a) soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit détenus à des fins administratives;
- b) et dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

## **AMORTISSEMENTS**

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

## **RESERVES D'INVESTISSEMENTS**

Les réserves d'investissements sont constituées lorsqu'une obligation contractuelle liée au renouvellement d'un actif sous gestion le requiert.

## **PROVISIONS**

La Fondation comptabilise dans ses comptes une provision si, et seulement si:

- a) La Fondation a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé;
- b) Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation; et
- c) Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

## **ENGAGEMENT DE RETRAITE**

Le personnel de la Fondation est au bénéfice d'un régime de retraite basé sur la primauté des cotisations et géré dans une Fondation de Prévoyance autonome.

## **RECONNAISSANCE DES REVENUS**

D'une manière générale, les produits sont reconnus lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction reviennent à la Fondation et que le montant du produit peut être estimé avec fiabilité.

Les charges et les produits des manifestations sont reconnus dans l'année de déroulement de la manifestation.

### AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel désignent toute forme de contrepartie donnée par la Fondation au titre des services rendus par son personnel.

La Fondation comptabilise les avantages au personnel à mesure qu'ils sont acquis par les collaborateurs.

En conséquence, la Fondation comptabilise en fin d'année les avantages au personnel qu'elle s'attend à devoir payer en contrepartie des services rendus au titre de l'exercice écoulé. Cela inclut les vacances et les heures supplémentaires accumulées pendant l'exercice. Les avantages à long terme sont provisionnés en fin d'exercice.

Pour ce qui est des avantages à cotisations définies postérieurs à l'emploi, ils sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel le collaborateur a rendu des services. Ceci inclut les avantages postérieurs à l'emploi au titre des régimes généraux et obligatoires (AVS-AI notamment).

### ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Les actifs et passifs éventuels ne sont pas comptabilisés, mais présentés dans l'annexe pour information.

Constituent des passifs éventuels les obligations potentielles résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui se trouvent hors du contrôle de la Fondation.



## 6 FONDATION ORGEXPO, GENEVE

**Annexe relative aux comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2006**

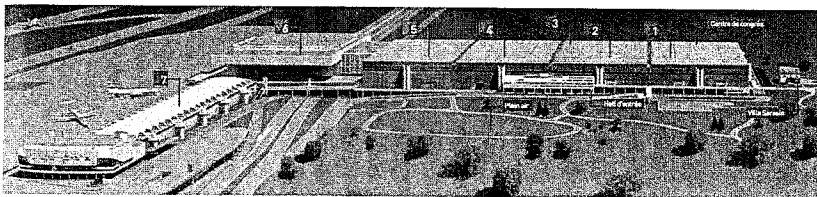
(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

**Note 1: Présentation**

Depuis 1980, l'Etat de Genève a construit en plusieurs étapes le centre d'exposition et de congrès GENEVA PALEXPO à des fins de promotion et de développement économique. Deux Fondations de droit public, la Fondation du Palais des Expositions (FPE) et la Fondation pour la Halle 6 (FH6) sont propriétaires du complexe.

Fondation du Palais des Expositions: Plein air, hall d'entrée, halles 1-5, centre de congrès, Villa Sarasin ; la halle 7 est détenue en copropriété.

Fondation pour la Halle 6: Halle 6.



La Fondation du Palais des Expositions et la Fondation pour la Halle 6 ont délégué l'exploitation du complexe GENEVA PALEXPO à la Fondation Orgexpo.

L'acte constitutif du 13 novembre 1957, modifié par arrêtés du Conseil d'Etat du 3 juillet 1970, 15 octobre et 21 décembre 2000, précise qu'il existe, sous la dénomination Orgexpo (Organisation d'expositions), une Fondation de droit civil, régie par les articles 52, alinéa 1, 80 et suivants du code civil suisse et les descriptions du présent acte. Ses missions sont de:

- Assurer la gestion complète du centre d'exposition et de congrès GENEVA PALEXPO sur mandat de la Fondation du Palais des Expositions et de la Fondation pour la Halle 6.
- Organiser des expositions, congrès, conférences et manifestations de tout ordre, soit pour son propre compte, soit pour des tiers, d'en assurer le financement et le développement, de les administrer et d'exercer toute activité subsidiaire qui pourrait en découler.
- La Fondation peut également organiser ou prêter son concours à l'organisation de tout type de manifestation sur d'autres sites d'exposition en Suisse ou à l'étranger et commercialiser son savoir-faire à l'extérieur.

A ce titre, deux conventions d'exploitation ont été signées avec la Fondation du Palais des Expositions (30 juin 1981; avenants du 18 décembre 1990 et du 26 juin 2000) et avec la Fondation pour la Halle 6 (20 décembre 2000). Ces deux conventions précisent les modalités de délégation à la Fondation Orgexpo du complexe immobilier GENEVA PALEXPO. Ces conventions prennent fin automatiquement le 31 décembre 2011.

La Fondation relève du service de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance de l'Etat. Le budget et les états financiers sont joints au rapport de gestion des fondations propriétaires et sont soumis à l'approbation du Grand Conseil.

Le Conseil de fondation est l'organe exécutif de la Fondation. Il peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à d'autres personnes, notamment au Conseil de direction.

En cas de liquidation, le produit net de la liquidation de la Fondation revient intégralement à l'Etat de Genève, pour être attribué à une institution poursuivant un but analogue.

**Note 2: Dispositions en matière de présentation des comptes**

Les statuts et le règlement prévoient les dispositions suivantes en matière de présentation des comptes:

- Statuts Orgexpo: l'exercice financier de la Fondation débute le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Il est dressé, à la fin de chaque année, un bilan et un compte de pertes et profits. Les comptes de l'année précédente doivent être soumis avant le 31 mars aux organes de la Fondation.
- Conventions FH6 (art. 11) et FPE (art. 11): Orgexpo est soumise à l'obligation de tenir une comptabilité pour l'exploitation du complexe. Ses comptes doivent être établis selon les règles adaptées à la nature et à l'étendue des affaires de la Fondation, avec comme cadre de référence les normes comptables internationales (normes IAS).

**Note 3: Situation fiscale**

En fonction de l'arrêté du 22 novembre 1978, la Fondation est exonérée, pour une durée indéterminée, des impôts cantonaux et communaux sur le revenu et la fortune. La Fondation Orgexpo est soumise à la taxe professionnelle et est assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée.

La Fondation Orgexpo bénéficie de fait d'une exonération de l'impôt fédéral direct.

**Note 4: Transactions avec des parties liées**

La FPE, FH6 et l'Etat de Genève (convention sur le parking P12) ont été déclarés parties liées. Il en découle l'obligation de présenter explicitement dans les comptes les transactions avec ces entités.

Dans le cadre de leurs conventions respectives, la FPE et la FH6 délèguent à la Fondation Orgexpo le droit de conclure tout acte et de prendre toute mesure utile à l'exploitation du complexe d'exposition et de congrès. Cela comprend en particulier la conclusion de tout contrat de location de ses surfaces, locaux ou installations aux conditions prévues par des tarifs établis d'entente entre les parties.

Les Fondations propriétaires assument la surveillance technique et l'entretien du bâtiment. Les conventions prévoient qu'Orgexpo paie un loyer couvrant l'ensemble des frais des Fondations propriétaires, plus la constitution d'une réserve pour travaux. En contrepartie, Orgexpo encaisse la totalité des recettes découlant de l'exploitation des bâtiments. Aucune modalité de partage des pertes, respectivement des bénéfices, n'est actuellement en vigueur. Le secrétariat général ainsi que la tenue de la comptabilité des Fondations propriétaires sont assurés par la Fondation Orgexpo.

Les Fondations propriétaires ont leurs propres organes de décision, composés d'un Conseil d'administration (FPE), respectivement de fondation (FH6). Elles sont présidées par le Conseiller d'Etat en charge du Département de la Solidarité et de l'Emploi. Le détail de la composition des organes est disponible dans le rapport d'activité.

Au 31.12.2006, les engagements avec la FPE et la FH6 étaient les suivants (arrondis au millier de francs):

Bilan (débitéur)	FPE:	2'113'000	FH6:	7'799'000	
Bilan (créancier)	FPE:	0	FH6:	1'118'000	
Compte de résultat	recettes	FPE:	962'000	FH6:	290'000
	dépenses	FPE:	8'297'000	FH6:	2'967'000
Flux de trésorerie	FPE:	504'000	FH6:	-455'000	

En vertu d'une loi « Grand Travaux » du 22 avril 1977, l'Etat de Genève a construit le parking P12 dans le complexe immobilier de GENEVA PALEXPO. Par convention du 17 février 1984, renouvelée le 15 août 1989 et le 30 août 2002, l'Etat de Genève a confié la gestion du P12 à Orgexpo jusqu'au 31 décembre 2011. Cette convention précise qu'Orgexpo verse à l'Etat de Genève l'excédent de recettes réalisé annuellement sur l'exploitation du parking après déduction des frais d'exploitation et de gestion, ainsi que de la constitution d'une réserve pour travaux.

Au 31.12.2006, les engagements avec le P12 étaient les suivants (arrondis au millier de francs):

Bilan (créancier)		-541'000
Compte de résultat	recettes	1'100'000
	dépenses	559'000
	excédent de recettes versé à l'Etat	541'000
	Flux de trésorerie	-14'000

**Note 5: Taux de change utilisé**

Le taux de change utilisé au 31.12.2006 pour l'Euro est de 1.6047; il est conforme au taux de change communiqué par l'Administration fédérale des contributions.

**Note 6: Informations sectorielles**

Compte de pertes et profits simplifié par secteur d'activité.

		2006	2005
Location	RECETTES	9'025'271	4'548'260
	CHARGES	-13'067'161	-11'325'000
	<b>Total location</b>	<b>-4'041'890</b>	<b>-6'776'740</b>
Organisation	RECETTES	3'030'940	15'840'471
	CHARGES	-2'455'153	-8'580'573
	<b>Total organisation</b>	<b>575'787</b>	<b>7'259'898</b>
Services	RECETTES	33'297'964	30'134'425
	CHARGES	-21'182'871	-21'424'695
	<b>Total services</b>	<b>12'115'093</b>	<b>8'709'730</b>
Support	RECETTES	1'089'130	3'894'930
	CHARGES	-8'931'179	-10'251'708
	<b>Total support</b>	<b>-7'842'049</b>	<b>-6'356'778</b>
<b>Total</b>		<b>806'941</b>	<b>2'836'110</b>

## Note 7: Liquidités

		2006	2005
CHF	CAISSE		
CHF	CAISSE EUROS	40'582	64'937
CHF	CAISSE	31'105	16'552
		71'687	81'489
CHF	CHEQUES POSTAUX		
CHF	CHEQUES POSTAUX	616'083	253'446
		616'083	253'446
CHF	BANQUES		
CHF	UBS SA	1'435'187	856'367
CHF	UBS SA EUROS	128'535	7'622
CHF	CREDIT SUISSE	851'762	100'015
CHF	CREDIT SUISSE EUROS	350'691	381'752
CHF	BANQUE CANTONALE DE GENEVE	2'562'789	1'672'500
CHF	BANQUE CANTONALE DE GENEVE EUROS	450'235	369'894
CHF	COMPTES COURANTS BANCAIRES	5'779'199	3'388'150
CHF	DEPOTS A TERME UBS SA	0	1'000'000
CHF	DEPOTS A TERME UBS SA EUROS	0	1'560'000
CHF	DEPOT A TERME CREDIT SUISSE	0	0
CHF	DEPOT A TERME BCG	2'000'000	0
CHF	DEPOT A TERME BCG EUROS	1'600'000	1'560'000
CHF	PLACEMENTS MONETAIRES	3'600'000	4'120'000
CHF	TOTAL DE LA TRESORERIE	10'066'969	7'843'085

Il n'y a pas de lignes de crédit.

La trésorerie est composée de liquidités à vue et à terme par des dépôts à terme de 1 à 3 mois.

		2006	2005
CHF	Actions de Burexpo	1	1
CHF	Actions MCH Messe Schweiz	1'400	1'400
CHF	Obligation Banque Cantonale de Genève 3.25% échéance 17.03.2009	1'000'000	1'000'000
CHF	TITRES	1'001'401	1'001'401
CHF	TOTAL DES TITRES	1'001'401	1'001'401

L'obligation est valorisée à la valeur nominale et sera encaissée à l'échéance.  
La valeur estimée au 31.12.2006 est de CHF 1'008'500.

## Note 8: Clients et débiteurs d'exploitation, net

		2006	2005
CHF	DEBITEURS	7'908'186	5'394'818
CHF	PROVISION POUR DEPRECIATIONS SUR CREANCES	-268'879	-331'000
CHF	CLIENTS ET DEBITEURS D'EXPLOITATION, NET	7'639'307	5'063'818

Le rythme de facturation est directement lié au calendrier des manifestations.

Les manifestations du 4<sup>e</sup> trimestre 2006 et 1<sup>er</sup> trimestre 2007 expliquent essentiellement la composition du solde au 31.12.2006.

Le risque débiteur se concentre principalement sur les organisateurs.

<b>Salon de l'auto 2007 - mars</b>	<b>2'545'463</b>
Organisateur	2'531'098
Exposants	14'365
<b>Concours Hippique 2006 - décembre</b>	<b>554'628</b>
Organisateur	524'453
Exposants	30'175
<b>Supercross 2006 - décembre</b>	<b>208'063</b>
Organisateur	198'269
Exposants	9'794
<b>Foire de Genève 2006 - novembre</b>	<b>1'707'508</b>
Organisateur	1'695'690
Exposants	11'818
<b>Cité Métiers 2006 - novembre</b>	<b>230'877</b>
Organisateur	187'892
Exposants	42'985
<b>Autres manifestations</b>	<b>2'392'768</b>
<b>Total</b>	<b>7'639'307</b>

Total des paiements encaissés au 02.03.2007: CHF 4'703'952.

#### Note 9: Autres actifs circulants

		2006	2005
CHF	FONDATION DU PALAIS DES EXPOSITIONS	2'113'061	2'617'404
CHF	COMPTES COURANTS - PARTIES LIEES	2'113'061	2'617'404

Dans ces comptes transitent les avances de fonds effectuées par la Fondation Orgexpo ainsi que les loyers facturés par les deux fondations propriétaires.

FPE: Les travaux d'entretien et les investissements réalisés par la Fondation du Palais des Expositions sont financés par la trésorerie de la Fondation Orgexpo.

CHF	AUTRES DEBITEURS A COURT TERME	518'926	837'788
CHF	AUTRES DEBITEURS A COURT TERME	518'926	837'788

Il s'agit principalement du compte courant Fondation de Prévoyance du Salon international de l'automobile et d'ORGEXPO pour CHF 350'000.

CHF	ACTIFS TRANSITOIRES	1'016'526	393'984
CHF	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1'016'526	393'984

Il s'agit principalement des charges constatées d'avance pour des manifestations 2007.

CHF	DEBITEURS TRANSITOIRES	303'005	141'995
CHF	PRODUITS A RECEVOIR	303'005	141'995
CHF	TOTAL AUTRES ACTIFS CIRCULANTS	3'951'518	3'991'171

#### Note 10: Avance – parties liées

		2006	2005
CHF	FONDATION POUR LA HALLE 6 - AVANCE	7'799'008	7'799'008
CHF	AVANCE - PARTIES LIEES	7'799'008	7'799'008

FH6: Il s'agit des avances de fonds pour le financement de l'étude de la 2e étape Centre de Congrès. Selon accord, ces avances de fonds portent des intérêts sur la base des taux de la Banque Cantonale de Genève.

## Note 11: Immobilisations corporelles

(COUTS D'ACQUISITION)		2006		2005			
		Valeur brute	Amort. cumulés	Valeur nette	Valeur brute	Amort. cumulés	Valeur nette
CHF	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11'337'663	-8'255'437	3'082'226	10'167'396	-6'690'302	3'477'094
CHF	IMMOBILISATIONS EN CONSTRUCTION	359'965	0	359'965	255'245	0	255'245
CHF	<b>TOTAL BATIMENTS ET INSTALLATIONS FIXES</b>	<b>11'697'628</b>	<b>-8'255'437</b>	<b>3'442'191</b>	<b>10'422'641</b>	<b>-6'690'302</b>	<b>3'732'339</b>

Les principales acquisitions 2006 sont les suivantes:

	En service	En construction
Remplacement outil de gestion financière	250'133	
Mise à niveau du câblage dans les halles 1+2	107'473	
Signalisation-publicité dynamique vers la halle 3	132'441	
Contrôle d'accès électronique	37'541	
Câbles et chaînes pour points de suspension	53'113	
Profilés Syma	51'249	
Parking P12 - système à postpaiement		320'435
Equipement audiovisuel pour location		31'401
Autres	283'072	8'129
<b>Total</b>	<b>915'022</b>	<b>359'965</b>

Les immobilisations corporelles inscrites au bilan n'ont pas fait l'objet d'une valorisation selon les normes IFRS.

Les immobilisations corporelles sont couvertes contre le risque incendie dans le cadre du contrat d'assurance global du bâtiment.

## Note 12: Immobilisations financières

		2006	2005
CHF	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1'000'000	1'000'000
CHF	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1'000'000	1'000'000

Prêt à la Fondation du Palais des Expositions pour le restaurant de la halle 7. Ce prêt ne porte pas d'intérêts, aucune modalité de remboursement n'est prévue.

## Note 13: Fournisseurs et créanciers d'exploitation, net

		2006	2005
CHF	FOURNISSEURS SUISSES	3'718'890	2'108'427
CHF	FOURNISSEURS ETRANGERS	51'652	113'507
CHF	<b>FOURNISSEURS ET CREANCIERS D'EXPLOITATION, NET</b>	<b>3'770'542</b>	<b>2'221'934</b>

Le rythme de facturation est directement lié au calendrier des manifestations.

Les manifestations du 4e trimestre 2006 et du 1er trimestre 2007 expliquent essentiellement la composition du solde au 31.12.2006.

Total des paiements effectués au 28.02.2007: CHF 3'097'668.

## Note 14: Acomptes facturés

		2006	2005
CHF	ACOMPTE FACTURES	4'041'728	1'349'622
CHF	ACOMPTE FACTURES	4'041'728	1'349'622

Il s'agit des acomptes reçus pour la location des halles et salles pour des événements ayant lieu en 2007 et 2008.

**Note 15: Autres exigibles à court terme**

		2006	2005
CHF	ETAT DE GENEVE	541'346	555'186
CHF	FONDATION POUR LA HALLE 6 - COMPTE COURANT	1'118'477	1'573'529
CHF	COMPTES COURANTS - PARTIES LIEES	1'659'823	2'128'715
CHF	AUTRES CREANCIERS A COURT TERME	226'610	334'304
CHF	AUTRES CREANCIERS A COURT TERME	226'610	334'304
CHF	CHARGES A PAYER	1'929'435	1'771'648
CHF	PRODUITS ENCAISSES D'AVANCE	38'015	0
CHF	CHARGES A PAYER	1'967'450	1'771'648
CHF	TOTAL AUTRES EXIGIBLES A COURT TERME	3'853'883	4'234'667

**Comptes courants - parties liées:**

Etat de Genève: Il s'agit de l'excédent de recettes du P12 qui est dû à l'Etat.

FH6: Les travaux d'entretien et les investissements réalisés par la Fondation du Palais des Expositions sont financés par la trésorerie de la Fondation Orgexpo.

**Autres créanciers à court terme:**

TVA nette due au 31.12	88'760
Créanciers en attente	106'453
Divers	31'397
<b>Total</b>	<b>226'610</b>

**Charges à payer:**

Il s'agit de factures fournisseurs concernant l'exercice 2006 et reçues en 2007 ainsi que de la provision pour heures supplémentaires, vacances et bonus du personnel.  
Les charges et recettes sont reconnues l'année de déroulement de la manifestation.

Provision attribution extraordinaire à la réserve patronale du Fonds de prévoyance	400'000
Provision pour heures supplémentaires, vacances et bonus	1'427'517
Provision pour factures fournisseurs non reçues	26'649
Divers	75'269
<b>Total</b>	<b>1'929'435</b>

**Produits encaissés d'avance:**

Il s'agit des produits liés à la facturation de stands pour les manifestations pour lesquelles la Fondation possède un mandat d'organisation.

**Note 16: Provisions à long terme**

		2006	2005
CHF	RESERVE POUR GROS TRAVAUX DANS LE P12	628'000	578'000
CHF	PROVISION RESTRUCTURATION DU PERSONNEL	920'047	1'167'346
CHF	PROVISIONS A LONG TERME	1'548'047	1'745'346

**Réserve pour gros travaux dans le P12:**

Cette réserve est alimentée à hauteur de CHF 50'000 par an selon article 5 de la convention signée en date du 30 août 2002 entre l'Etat de Genève et ORGEXPO.

**Provision restructuration du personnel:**

Engagement d'ORGEXPO suite à la restructuration du personnel en 2004. Il s'agit de coûts futurs dont l'intégralité de la charge a été prise en charge sur l'exercice 2004. Cette provision est diminuée en fonction des décaissements effectués au cours de l'année.

**Note 17: Autres engagements à long terme**

		2006	2005
CHF	AUTRES ENGAGEMENTS A LONG TERME	1'000'000	1'000'000
CHF	AUTRES ENGAGEMENTS A LONG TERME	1'000'000	1'000'000

Il s'agit du prêt sans intérêts et sans amortissement de TR André Curchod SA pour le restaurant de la halle 7. En date du 15 décembre 2006, le Groupe DSR a repris la totalité du capital actions de la société TRAC qui a changé de raison sociale et porte dès le 1<sup>er</sup> janvier 2007 le nom "ExpoGourmet SA". Le contrat de renouvellement de la concession d'exploitation signé le 26 février 2007 avec ExpoGourmet prévoit que ce prêt fasse l'objet d'un accord séparé négocié entre les parties dans le cadre de la restructuration juridique d'ORGEXPO, mais au plus tard à fin décembre 2007.

**Note 18: Réserves et résultat de l'exercice**

		2006	2005
CHF	FORTUNE	9'379'099	6'542'989
	RESERVE POUR AMELIORATIONS, RISQUES D'EXPLOITATION DU PALAIS DES EXPOSITIONS		
CHF	ET ENGAGEMENTS DIVERS	5'632'016	5'632'016
	RESERVE POUR ADAPTATIONS TECHNIQUES DES INSTALLATIONS ET DES IMMEUBLES ACTUELS ET		
CHF	FUTURS	4'868'138	4'868'138
CHF	RESERVES	19'879'253	17'043'143

Les réserves ont été constituées par les excédents de recettes des précédents exercices jusqu'en 1999. L'excédent de recettes 2006 sera viré à la fortune.

CHF	FORTUNE	806'941	2'836'110
CHF	RESULTAT DE L'EXERCICE	806'941	2'836'110

**Note 19: Produits d'exploitation**

		Budget	2006	2005
CHF	LOCATION DE SURFACE	13'796'000	12'350'581	12'783'657
CHF	ORGANISATION DE MANIFESTATIONS	1'866'000	837'560	7'483'907
CHF	PRESTATIONS DE SERVICES	21'429'000	25'773'063	26'485'383
CHF	RECETTES DE PARKINGS	2'334'000	2'991'056	3'392'115
CHF	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	3'212'000	3'544'287	3'354'217
CHF	PRODUITS D'EXPLOITATION	42'637'000	45'496'547	53'499'279

**Location de surface:**

La location de surface se compose des recettes issues de la mise à disposition des halles, salles, bureaux et dépôts aux organisateurs tiers.

**Organisation de manifestations:**

L'organisation de manifestations comprend principalement la location de stands aux exposants, la vente de billets aux visiteurs, l'enregistrement des congressistes, la vente de catalogues et les publications.

**Prestations de services:**

Les prestations de services incluent: la vente des services techniques (énergie, aménagement, suspension, etc.) ainsi que les mandats d'assistance à l'organisation.



**Recettes de parkings:**

Les recettes de parkings incluent la mise en exploitation des parkings pour le compte de tiers: Etat de Genève (P12), Fondation des Parkings (P26-47-48-49), Aéroport (P33-46).

Les charges et recettes de l'opération MAPA (Mobilité Aéroport Palexpo Arena), circulation et parkings relatifs au Salon de l'automobile, ont été intégrées dans les comptes d'ORGEPO.

**Autres produits d'exploitation:**

Les autres produits d'exploitation se composent principalement des redevances encaissées auprès de fournisseurs partenaires dans le secteur de la restauration et de l'affichage publicitaire ainsi que de prestataires techniques.

**Note 20: Charges de matières, marchandises et services**

		Budget	2006	2005
CHF	ENERGIES	4'244'000	4'819'542	4'381'989
	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES			
CHF	A DES TIERS	2'758'000	3'570'471	10'177'775
CHF	MATERIEL D'EXPLOITATION	936'000	1'144'654	1'138'849
	CHARGES D'EXPLOITATION DES			
CHF	PARKINGS	1'876'000	2'626'665	3'048'414
	CHARGES DE MATIERES,			
CHF	MARCHANDISES ET SERVICES	9'814'000	12'161'332	18'747'027

**Energies:**

Les énergies consommées sont l'électricité, le chauffage, l'eau, le diesel, le traitement des déchets et le trafic téléphonique.

**Achats de prestations de services à des tiers:**

Il s'agit d'achat de matériel, de services et de main-d'œuvre auprès de partenaires.

**Matériel d'exploitation:**

Il s'agit des achats de matériel d'exploitation liés aux manifestations.

**Charges d'exploitation des parkings:**

Il s'agit des frais liés à l'exploitation des parkings gérés lors des diverses manifestations.

Les charges et recettes de l'opération MAPA (Mobilité Aéroport Palexpo Arena), circulation et parkings relatifs au Salon de l'automobile, ont été intégrées dans les comptes d'ORGEPO.

**Note 21: Frais de personnel**

		Budget	2006	2005
CHF	TRAITEMENT PERSONNEL FIXE	11'225'000	10'911'908	10'717'965
CHF	AUTRES REMUNERATIONS	900'000	1'052'965	1'378'611
CHF	PERSONNEL VARIABLE	1'150'000	1'411'842	1'332'581
CHF	CHARGES SOCIALES	2'745'000	3'075'642	3'026'431
CHF	FRAIS DE CONSEIL	100'000	98'572	69'070
CHF	FRAIS DE PERSONNEL DIVERS	325'000	422'945	408'713
CHF	FRAIS DE PERSONNEL	16'445'000	16'973'874	16'933'371

**Traitement du personnel fixe:**

L'augmentation de la masse salariale fixe en 2006 (+1.8%) provient des augmentations de salaires, attribuées au mérite. Les mutations dans les différents départements se compensent mutuellement (cf. EPT 2006).

**Autres rémunérations:**

Sont compris dans ce poste les indemnités fixes non soumises aux charges sociales, les suppléments liés aux heures de travail réalisées en dehors de l'horaire normal, les bonus et primes de fidélité. Ce poste augmente par rapport au budget en raison de l'augmentation de la part des bonus liée à la performance de l'entreprise et du provisionnement d'une prime exceptionnelle versée à l'ensemble des collaborateurs non cadres, selon la décision du Conseil de direction du 27.02.2007.

**Personnel variable:**

Il s'agit du personnel temporaire engagé sous contrat ORGEXPO. L'augmentation de ce poste par rapport au budget est à mettre en rapport avec l'augmentation du volume d'activités en 2006.

**Frais de Conseil**

Honoraires et jetons de présence versés aux membres des Conseils de direction et fondation. La différence entre 2005 et 2006 est essentiellement due à l'extourne en 2005 des jetons de présences 2003 et 2004 d'un membre du conseil.

**Charges sociales**

Une contribution exceptionnelle de CHF 400'000 à la réserve patronale de la Fondation de prévoyance a été prise en charge sur l'exercice 2006, ceci venant augmenter ce poste.

**Frais de personnel divers:**

Sont compris dans ce poste les frais de recrutement, de formation, d'habillement, de repas et de cadeaux au personnel. L'augmentation de ce poste par rapport au budget est notamment liée à celle des frais de recrutement (remplacement non budgété), de formation (formation cariste non budgétée) et des bons de repas (permanence Salon de l'Automobile).

**Note 22: Loyers**

		Budget	2006	2005
CHF	LOYER FPE	9'471'000	8'296'821	7'734'196
CHF	LOYER FH6	3'412'000	2'967'261	2'472'221
CHF	LOYERS	12'883'000	11'264'082	10'206'417

**Loyer versé à la Fondation du Palais des Expositions:**

Selon article 12, alinéa 2 de la convention signée le 30 juin 1981, ORGEXPO verse chaque année à la Fondation du Palais des Expositions, sur présentation des justificatifs correspondants, les montants nécessaires pour couvrir les obligations assumées par elle dans le cadre de la construction et de l'exploitation de Geneva Palexpo. Tous les frais effectifs de la FPE ont été refacturés dans le loyer 2006.

**Loyer versé à la Fondation pour la Halle 6:**

Selon article 13, alinéa 2 de la convention signée le 20 décembre 2000, ORGEXPO verse chaque année à la Fondation pour la Halle 6, sur présentation des justificatifs correspondants, les montants nécessaires pour couvrir les obligations assumées par elle dans le cadre de la construction, l'exploitation et l'entretien de la halle 6. Tous les frais effectifs de la FH6 ont été refacturés dans le loyer 2006.

**Note 23: Entretien**

		Budget	2006	2005
CHF	ENTRETIEN & REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS	535'000	44'171	104'029
CHF	ENTRETIEN & REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS		402'052	367'270
CHF	PROJETS FINANCES PAR COMPTE D'EXPLOITATION	209'000	404'921	271'555
CHF	ENTRETIEN	744'000	851'144	742'854

Il s'agit de l'entretien des installations fixes et techniques durant l'exercice 2006.

Le poste « projets » nous permet de suivre précisément les travaux d'entretien dans lesquels sont impliqués plusieurs services.

Développement manifestations	106'749
Projets techniques	117'250
Finances	76'522
Informatique	104'400
<b>Total</b>	<b>404'921</b>

**Note 24: Frais d'administration et informatiques**

		Budget	2006	2005
CHF	FOURNITURE DE BUREAU		136'228	183'052
CHF	FRAIS POSTAUX		92'289	97'068
CHF	FRAIS BANCAIRES ET POSTAUX		15'180	68'811
CHF	COTISATIONS ET DOCUMENTATION		121'231	128'064
CHF	FRAIS INFORMATIQUES		160'310	190'503
CHF	HONORAIRES ET FRAIS DIVERS		43'800	44'400
CHF	FRAIS D'ADMINISTRATION ET INFORMATIQUES	696'000	569'038	711'898

**Note 25: Publicité, promotion et relations publiques**

		Budget	2006	2005
CHF	PUBLICITE, PROMOTION ET RELATIONS PUBLIQUES	1'532'000	1'073'092	1'067'469
CHF	PUBLICITE, PROMOTION ET RELATIONS PUBLIQUES	1'532'000	1'073'092	1'067'469
	Geneva Classics	368'993		
	Utilexpo	142'229		
	Plan d'action commercial	421'784		
	Autres	140'086		
	Total	1'073'092		

**Note 26: Autres charges d'exploitation**

		Budget	2006	2005
CHF	ASSURANCES		242'024	252'464
CHF	DEGATS A REFACTURER		0	0
CHF	PERTE SUR DEBITEURS		13'824	148'894
CHF	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	320'000	255'848	401'358

**Perte sur débiteurs:**

Une revue complète de la solvabilité des débiteurs a été effectuée en 2006.

**Note 27: Dotations aux amortissements**

		Budget	2006	2005
CHF	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1'650'000	1'565'135	1'820'079
CHF	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1'650'000	1'565'135	1'820'079

Les amortissements sur investissements sont calculés sur leur durée de vie économique.

Un bien est amorti au moment de sa mise en service et la méthode d'amortissement utilisée est un amortissement linéaire.

Amortissements sur investissements 2000	158'353
Amortissements sur investissements 2001	46'528
Amortissements sur investissements 2002	53'321
Amortissements sur investissements 2003	314'086
Amortissements sur investissements 2004	249'634
Amortissements sur investissements 2005	443'866
Amortissements sur investissements 2006	299'347
Total	1'565'135

**Note 28: Dotations aux provisions**

		Budget	2006	2005
CHF	PROVISION POUR DEBITEURS DOUTEUX	0	125'000	150'583
CHF	DOTATIONS AUX PROVISIONS	0	125'000	150'583

**Note 29: Produits financiers**

		Budget	2006	2005
CHF	INTERETS BANCAIRES		208'889	177'657
CHF	PRODUITS FINANCIERS	0	208'889	177'657

Il s'agit de la différence de change calculée sur les liquidités en euros au 31.12.2006 ainsi que les intérêts générés par les comptes de trésorerie.

**Note 30: Impôts**

		Budget	2006	2005
CHF	TAXE PROFESSIONNELLE	54'000	59'950	59'770
CHF	IMPOTS	54'000	59'950	59'770

En fonction de l'arrêté du 22 novembre 1978, la Fondation est exonérée, pour une durée indéterminée, des impôts cantonaux et communaux sur le revenu et la fortune. La Fondation ORGEXPO est soumise à la taxe professionnelle et est assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée. La Fondation ORGEXPO bénéficie de fait d'une exonération de l'impôt fédéral direct.

**Note 31: Engagements conditionnels**

Il n'y a aucun engagement conditionnel au 31.12.2006.

**Note 32: Evénements postérieurs à la date de clôture**

A notre connaissance aucun événement postérieur à la date de clôture n'est à signaler.

**Note 33: Actifs et passifs éventuels**

Aucun actif et passif éventuel à fin 2006 n'est de nature à modifier les comptes.

**Note 34: Engagement de leasing**

		2006	2005
CHF	VEHICULE: VALEUR RESIDUELLE A PAYER	36'303	55'244
CHF	VEHICULE: VALEUR RESIDUELLE A PAYER	36'303	55'244

## 7 RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION



Rapport de l'organe de révision  
au Conseil de fondation de  
Orgexpo (Organisation d'expositions)  
Le Grand-Saconnex

PricewaterhouseCoopers SA  
Avenue Giuseppe-Motta 50  
Case postale 2605  
1211 Genève 2  
Téléphone +41 58 792 91 00  
Fax +41 58 792 91 10

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe) d'Orgexpo (Organisation d'expositions) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, ainsi qu'à l'acte constitutif et au règlement d'organisation de la fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Nous relevons que selon l'article 5 al. 4 de la loi concernant la création de la « Fondation pour la halle 6 », cette fondation devrait exiger de l'exploitant de la halle 6, à savoir Orgexpo (Organisation d'expositions), que celle-ci lui communique ses comptes établis avec comme cadre de référence les normes comptables internationales IAS (désormais IFRS – International Financial Reporting Standards). Dans le paragraphe de l'annexe intitulé « Base de préparation des comptes annuels », Orgexpo (Organisation d'expositions) indique les raisons pour lesquelles les comptes annuels n'ont pas été établis selon ces normes, ainsi que les démarches entreprises pour se rapprocher de ces dispositions.

PricewaterhouseCoopers SA

N. Bilderbost  
Réviseur responsable

S. Balmat

Genève, le 7 mars 2007

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie et annexe)

*ANNEXE 5*

**FONDATION ORGEXPO  
RAPPORTS ANNUELS 2000-2005 (EXTRAITS)**

1 FONDATION ORGEXPO, GENEVE  
 Bilan pour l'exercice clos le 31 décembre 2005  
 (avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

ACTIF	Notes	2005	2004
		CHF	CHF
Caisse	17	81'489	78'604
Cheques postaux	17	253'446	56'069
Comptes courants bancaires	17	3'888'150	4'036'228
Placements monétaires	17	1'20'000	3'232'000
Titres	17	1'001'401	1'001'401
Clients et débiteurs d'exploitation, net	18	3'063'216	10'763'478
Compte courant - parties liées	19	8'842'883	9'630'417
Autres débiteurs à court terme	19	837'788	509'851
Charges constatées d'avance	19	393'984	1'162'243
Produits à recevoir	19	141'995	3'569
<b>Total des actifs circulants</b>		<b>24'121'954</b>	<b>31'574'516</b>
Bâtiments et installations fixes	10	3'523'330	3'924'067
Immobilisations financières	10	1'000'000	1'000'000
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>4'732'339</b>	<b>4'924'067</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>28'857'293</b>	<b>36'498'583</b>
<b>PASSIF</b>	<b>Notes</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>
Fournisseurs et créanciers d'exploitation, net	12	2'221'934	4'265'388
Acomptes factures	13	1'349'622	3'008'748
Compte courant - parties liées	14	555'186	1'702'410
Autres créanciers à court terme	14	334'304	1'188'766
Charges à payer	14	177'154	1'892'700
Produits encaissés d'avance	14		15'161'331
<b>Total des exigibles à court terme</b>		<b>6'232'694</b>	<b>16'331'866</b>
Provisions à long terme	15	17'453'468	2'123'474
Autres engagements à long terme	16	1'000'000	1'000'000
<b>Total des engagements à long terme</b>		<b>2'745'346</b>	<b>3'123'474</b>
Réserves	17	7'043'143	23'010'999
Résultat de l'exercice	17	2'836'110	5'987'556
<b>Total des fonds propres</b>		<b>19'879'253</b>	<b>17'043'143</b>
<b>Total du passif</b>		<b>28'857'293</b>	<b>36'498'583</b>

2 FONDATION ORGEXPO, GENEVE  
**Compte de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2005**  
 (avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent et au budget)

	Notes	Budget CHF	2005 CHF	2004 CHF
Location de surface	18	13 957 000	12 783 657	12 355 336
Organisation de manifestations	18	6 347 000	7 489 907	5 530 035
Prestations de services	18	2 392 300	26 485 383	22 423 047
Recettes de parking	18	2 150 000	3 392 115	1 618 829
Autres produits d'exploitation	18	4 400 000	3 352 274	13 026 545
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>50 157 000</b>	<b>59 499 279</b>	<b>40 960 091</b>
Energie	19	2 941 000	2 361 989	2 060 052
Achats de prestations de service à des tiers	19	9 252 000	10 177 773	8 154 782
Matériel d'exploitation	19	7 477 000	10 588 649	3 684 195
Charges d'exploitation des parkings	19	1 411 000	3 048 414	1 570 747
Charges de matières, marchandises et services		14 351 000	18 747 027	14 680 790
<b>Marge brute d'exploitation</b>		<b>35 846 000</b>	<b>33 752 552</b>	<b>29 273 501</b>
Frais de personnel	20	16 900 000	16 933 371	19 089 974
Loyers	21	11 157 000	10 208 416	8 470 488
Entretien	22	1 226 000	1 742 854	1 506 099
Frais d'administration et informatiques	23	836 000	7 741 898	7 247 785
Publicité, promotion et relations publiques	24	1 752 000	1 067 469	1 210 089
Autres charges d'exploitation	25	1 368 000	2 401 558	1 796 823
Dotations aux amortissements	26	1 324 000	1 820 079	1 493 179
Dotations aux provisions	27		1 150 583	1 927 105
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>33 583 000</b>	<b>52 034 029</b>	<b>35 265 519</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>2 263 000</b>	<b>2 718 523</b>	<b>5 992 218</b>
Produits financiers	28		177 657	68 835
Charges financières	26	123 000		1 835
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>2 140 000</b>	<b>2 895 880</b>	<b>5 925 216</b>
Impôts	29	50 000	59 750	423 400
<b>Résultat net des activités ordinaires</b>		<b>2 090 000</b>	<b>2 836 130</b>	<b>5 501 816</b>
Eléments extraordinaires				
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>2 090 000</b>	<b>2 836 130</b>	<b>5 501 816</b>



## 7 RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

**PRICEWATERHOUSECOOPERS** ■

Rapport de l'organe de révision  
au Conseil de fondation de la  
Fondation Orgexpo  
Grand-Saconnex

PricewaterhouseCoopers SA  
Avenue Giuseppe-Motta 50  
Case postale 2895  
1211 Genève 2  
Téléphone: +41 56 792 91 00  
Fax: +41 56 792 91 10

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultats, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie et annexe) de la Fondation Orgexpo, au sens de l'article 13 des statuts et de l'article 6 du Règlement d'organisation, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2005.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié le manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, aux statuts et au règlement, ainsi qu'aux principes comptables et règles d'évaluation décrits en annexe.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Nous relevons que selon l'article 5 al. 4 de la loi concernant la création de la « Fondation pour la halle 6 », cette fondation devrait exiger de l'exploitant de la halle 6, à savoir la Fondation Orgexpo, que celle-ci lui communique ses comptes établis avec comme cadre de référence les normes comptables internationales IAS (désormais IFRS – International Financial Reporting Standards). Dans le paragraphe de l'annexe intitulé « Base de préparation des comptes annuels », la Fondation Orgexpo indique les raisons pour lesquelles les comptes annuels n'ont pas été établis selon ces normes, ainsi que les démarches entreprises pour s'en rapprocher.

PricewaterhouseCoopers SA



N. Biderbost



S. Balmat

Genève, le 7 mars 2006

Annexes:

- Comptes annuels (bilan, compte de résultats, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie et annexe)

1 **FONDATION ORGEXPO, GENEVE**  
**Bilan pour l'exercice clos le 31 décembre 2004**  
(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

ACTIFS	Notes	2004	2003
		CHF	CHF
Caisse	7	76'601	114'319
Cheques postaux	7	556'069	326'666
Comptes courants bancaires	7	4'036'228	3'315'668
Placements monétaires	7	3'232'000	
Titres	7	1'001'401	1'001'401
Clients et débiteurs d'exploitation, net	8	10'763'478	11'661'807
Comptes courants - parties liées	9	9630'117	11'098'291
Autres débiteurs à court terme	9	509'851	155'715
Charges constatées d'avance	9	1'762'241	770'702
Produits à recevoir	9	6'560	7'700
<b>Total des actifs circulants</b>		<b>28'571'546</b>	<b>28'452'368</b>
Bâtiments et installations fixes	10	3'924'987	4'132'695
Immobilisations financières	11	1'000'000	1'000'000
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>4'924'987</b>	<b>5'132'695</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>33'496'533</b>	<b>33'584'963</b>
<b>PASSIF</b>	<b>Notes</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
Fournisseurs et créanciers d'exploitation, net	12	4'265'380	5'425'632
Acomptes facturés	13	3'008'748	1'449'844
Comptes courants - parties liées	14	1'702'241	525'457
Autres créanciers à court terme	14	1'478'766	324'376
Charges à payer	14	1'692'700	1'270'943
Produits encaissés d'avance	14	5'719'131	
<b>Total des exijables à court terme</b>		<b>12'862'966</b>	<b>9'096'254</b>
Provisions à long terme	15	2'123'474	478'000
Autres engagements à long terme	16	1'000'000	1'000'000
<b>Total des engagements à long terme</b>		<b>3'123'474</b>	<b>1'478'000</b>
Réserves	17	2'301'069	17'972'114
Résultat de l'exercice	17	5'967'556	5'138'585
<b>Total des fonds propres</b>		<b>7'268'625</b>	<b>23'110'699</b>
<b>Total du passif</b>		<b>33'496'533</b>	<b>33'584'963</b>

## 2 FONDATION ORGEXPO, GENEVE

## Compte de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2004

(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent et au budget)

COMPTE DE RESULTAT	Notes	Budget	2004	2003
		CHF	CHF	CHF
Location de surface	18	12436950	12335335	20275144
Organisation de manifestations	18	1913000	1553035	621951
Prestations de services	18	20764000	22423047	30180786
Racettes de parking	18	2009300	1615829	2747387
Autres produits d'exploitation	18	3703000	3026845	3572046
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>40625850</b>	<b>40954991</b>	<b>57497419</b>
Energie	19	3320000	4325537	5325966
Achats de prestations de services à des tiers	19	5050500	4641794	6987882
Matériel d'exploitation	19	1212000	868195	1882782
Charges d'exploitation des parkings	19	1701000	1370747	2334049
Charges de matières, marchandises et services		1235000	1670627	1235000
<b>Marge brute d'exploitation</b>		<b>21121550</b>	<b>17781086</b>	<b>20066231</b>
Frais de personnel	20	18156000	19089971	20582737
Loyers	21	10530500	8470466	9592336
Entretien	22	1615000	1508099	1639661
Frais d'administration et informatique	23	1409300	1246302	1459270
Publicité, promotion et relations publiques	24	1745000	1210089	1869708
Autres charges d'exploitation	25	615500	796823	401640
Dotations aux amortissements	26	21918500	1493179	1387107
Dotations aux provisions	27		1927105	
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>33889300</b>	<b>31740036</b>	<b>36930954</b>
<b>Resultat d'exploitation</b>		<b>7932250</b>	<b>6041050</b>	<b>3073277</b>
Produits financiers	28		68938	46963
Charges financières	28		1836	4194
<b>Resultat avant impôts</b>		<b>7932250</b>	<b>6935712</b>	<b>3117366</b>
Impôts	29	44000	42340	42340
<b>Resultat net des activités ordinaires</b>		<b>7888250</b>	<b>6512372</b>	<b>2675026</b>
Eléments extraordinaires	30	25000		105240
<b>Resultat net de l'exercice</b>		<b>7913250</b>	<b>6512372</b>	<b>2780266</b>

## 7 RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION



PricewaterhouseCoopers SA  
Avenue Giuseppe-Motta 50  
Case postale 2695  
1211 Genève 2  
Téléphone 022 748 51 11  
Télécopieur 022 748 51 15

Rapport de l'organe de révision  
au Conseil de fondation de la  
Fondation Orgexpo  
Grand-Saconnex

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie et annexes) de la Fondation Orgexpo, au sens de l'article 13 des statuts et de l'article 6 du Règlement d'organisation, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2004.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, aux statuts et au règlement, ainsi qu'aux principes comptables et règles d'évaluation décrits en annexe.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Nous relevons que selon l'article 5 al. 4 de la loi concernant la création de la « Fondation pour la halle 6 », cette fondation devrait exiger de l'exploitant de la halle 6, à savoir la Fondation Orgexpo, que celle-ci lui communique ses comptes établis avec comme cadre de référence les normes comptables internationales (IAS (désormais IFRS – International Financial Reporting Standards)). Dans le paragraphe de l'annexe intitulé « Base de préparation des comptes annuels », la Fondation Orgexpo indique les raisons pour lesquelles les comptes annuels n'ont pas pu être établis selon ces normes, ainsi que les mesures prévues pour se conformer à ces dispositions.

PricewaterhouseCoopers SA

N. Biderbost

S. Balmat

Genève, le 9 mars 2005

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie et annexes)

1 FONDATION ORGEXPO, GENEVE  
**Bilan pour l'exercice clos le 31 décembre 2003**  
 (avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent) (audités)

ACTIF	Notes	2003	2002
		CHF	CHF
Caisse	6	114'318	46'251
Chèques postaux	6	326'666	221'049
Comptes courants bancaires	6	3'315'668	1'345'885
Placements monétaires	6	-	4'500'000
Titres	6	1'001'401	1'001'401
Clients et débiteurs d'exploitation, net	7	11'661'807	6'949'241
Compte courant - parties liées	8	11'098'291	12'730'058
Autres débiteurs à court terme	8	155'715	121'485
Charges constatées d'avance	8	770'702	980'563
Produits à recevoir	8	7'700	-
<b>Total des actifs circulants</b>		<b>28'452'268</b>	<b>27'885'933</b>
Bâtiments et installations fixes	9	4'132'695	3'621'939
Immobilisations financières	10	1'000'000	1'000'000
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>5'132'695</b>	<b>4'621'939</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>33'584'963</b>	<b>32'517'872</b>
PASSIF	Notes	2003	2002
Fournisseurs et créanciers d'exploitation, net	11	5'425'632	4'810'903
Acomptes facturés	12	1'449'844	4'751'020
Compte courant - parties liées	13	625'467	614'844
Autres créanciers à court terme	13	324'378	288'835
Charges à payer	13	1'270'943	873'789
<b>Total des exigibles à court terme</b>		<b>9'096'264</b>	<b>11'339'391</b>
Provisions à long terme	14	478'000	428'000
Autres engagements à long terme	15	1'000'000	1'000'000
<b>Total des engagements à long terme</b>		<b>1'478'000</b>	<b>1'428'000</b>
Réserves	16	17'872'114	18'095'049
Résultat de l'exercice	16	5'138'585	1'655'432
<b>Total des fonds propres</b>		<b>23'010'699</b>	<b>19'750'481</b>
<b>Total du passif</b>		<b>33'584'963</b>	<b>32'617'872</b>

## 2 FONDATION ORGEXPO, GENEVE

**Compte de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2003**

(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent et au budget) (audités)

COMPTE DE RESULTAT	Notes	Budget	2003	2002
		CHF	CHF	CHF
Location de surface	17	25'032'100	20'275'144	12'165'419
Organisation de manifestations	17	195'000	621'951	7'260'269
Prestations de services	17	29'451'000	30'180'788	23'566'991
Recettes de parkings	17	1'840'000	2'747'187	1'421'755
Autres produits d'exploitation	17	4'062'500	3'672'046	4'777'104
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>60'580'600</b>	<b>57'497'118</b>	<b>49'181'538</b>
Energie	18	5'103'000	5'325'968	4'041'231
Achats de prestations de services à des tiers	18	5'890'000	6'891'674	6'054'483
Matériel d'exploitation	18	4'337'000	1'882'783	-1'254'463
Charges d'exploitation des parkings	18	1'600'000	2'334'049	1'439'359
<b>Charges de matières, marchandises et services</b>		<b>16'930'000</b>	<b>16'434'474</b>	<b>12'789'536</b>
<b>Marge brute d'exploitation</b>		<b>43'650'600</b>	<b>41'062'644</b>	<b>36'392'002</b>
Frais de personnel	19	21'442'400	20'582'787	18'762'764
Loyers	20	10'971'500	9'592'336	9'738'462
Entretien	21	2'360'850	1'639'661	1'384'659
Frais d'administration et informatique	22	1'378'000	1'469'270	1'544'649
Publicité, promotion et relations publiques	23	1'060'450	869'708	2'120'924
Autres charges d'exploitation	24	315'500	497'247	322'422
Dotations aux amortissements	25	1'401'750	1'387'107	947'488
<b>Total des chargés d'exploitation</b>		<b>38'930'460</b>	<b>36'038'116</b>	<b>34'821'388</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>4'720'150</b>	<b>5'024'528</b>	<b>1'570'614</b>
Produits financiers	26	60'000	46'963	147'062
Charges financières	26		4'194	-1'281
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>4'780'150</b>	<b>5'076'685</b>	<b>1'716'396</b>
Impôts	27	50'000	42'340	44'090
<b>Résultat net des activités ordinaires</b>		<b>4'730'150</b>	<b>5'033'345</b>	<b>1'672'306</b>
Eléments extraordinaires	28	20'000	105'240	16'873
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>4'710'150</b>	<b>5'138'585</b>	<b>1'689'179</b>

## 6 RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION



PricewaterhouseCoopers SA  
Avenue Giuseppe-Motta 50  
Case postale 2895  
1211 Genève 2  
Téléphone 022 748 51 11  
Télécopieur 022 748 51 15

Rapport de l'organe de révision  
au Conseil de fondation de la  
Fondation Orgexpo  
Grand-Saconnex

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie et annexe) de la Fondation Orgexpo, au sens de l'article 13 des statuts et de l'article 6 du Règlement d'organisation, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2003.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, aux statuts et au règlement, ainsi qu'aux principes comptables et règles d'évaluation décrits en annexe.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Nous relevons que selon l'article 5 al. 4 de la loi concernant la création de la « Fondation pour la halle 6 », cette fondation devrait exiger de l'exploitant de la halle 6, à savoir la Fondation Orgexpo, que celle-ci lui communique ses comptes établis avec comme cadre de référence les normes comptables internationales IAS (désormais IFRS – International Financial Reporting Standards). Dans le paragraphe de l'annexe intitulé « Base de préparation des comptes annuels », la Fondation Orgexpo indique les raisons pour lesquelles les comptes annuels n'ont pas pu être établis selon ces normes, ainsi que les mesures prévues pour se conformer à ces dispositions.

PricewaterhouseCoopers SA

N. Biderbost

Ph. Bourban

Genève, le 16 mars 2004

## Annexe I

## Fondation Orgeexpo, Grand-Saconnex

## BILANS AUX 31 DECEMBRE 2002 ET 2001

	31.12.2002 CHF	Exercice précédent CHF
<b>ACTIF</b>		
Caisse	46'251.09	75'997.50
Chèques postaux	221'049.08	389'561.09
Banques, comptes courants	1'345'885.05	6'097'918.27
Banques, dépôts à terme	4'500'000.00	3'000'000.00
Débiteurs	7'311'786.84	9'477'583.35
Avance en faveur "Fondation pour la Halle 6"	8'300'000.00	8'000'000.00
Compte courant "Fondation du Palais des Expositions"	3'217'211.12	4'219'704.15
Compte courant "Fondation pour la Halle 6"	1'511'286.20	238'366.25
Compte courant "Salon de l'Automobile"	40'961.86	155'827.95
Actifs transitoires	1'033'893.05	1'836'787.39
<b>Actif circulant</b>	<b>27'528'324.29</b>	<b>33'491'745.95</b>
Améliorations	3'621'939.20	3'112'902.68
Actifs financiers		
Titres	1'000'000.00	1'000'000.00
Participations	1'401.00	1'401.00
Prêt à la Fondation du Palais des Expositions	1'000'000.00	1'000'000.00
<b>Actif immobilisé</b>	<b>5'623'340.20</b>	<b>5'114'303.68</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>33'151'664.49</b>	<b>38'606'049.63</b>
<b>PASSIF</b>		
Fortune	7'371'959.51	5'716'527.04
Réserve pour risques d'exploitation	6'240'537.19	6'914'804.79
Réserve pour adaptations techniques	6'137'984.35	9'000'000.00
<b>Fonds propres</b>	<b>19'750'481.05</b>	<b>21'631'331.83</b>
Prêt du restaurateur	1'000'000.00	1'000'000.00
Créanciers	5'623'874.12	4'802'949.80
Passifs transitoires	5'624'808.95	9'875'898.81
Provision pour débiteurs douteux	724'500.37	872'860.99
Provision pour frais à payer	0.00	45'008.20
Provision pour amélioration Parking 12	428'000.00	378'000.00
<b>Fonds étrangers</b>	<b>13'401'183.44</b>	<b>16'974'717.80</b>
<b>Total du passif</b>	<b>33'151'664.49</b>	<b>38'606'049.63</b>



## Annexe II

## Fondation Orgexpo, Grand-Saconnex

## COMPTES D'EXPLOITATION 2002 ET 2001

PRODUITS	Notes 1	2002 CHF	Exercice précédent CHF
Locations organisateurs		11'818'912.20	7'897'133.15
Location de stands		7'058'002.35	0.00
Locations diverses		1'931'421.35	1'861'589.95
Parkings divers		1'421'755.25	1'190'136.15
Redevances		2'919'420.35	2'637'838.07
Publicité		710'043.35	813'415.70
Organisation expositions et prestations diverses		21'676'798.38	26'463'167.97
Gestion de secrétariats		1'890'192.85	2'117'937.50
Recettes diverses		1'311'300.70	260'922.50
Recettes exceptionnelles			
Dissolution de provisions	2	3'536'283.25	0.00
Vente nette exposition		934'719.60	0.00
		55'208'849.63	43'242'140.99
Comptes d'exploitation expositions		0.00	19'353'163.54
		55'208'849.63	62'595'304.53
<b>CHARGES</b>	<b>1</b>		
Loyer		9'744'556.64	9'679'797.38
Frais d'exploitation		14'825'925.62	10'502'431.59
Frais d'exploitation parkings		1'439'358.35	1'070'808.25
Frais de personnel		18'762'763.65	17'434'056.25
Frais d'administration		1'214'434.84	913'645.12
Promotion, presse et relations publiques		1'905'882.73	836'906.46
Développement expositions		352'029.20	314'920.85
Amortissements/Dotations		947'488.28	680'437.35
Charges diverses		802'721.35	0.00
Charges financières		1'281.34	0.00
Frais sur débiteurs		38'19.01	0.00
Charges exceptionnelles	2	3'553'156.15	0.00
		53'553'417.16	41'433'003.25
Comptes d'exploitation expositions		0.00	19'353'163.54
		53'553'417.16	60'786'166.79
Excédent de recettes		1'655'432.47	1'809'137.74
		55'208'849.63	62'595'304.53

PricewaterhouseCoopers SA  
 Avenue Giuseppe-Motta 50  
 Case postale 2895  
 1211 Genève 2  
 Téléphone 022 748 51 11  
 Télécopieur 022 748 51 15

Rapport de l'organe de révision  
 au Conseil de fondation de la  
 Fondation Orgexpo  
 Grand-Saconnex

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan et compte d'exploitation) de la Fondation Orgexpo, au sens de l'article 13 des statuts et de l'article 6 du Règlement d'organisation, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2002.

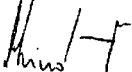
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

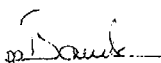
Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, aux statuts et au règlement. Nous attirons cependant votre attention sur le contenu des notes présentées en annexe III au présent rapport.

Nonobstant ce qui précède, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

  
 R. Lindenmeyer

  
 Ph. Bourban

Genève, le 12 mars 2003

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et notes)

	RESULTAT 2000		BUDGET 2001		RESULTAT 2001		DIFFERENCE BUDGET 31.12.2001	
	CHF		CHF		CHF		CHF	%
<b>1. RECETTES</b>								
1.1. Locations halles	6'987'298.00		8'274'000.00		7'897'133.15		-376'866.85	-4.55%
1.2. Locations diverses	1'910'582.75		1'900'000.00		-1'861'589.95		-38'410.05	-2.02%
1.3. Location plein air	0.00		0.00		0.00		0.00	
1.4. Parkings divers	1'167'711.55		1'150'000.00		1'190'136.15		40'136.15	3.49%
1.5. Redevances	2'549'674.15		2'700'000.00		2'637'938.07		-62'161.93	-2.30%
1.6. Publicité	851'696.20		860'000.00		813'415.76		-46'584.30	-5.42%
1.7. Organisation expositions et prestations diverses	20'950'467.62		21'100'000.00		26'463'167.97		5'363'167.97	25.42%
1.8. Gestion secrétariats	2'633'241.35		2'099'500.00		2'117'937.50		18'437.50	0.88%
1.9. Recettes diverses	365'273.58		50'000.00		260'922.50		210'922.50	421.85%
<b>1.10. Total recettes</b>	<b>37'415'945.20</b>		<b>38'133'500.00</b>		<b>43'242'140.99</b>		<b>5'108'640.99</b>	<b>13.40%</b>
1.11. Comptes d'exploitation expositions	16'095'363.50				19'353'163.54			
<b>1.12. Total chiffre d'affaires</b>	<b>53'511'306.70</b>		<b>38'133'500.00</b>		<b>62'595'304.53</b>			
<b>2. DEPENSES</b>								
2.1. Loyer selon convention	8'950'601.12		10'175'000.00		9'679'797.38		-495'202.62	-4.87%
2.2. Frais d'exploitation	8'967'180.65		7'520'000.00		10'502'431.59		2'982'431.59	39.66%
2.3. Frais d'exploitation parkings	1'060'392.00		1'080'000.00		1'070'808.29		-9'191.75	-0.85%
2.4. Frais de personnel	16'465'394.35		17'157'000.00		17'434'056.25		277'056.25	1.61%
2.5. Promotion, presse et relations publiques	754'981.72		856'000.00		913'645.12		57'645.12	6.73%
2.6. Frais d'administration	767'630.26		980'000.00		836'906.46		-143'093.54	-14.60%
2.7. Développement manifestations	243'956.30		325'000.00		314'920.85		-10'079.15	-3.10%
<b>2.8. Total dépenses</b>	<b>37'210'136.40</b>		<b>38'093'000.00</b>		<b>40'752'665.90</b>		<b>2'659'565.90</b>	<b>6.98%</b>
2.9. Comptes d'exploitation expositions	16'095'363.50				19'353'163.54			
<b>2.10. Total</b>	<b>53'305'499.90</b>		<b>38'093'000.00</b>		<b>60'109'729.44</b>			

3. COMPTES D'EXPLOITATION RESULTAT	RESULTAT 2000		BUDGET 2001		RESULTAT 2001		DIFFERENCE BUDGET 31.12.2001	
	CHF		CHF		CHF		CHF	%
3.1. Recettes	53'511'308.70		38'133'500.00		52'595'304.53			
3.2. Dépenses	53'305'499.90		38'093'000.00		50'105'729.44			
3.3. Excédent de recettes brut	205'808.80		40'500.00		2'489'575.09		2'449'075.09	6047.10%
3.4. Excédent de dépenses								
3.5. Amortissements/dotations	-412'011.97	0.00	0.00		-680'437.35		-680'437.35	
3.6. Excédent de recettes net			40'500.00		1'809'137.74		1'768'637.74	4367.03%
3.7. Excédent de dépenses	-206'203.17							

**BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2000 ET 2001**

1. ACTIF	2000 CHF	2001 CHF
<b>Actif circulant</b>		
1.1. Caisse	54'059.95	75'997.50
1.2. Chèques postaux	187'164.40	389'561.09
1.3. Banques	4'725'236.30	9'097'918.27
1.4. Impôt anticipé	132'486.73	84'447.42
1.5. Débiteurs	6'404'966.34	9'477'583.35
1.6. Avances de fonds en faveur de la Fondation pour la Halle 6	8'000'000.00	8'000'000.00
1.7. Compte courant Fondation du Palais des Expositions	4'436'453.82	4'219'704.15
1.8. Compte courant Fondation pour la Halle 6	0.00	238'366.25
1.9. Compte courant Salon de l'automobile	0.00	195'827.95
1.10. Actifs transitoires	(935'855.98)	(1'752'339.97)
- Frais payés d'avance pour 2002 et intérêts courus	519'621.34	689'372.42
- Frais payés d'avance pour expositions 2002 à 2003	416'234.64	1'068'967.55
	<b>24'876'223.52</b>	<b>33'491'745.95</b>
<b>Actif immobilisé</b>		
1.11. Matériel et équipement d'exploitation, améliorations	2'197'044.08	3'112'902.68
1.12. Titres	1'001'401.00	1'001'401.00
1.13. Prêt à la Fondation du Palais des Expositions	1'000'000.00	1'000'000.00
	<b>4'198'445.08</b>	<b>5'114'303.68</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>29'074'668.60</b>	<b>38'606'049.63</b>
<b>2. PASSIF</b>		
<b>Fonds propres</b>		
2.1. Fortune	3'907'389.30	3'907'389.30
2.2. Réserve pour risque d'exploitation	7'189'818.99	6'914'804.79
2.3. Réserve pour adaptations techniques	9'000'000.00	9'000'000.00
2.4. Excédent de recettes	0.00	1'809'137.74
	<b>20'097'208.29</b>	<b>21'631'331.83</b>
<b>Fonds étrangers</b>		
2.5. Prêt TR André Curchod SA	1'000'000.00	1'000'000.00
2.6. Créanciers	4'525'297.78	4'802'949.80
Compte courant Fondation pour la Halle 6	47'357.72	0.00
2.7. Provisions	1'408'905.36	1'295'869.19
2.8. Passifs transitoires	(1'995'899.45)	(9'875'898.81)
- Frais divers à payer	517'660.75	639'208.25
- Acomptes sur expositions, location halles et salles 2002 à 2004	1'478'238.70	9'236'690.56
	<b>8'977'460.31</b>	<b>16'974'717.80</b>
<b>Total du passif</b>	<b>29'074'668.60</b>	<b>38'606'049.63</b>

## V. RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE

**PRICEWATERHOUSECOOPERS** 

Rapport de l'organe de révision  
au Conseil de fondation de la  
Fondation Orgexpo  
Grand-Saconnex

PricewaterhouseCoopers SA  
Avenue Giuseppe-Motta 50  
Case postale 2895  
1211 Genève 2  
Téléphone 022 748 51 11  
Télécopieur 022 748 51 15

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan et compte d'exploitation) de la Fondation Orgexpo, au sens de l'article 13 des statuts et de l'article 6 du Règlement d'organisation, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2001.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

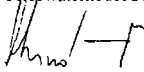
Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, aux statuts et au règlement.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Nous attirons l'attention du Conseil de Fondation sur le fait qu'un montant total de CHF 275'014.20 relatif à des honoraires pour la stratégie d'identité et de communication a été directement débité au compte « Réserve pour risques d'exploitation » au lieu d'être enregistré comme une charge.

PricewaterhouseCoopers SA

  
R. Lindenmeyer

  
Ph. Bourban

Genève, le 8 mars 2002

Annexes

- Comptes annuels (bilan et compte d'exploitation)

COMPTÉ D'EXPLOITATION		RESULTAT 1999	BUDGET 2000	RESULTAT 2000	DIFFERENCE	DIFFERENCE
		CHF	CHF	CHF	CHF	%
<b>1.</b>	<b>RECETTES</b>					
1.1.	Locations halles	13'016'431.45	7'403'000.00	6'987'298.00	-415'702.00	-5.62%
1.2.	Locations diverses	2'061'332.25	1'900'000.00	1'910'582.75	10'582.75	0.56%
1.3.	Location plein air	425'050.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1.4.	Parkings divers	1'422'727.40	1'200'000.00	1'167'711.55	-32'288.45	-2.69%
1.5.	Redevances	3'150'214.77	2'700'000.00	2'549'674.15	-150'325.85	-5.57%
1.6.	Publicité	1'444'035.20	850'000.00	851'696.20	1'696.20	0.20%
1.7.	Organisation expositions et prestations diverses	35'084'569.76	20'850'000.00	20'950'467.62	100'467.62	0.48%
1.8.	Gestion secrétariats	3'401'187.00	2'617'000.00	2'653'241.35	16'241.35	0.62%
1.9.	Recettes diverses	139'204.39	100'000.00	365'273.58	265'273.58	265.27%
1.10.	<b>Total recettes</b>	<b>60'144'752.22</b>	<b>37'620'000.00</b>	<b>37'415'945.20</b>	<b>-204'054.80</b>	<b>-0.54%</b>
1.11.	Comptes d'exploitation expositions	32'544'637.33		16'095'563.50		
1.12.	<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>92'689'389.55</b>	<b>37'620'000.00</b>	<b>53'511'308.70</b>		
<b>2.</b>	<b>DEPENSES</b>					
2.1.	Loyer selon convention	9'083'368.56	9'526'000.00	8'950'661.12	-575'398.88	-6.04%
2.2.	Frais d'exploitation	15'248'853.75	7'750'000.00	8'967'180.65	1'217'180.65	15.71%
2.3.	Frais d'exploitation parkings	1'337'663.40	1'130'000.00	1'068'392.00	-69'608.00	-6.16%
2.4.	Frais de personnel	18'136'803.63	16'967'000.00	16'465'394.35	-501'605.65	-2.96%
2.5.	Promotion, presse et relations publiques	590'358.85	837'000.00	754'981.72	-82'018.28	-9.80%
2.6.	Frais d'administration	886'651.66	900'000.00	767'630.26	-132'369.74	-14.71%
2.7.	Développement manifestations	133'787.90	100'000.00	243'956.30	143'956.30	143.96%
2.8.	<b>Total dépenses</b>	<b>45'417'487.75</b>	<b>37'210'000.00</b>	<b>37'210'136.40</b>	<b>136.40</b>	<b>0.00%</b>
2.9.	Comptes d'exploitation expositions	32'544'637.33		16'095'563.50		
2.10.	<b>Total</b>	<b>77'962'125.08</b>	<b>37'210'000.00</b>	<b>53'305'499.90</b>		

	RESULTAT 1999 CHF	BUDGET 2000 CHF	RESULTAT 2000 CHF	DIFFERENCE CHF	DIFFERENCE %
<b>3. RESULTAT</b>					
3.1. Recettes	92'689'389.55	37'620'000.00	53'511'308.70		
3.2. Dépenses	77'962'125.08	37'210'000.00	53'305'499.90		
3.3. Excédent de recettes brut	14'727'264.47	410'000.00	205'808.80	-204'191.20	-49.80%
3.4. Excédent de dépenses					
3.5. Amortissements/dotations	-13'726'275.69	-400'000.00	-412'011.97	-12'011.97	3.00%
3.6. Excédent de recettes net	1'000'988.78	10'000.00	206'203.17	-216'203.17	
3.7. Excédent de dépenses					



## BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 1999 ET 2000

1. ACTIF	1999 CHF	2000 CHF
<b>Actif circulant</b>		
1.1. Caisse	43'838.95	54'059.95
1.2. Chèques postaux	392'876.02	187'164.40
1.3. Banques	9'354'205.03	4'725'236.30
1.4. Impôt anticipé	30'644.61	132'486.73
1.5. Débiteurs	16'487'841.45	6'404'966.34
1.6. Avances de fonds en faveur de la Fondation pour la Halle 6	0.00	8'000'000.00
1.7. Compte courant Fondation du Palais des Expositions	4'473'831.07	4'436'453.82
1.8. Actifs transitoires	(415'977.99)	(935'855.98)
- Frais payés d'avance pour 2001 et intérêts courus	148'945.80	519'621.34
- Frais payés d'avance pour expositions 2001 à 2003	267'032.19	416'234.64
	<b>31'199'215.12</b>	<b>24'876'223.52</b>
<b>Actif immobilisé</b>		
1.9. Matériel et équipement d'exploitation, améliorations	0.00	2'197'044.08
1.10. Titres	1'001'401.00	1'001'401.00
1.11. Prêt à la Fondation du Palais des Expositions	1'000'000.00	1'000'000.00
	<b>2'001'401.00</b>	<b>4'198'445.08</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>33'200'616.12</b>	<b>29'074'668.60</b>
<b>2. PASSIF</b>		
<b>Fonds propres</b>		
2.1. Fortune	3'907'389.30	3'907'389.30
2.2. Provision pour risque d'exploitation	7'515'495.16	7'189'818.99
2.3. Provision pour adaptations techniques	9'000'000.00	9'000'000.00
	<b>20'422'884.46</b>	<b>20'097'208.29</b>
<b>Fonds étrangers</b>		
2.4. Prêt du Restaurateur	1'000'000.00	1'000'000.00
2.5. Créanciers	7'528'561.16	4'525'297.78
2.6. Compte courant Fondation pour la Halle 6	0.00	47'357.72
2.7. Provisions/Réserves	1'358'479.05	1'408'905.36
2.8. Passifs transitoires	(2'890'691.45)	(1'995'899.45)
- Frais divers à payer	1'906'525.85	517'660.75
- Acomptes sur expositions, location halles et salles 2001 à 2002	984'165.60	1'478'238.70
	<b>12'777'731.66</b>	<b>8'977'460.31</b>
<b>Total du passif</b>	<b>33'200'616.12</b>	<b>29'074'668.60</b>

## VI. RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

PricewaterhouseCoopers SA  
Avenue Giuseppe-Motta 50  
Case postale 2895  
1211 Genève 2  
Téléphone 022 748 51 11  
Télécopieur 022 748 51 15

Rapport de l'organe de révision  
au Conseil de fondation de la  
Fondation Orgexpo  
Grand-Saconnex

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan et compte d'exploitation) de la Fondation Orgexpo, au sens de l'article 13 des statuts et de l'article 6 du Règlement d'organisation, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2000.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, aux statuts et au règlement.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis, présentant pour l'exercice 2000 une perte de CHF 206,203.17. Cette perte a été portée en diminution de la provision pour risques d'exploitation.

PricewaterhouseCoopers SA



R. Lindenmeyer



U. Berchtold

Genève, le 12 mars 2001

Annexes

- Comptes annuels (bilan et compte d'exploitation)